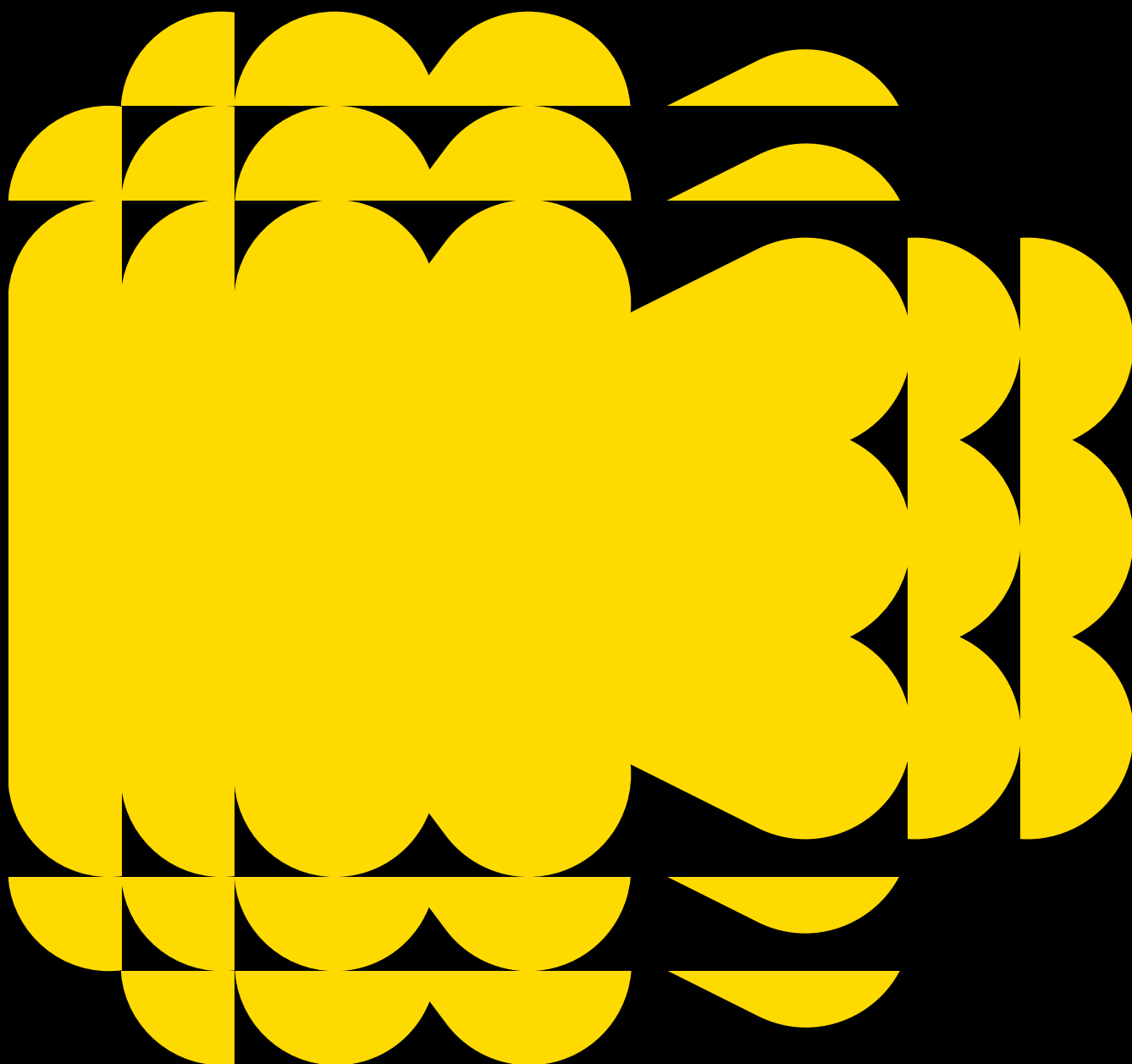


L'avenir

Rapport d'activité
2024 — 2025

commence ici



Rapport d'activité 2024-2025

Som-maire

02 Introduction

- 06 Les métiers de nos adhérents
- 12 Ekhoscènes en chiffres
- 16 Les 3 axes d'expertise et les offres

20 Partie 1 Retour sur la première année d'Ekhoscènes : Nous avons posé les bases

- 22 Panorama 2024 - 2025
- 24 Délégués régionaux : défendre le spectacle vivant privé dans les territoires
- 27 Tour de scènes : un nouveau rendez-vous au plus près des adhérents

44 Partie 2 Innover sans fragiliser : Nous consolidons ce qui marche

- 46 Comprendre le public pour mieux agir
- 48 Protéger la billetterie, défendre les publics et les producteurs
- 50 Liberté de création, un combat culturel et démocratique
- 54 Avenir des festivals : un modèle à faire évoluer

60 Partie 3 Le spectacle vivant : Nous inventons l'avenir, dès aujourd'hui

- 62 Les Ekhos. Imaginer le spectacle vivant à l'horizon 2052
- 66 Regards sur les futurs du "live"
- 70 Projet M.A.T.R.I.C.E
- 78 Quel Cap : laboratoire de transformation
- 81 Formation professionnelle, accompagner les mutations
- 84 Passerelle Spectacle

- 29 Convivialité et dialogue : les Rencontres Cabarets
- 32 Accompagner nos adhérents dans la lutte contre les VHSS
- 34 Femmes d'Ekhoscènes. Un nouveau volet mentorat pour inspirer et faire bouger les lignes
- 38 Synergies Live ! Le rôle des producteurs dans le développement des carrières d'artistes
- 41 Journée des Référentes et des Référents

- 56 Décret son : réouverture des discussions avec les ministères autour d'une réglementation inapplicable pour le plein air
- 58 Mobilisation d'Ekhoscènes pour l'allègement des contraintes posées par l'arrêté sur les « ensembles démontables »

86 Partie 4 Instances, mandats, équipe : Nous nous mobilisons

- 88 Les instances
- 94 Les mandats et les délégués régionaux
- 106 L'équipe permanente
- 108 Annexes : Les Ekhos scénarios prospectifs

Représenter, défendre et inventer pour le spectacle vivant



Édito d'Olivier Darbois,
président d'EkhoScènes

L'année écoulée – année 1 d'EkhoScènes – a été celle de l'élan. Nous avons innové, imaginé de nouveaux rendez-vous et fait entendre une voix collective forte, celle du spectacle vivant privé dans toute sa diversité. Mais surtout, nous avons commencé à préparer l'avenir.

Le spectacle vivant de demain se pense sur le temps long, à l'écoute des préoccupations des entrepreneurs et des attentes du public, pour mieux anticiper les défis de demain.

C'est dans ce contexte que nous avons entrepris, au début de l'année 2025, de nous projeter dans le futur, en initiant une démarche de prospective autour du spectacle vivant à l'horizon 2052. Le 12 juin dernier, lors de la deuxième édition des Ekho intitulée « **2052 : quels futurs pour le spectacle vivant ?** », nous avons imaginé les mutations possibles du spectacle vivant à long terme. Cette séquence reposait sur une étude prospective, impulsée par le Bureau d'EkhoScènes et enrichie par l'expertise du Conseil professionnel, qui proposait quatre scénarios contrastés pour imaginer l'avenir du spectacle vivant à l'horizon 2052. Une première étape, riche d'échanges et d'enseignements, qui nourrira les prochaines phases de notre démarche prospective, ouverte et collective et qui témoigne aussi de la position de EkhoScènes dans l'écosystème.

Penser sur le temps long, c'est aussi prendre le temps d'écouter le public et ses aspirations. L'étude qualitative que nous avons menée a mis en lumière un constat : les Français, et plus encore les jeunes, expriment un désir croissant de spectacle vivant. Cette attente, c'est le cœur même de la mission d'EkhoScènes.

La force des acteurs du spectacle vivant ? Être des entrepreneurs et des créateurs d'émotion. Leur faiblesse ? Le manque de temps pour penser leur propre transformation. C'est précisément là qu'EkhoScènes joue un rôle déterminant : en proposant des outils, des méthodes, des ressources pour innover, s'adapter, se réinventer. C'est le sens que nous donnons à tous les projets que nous portons :

aider les entrepreneurs de spectacles à affirmer leur singularité tout en faisant évoluer les modèles.

Penser l'avenir, c'est aussi refuser de rester figés dans une posture du « c'était mieux avant ». Trop longtemps, le secteur a cru que toutes les solutions viendraient des subventions. Celles-ci restent indispensables pour certains projets et nous continuerons à les défendre. Mais dans le contexte, ils ne sauraient constituer l'unique horizon. Car l'ADN des entrepreneurs privés est tout autre : c'est l'audace de créer, la capacité à prendre des risques. Produire un spectacle, c'est avancer sans garantie, inventer ce qui n'existe pas encore. C'est cet esprit d'entreprise qui nous oblige à aller de l'avant et à ne pas céder à la peur. Cet esprit s'exprime aussi au travers d'une liberté de création et de programmation, qui est le corollaire de la liberté d'entreprendre et qui ne doit pas être entravée, ni censurée.

Mais nous savons aussi que les mois à venir ne seront pas sans risques. Et c'est un constat que nous partageons tant avec le Centre national de la musique qu'avec l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé. La séquence budgétaire qui s'ouvre sera ainsi déterminante. Additionnée aux échéances électorales majeures qui s'annoncent, ce sont autant d'incertitudes globales qui peuvent fragiliser notre secteur et ses acteurs, nos adhérents. Ces tensions nous imposent plus que jamais de faire front collectivement pour défendre d'une même voix le secteur et toutes ses esthétiques. EkhoScènes prendra, comme à son habitude ses responsabilités, pour **être à la fois un rempart et un passeur** : protéger ce qui fonde notre modèle culturel tout en accompagnant les mutations nécessaires de ce modèle.

Se responsabiliser, faire face aux crises et les dépasser, faire de l'avenir du secteur le fil rouge de nos actions : voilà notre ambition collective et notre défi. **Il s'agit de refonder l'exception culturelle.**

Des matrices pour demain

Édito de **Malika Séguineau**,
directrice générale d'Ekhoscènes



Jamais le spectacle vivant n'a été autant plébiscité. Pourtant, jamais il n'a paru aussi vulnérable. Car notre avenir se dessine au cœur de transformations profondes au-delà du secteur – urgence climatique, évolution technologique, fragilisation du lien social, contexte économique – auxquelles s'ajoutent nos défis propres : attentes nouvelles d'un public en mouvement et économie sous tension.

Deux voies s'ouvrent à nous : celle du repli et de la résignation, ou celle de l'action collective. Chez **Ekhoscènes**, nous faisons résolument le choix d'agir ensemble. Ces 12 derniers mois, Ekhoscènes a activement contribué aux discussions sur l'avenir du secteur, en multipliant les initiatives. Le syndicat a gagné en visibilité, en notoriété.

Agir ensemble, c'est accepter que les réponses ne soient pas immédiates mais qu'elles se construisent pas à pas, dans la durée et grâce à l'intelligence collective. C'est à notre capacité à fédérer, à susciter l'adhésion autour d'un projet commun, à dépasser les logiques individuelles, que l'on mesure la réussite. Et à ce titre, chaque pas compte.

L'année écoulée en témoigne. Avec **Femmes d'Ekhoscènes** et **Synergies Live !**, nous avons ouvert des espaces de transmission, de mentorat et de visibilité pour accompagner des femmes dirigeantes et valoriser le métier et le savoir-faire des producteurs de spectacles aux côtés d'artistes émergents. Avec **Quel Cap pour mon organisation ?**, nous avons permis aux dirigeants et dirigeantes d'entreprises de confronter ensemble les enjeux écologiques, managériaux et économiques. En poursuivant notre mobilisation contre les **violences sexistes et sexuelles**, nous avons engagé des mesures concrètes pour améliorer les conditions de travail dans notre filière et accompagner nos adhérents sur ces sujets.

Enfin avec le **Projet M.A.T.R.I.C.E.**, lauréat de l'appel à projets *Soutenir les Alternatives vertes 2* dans le cadre de France 2030, nous expérimentons de nouvelles façons de concevoir les tournées, en intégrant l'éco-conception

comme levier de résilience et de durabilité. Construire des matrices, des milieux dans lesquels une initiative ou une idée prend racine et se développe, c'est précisément l'ambition d'Ekhoscènes au service de ses adhérents, pour préserver les métiers, les entreprises et le live dans toutes ses diversités.

Ces initiatives, ces projets ont renforcé la place d'Ekhoscènes dans le paysage institutionnel. Nous avons su obtenir des **avancées structurantes** : reconnaissance de la singularité de notre modèle économique, valorisation du métier de producteur de spectacles et ouverture d'une réflexion sur le droit du producteur, reprise des travaux sur la réglementation sonore et des ensembles démontables. Notre syndicat est aujourd'hui identifié comme **la première organisation patronale du spectacle vivant privé porteuse d'une vision et d'une responsabilité**. Ekhoscènes est devenue une marque. Nous pouvons en être fiers.

Notre défi pour demain : amplifier cette dynamique, préserver la vitalité créative du spectacle vivant et rappeler sa place dans la société. Car le spectacle vivant privé n'est pas seulement un secteur économique : il est une expérience, une rencontre, un lien. Et ce lien, nous avons la responsabilité de le rendre plus fort, plus solidaire et plus durable.

Les métiers de nos adhérents

Ekhoscènes représente et accompagne des entreprises privées du spectacle vivant. Sur tous les territoires, ces entreprises œuvrent pour faire se rencontrer les artistes et le public.

La richesse du syndicat réside dans la diversité de ses métiers : producteurs de spectacles, exploitants de salles, organisateurs de festivals, diffuseurs, directeurs et producteurs de théâtre, cabarets et compagnies de cabarets. Les adhérents sont regroupés autour de trois pôles : musique et variété (musique, humour, comédies musicales), théâtre et cabaret.

3 pôles

70 %

Pôle Musique et Variété,

Musique, humour et comédies
musicales

17 %

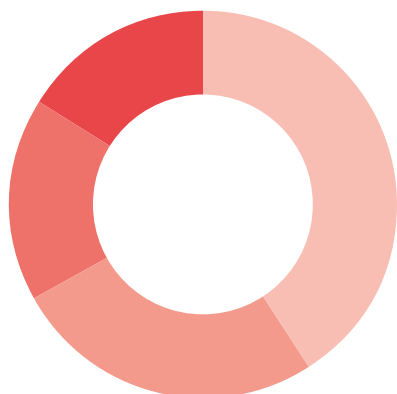
Pôle Théâtre

13 %

Pôle Cabaret



Les musiques et les variétés



41 % : Producteurs de spectacles

26 % : Exploitants de salles

17 % : Organisateurs de festivals

16 % : Diffuseurs de spectacles

Le producteur de spectacles



Le producteur de spectacles prend le risque financier d'investissement dans le projet, seul ou en partage avec d'autres acteurs de la chaîne. Il crée le spectacle avec l'artiste, conçoit et gère la tournée du spectacle – en France et à l'international – dans les différentes salles et festivals ainsi que la communication autour du spectacle.



— **Arnaud Meersseman**

Directeur général
d'AEG presents France



— **Pierre-Pascal Houdebine**

Fondateur et Directeur
de Furax productions

« Un concert ne tient pas juste à une date et un artiste. Derrière, il y a toute une architecture à bâtir : trouver la bonne salle, poser les bonnes bases techniques, coordonner une équipe, assurer la billetterie, la sécurité, la communication et le marketing... Le producteur est le maillon qui fait le lien entre l'idée et la réalité. C'est de l'anticipation constante ! »

« Deux éléments m'animent dans ce métier. La grande diversité des projets, des expériences, des rencontres, fondée sur une démarche éminemment humaine et émotionnelle, me permet de me nourrir et de réfléchir différemment à chaque cas particulier qu'est justement chaque projet. Puis, au fur et à mesure des années, je prends conscience du rôle fort que nous

avons en tant qu'entreprise, et plus particulièrement dans le spectacle vivant, dans la société. Souvent ignoré, parfois décrié, un rôle social, un rôle de transmission, de lien entre un projet artistique et le public. »

L'exploitant de salle



L'exploitant de salle conçoit la programmation artistique et communique autour de celle-ci et du lieu. Il accueille les artistes et les spectacles en prenant en compte leurs besoins techniques et logistiques. Il s'efforce de proposer la meilleure expérience possible au public.



— **France Allègre**
Directrice générale
de La Cigale et La Boule Noire

« **C**e qui rend le métier de Directrice/teur de salle passionnant, c'est sa polyvalence et l'absence de routine. Nous collaborons avec les producteurs, accueillons leurs spectacles et veillons à offrir aux publics une expérience fluide, sécurisée et mémorable. La diversité des spectateurs reflète l'ancrage des salles dans la société et renforce leur rôle de lieux de rencontre et de lien social. Le poste implique aussi des échanges constants avec les pouvoirs publics, la coordination avec les équipes

internes, de sécurité et de prestataires, ainsi qu'une gestion attentive du bâtiment et des normes de sécurité. Sur le plan stratégique, le directeur insuffle une dynamique commerciale, tout en assurant les missions clés de direction : ressources humaines, budget et financements. C'est un métier où l'on ne s'ennuie jamais et c'est très stimulant ! »

L'organisateur de festival



L'organisateur de festival conçoit la programmation artistique de son événement, la conception et la mise en place de l'ensemble du lieu (scènes, modes d'accès, de restauration, d'hébergement, activités annexes, etc.) ainsi que la communication et la commercialisation des billets.



— **Emmanuelle Durand et Vincent Anglade**
Direction Les Nuits de Fourvière

« **Ê**tre à la direction d'un festival, c'est porter bien plus qu'une programmation : c'est piloter un projet complexe qui doit rester à la fois exigeant, accessible et ancré dans son territoire. Chaque édition, c'est un engagement : proposer des moments forts, créer des rencontres inattendues et donner du sens à cette fête collective. Une grande partie du travail est invisible : fédérer des équipes aux profils très différents, relier artistes, partenaires, collectivités et habitants, anticiper chaque détail logistique.

À cela s'ajoutent les défis qui traversent tout le secteur : modèles économiques fragilisés, financements publics sous pression, urgence environnementale, évolution des pratiques culturelles des publics, sans oublier des réglementations de plus en plus contraignantes (décret son, sécurité, structures démontables...). La direction consiste donc à trouver, au quotidien, des solutions concrètes pour que le festival reste viable, responsable et porteur de sens. »

Le diffuseur de spectacles



Le diffuseur de spectacles assure le rôle de relais local entre le producteur et les salles. Il prend en charge la communication locale, la commercialisation et la supervision technique et logistique de la représentation.



— **Frédéric Saint-Dizier**
*Président des productions
Label LN*

« Le diffuseur, véritable courroie de distribution, est un animateur passionné des territoires. Au fil des décennies, chacun des diffuseurs a su se rendre indispensable dans l'écosystème de notre secteur. Passionnés et ancrés dans nos territoires, nous avons la capacité de jouer un rôle clé en tant que relais auprès des artistes et de leurs producteurs, en adéquation avec leurs stratégies de diffusion.

Je reste convaincu que notre métier de diffuseur constitue une pierre angulaire du spectacle vivant.

Notre engagement à prendre des risques financiers aux côtés des producteurs témoigne de notre dévouement à l'égard de la création artistique.

Au cours de mes 30 années de collaboration avec Lionel Ruvera, ce qui nous anime encore aujourd'hui, c'est notre passion pour découvrir de nouveaux projets et des lieux innovants où diffuser ces créations. »

**« Passionnés et ancrés
dans nos territoires,
nous avons la capacité
de jouer un rôle clé en tant
que relais auprès des artistes
et de leurs producteurs. »**

Théâtre



65 % : Théâtres producteurs

35 % : Producteurs, tourneurs de théâtre

Le théâtre producteur



Le théâtre producteur conjugue à la fois le rôle de producteur et celui de lieu de création, de promotion et de diffusion d'œuvres originales et de nouveaux talents. Il est dirigé par des femmes et des hommes qui assument leur prise de risque dans le cadre d'une économie privée, seuls ou en coproductions.



— Clément Pouillot
Directeur du Théâtre
100 Noms, Nantes

« Une grande partie de mon rôle consiste à trouver l'équilibre entre une ambition artistique forte et une réalité économique souvent contraignante. Dès la phase de création, il faut jongler entre la volonté d'offrir la meilleure expérience possible au public et la nécessité de respecter un cadre budgétaire qui garantisse la pérennité du théâtre. »

Ensuite, lorsque le spectacle est exploité en série, le défi est de maintenir une vigilance constante sur la qualité artistique. Chaque représentation doit rester vivante et fidèle à l'intention initiale, malgré la répétition et les aléas du quotidien. C'est ce travail invisible, à la fois stratégique et sensible, qui assure la réussite sur scène. »

Le producteur-tourneur



Le producteur-tourneur est le lien entre le spectacle de théâtre produit par d'autres et/ou lui-même et sa diffusion dans les différents réseaux de salles de spectacle (théâtres de villes, scènes nationales, théâtres privés...).

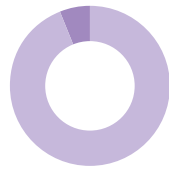


— Camille Torre
Co-fondateur Acmé productions

« À travers ses choix de productions, le producteur-tourneur oriente la présence et la pertinence des sujets inscrits dans le paysage culturel. À ce titre, il est à mon sens un acteur majeur de la création, passionné, souvent méconnu, parfois

ignoré par certains acteurs de la sphère publique ou des médias. Il est le partenaire essentiel des théâtres producteurs. »

Cabaret



94 % : Cabarets

6 % : Compagnies de cabaret

Le cabaret



Le cabaret, lieu de création, de promotion et de diffusion de spectacles de cabaret et de music-hall, propose généralement une prestation de restauration avant le spectacle pour un moment festif et de convivialité. Au-delà des grands cabarets parisiens ou de l'est de la France, les cabarets sont présents sur tout le territoire et pas uniquement dans les grandes agglomérations.



Jean-Victor Clerico
Directeur général
Moulin Rouge

« Le cabaret occupe une place singulière dans le paysage culturel. Il se distingue par sa diversité artistique, proposant une palette variée de disciplines telles que le ballet, la danse, les numéros de variété, l'humour, la magie, le cirque, la chanson, et bien d'autres. Cette diversité fait partie intégrante de l'essence du cabaret, où l'on s'attend à cette richesse. L'univers du cabaret, c'est aussi cette folie de pouvoir tout mélanger. L'écosystème "cabaret" reste la partie

la moins connue de nos spectacles : on n'imagine pas le nombre d'artisans et de métiers nécessaires à la production d'un spectacle de grande revue tel que nous le proposons au Moulin Rouge. Afin de faire connaître "l'envers du décor", nous sommes en train de créer une véritable ruche des métiers d'art qui regroupera les quatre maisons d'art et les deux ateliers de couture que le Moulin Rouge a inter-nalisés ces 20 dernières années. »

La compagnie de cabaret



La compagnie de cabaret est une structure légère portée par un ou plusieurs artistes. Elle ne dispose pas systématiquement d'un lieu attitré et propose ses créations dans divers réseaux de diffusion.

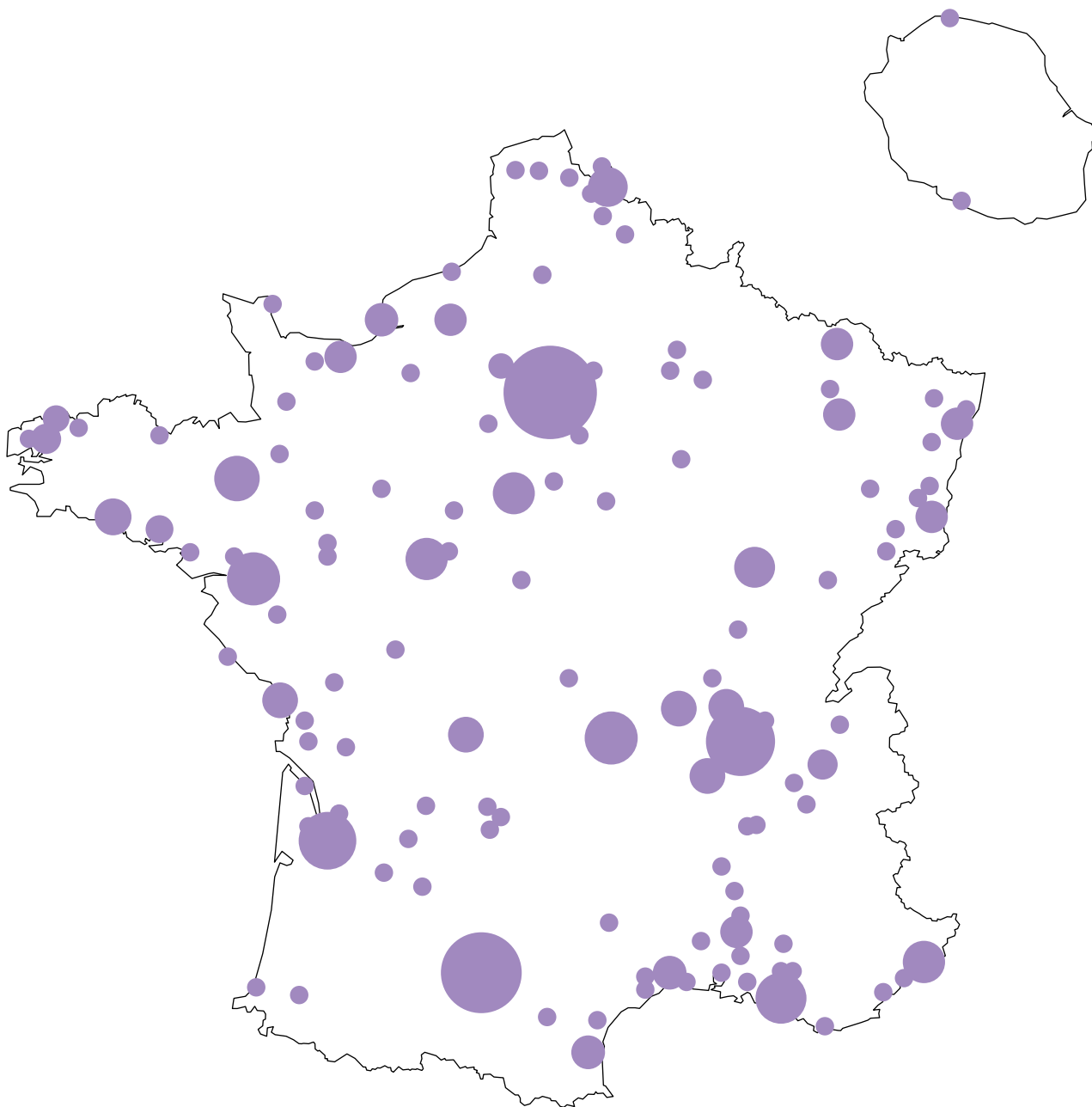


— **Martin Dust**
Cabaret de Poussière

« Chaque artiste de cabaret est une multinationale à lui tout seul. Créer un numéro c'est l'écrire, le produire, le mettre en scène et en son, lui trouver/concevoir/payer un costume, définir des lumières, adapter les lumières, créer sa fiche technique, puis le diffuser, lui trouver des spectacles où l'insérer. Mais comme on porte des

plumes, des paillettes et que parfois on montre nos fesses, les gens ne s'imaginent rien de tout ça et pensent qu'on s'amuse sur scène (ce qui est aussi le cas, certes). [...] Nous avons la liberté splendide et fragile de faire ce qu'on veut, mais nous passons notre temps à expliquer et à re-expliquer aux institutions ce qu'est un cabaret... Nous devons justifier notre existence et notre importance alors qu'on irrigue toute la société depuis au moins 5 siècles. »

500 entreprises implantées sur tout le territoire



Ekhoscènes, première organisation patronale du spectacle vivant privé

3,2

Mds €
de CA cumulé en 2023

62%

Poids d'Ekhoscènes dans
la branche du spectacle
vivant privé*

Poids dans les taxes affectées au secteur

68%

**Billetterie
des spectacles
musicaux et de variétés**
taxe perçue par le Centre
national de la musique
en 2024

64%

**Billetterie
des spectacles
de théâtre**
perçus par l'Association
pour le soutien du théâtre
privé

* arrêté de représentativité du 17 juillet 2025

L'économie de nos adhérents

80 % des adhérents d'Ekhoscènes sont des PME.

Répartition des adhérents d'Ekhoscènes selon la classe de chiffre d'affaires et l'appartenance ou non à un groupe.

Micro-entreprises
46 %

CA inférieur à 2 M€

Petites entreprises **23 %**

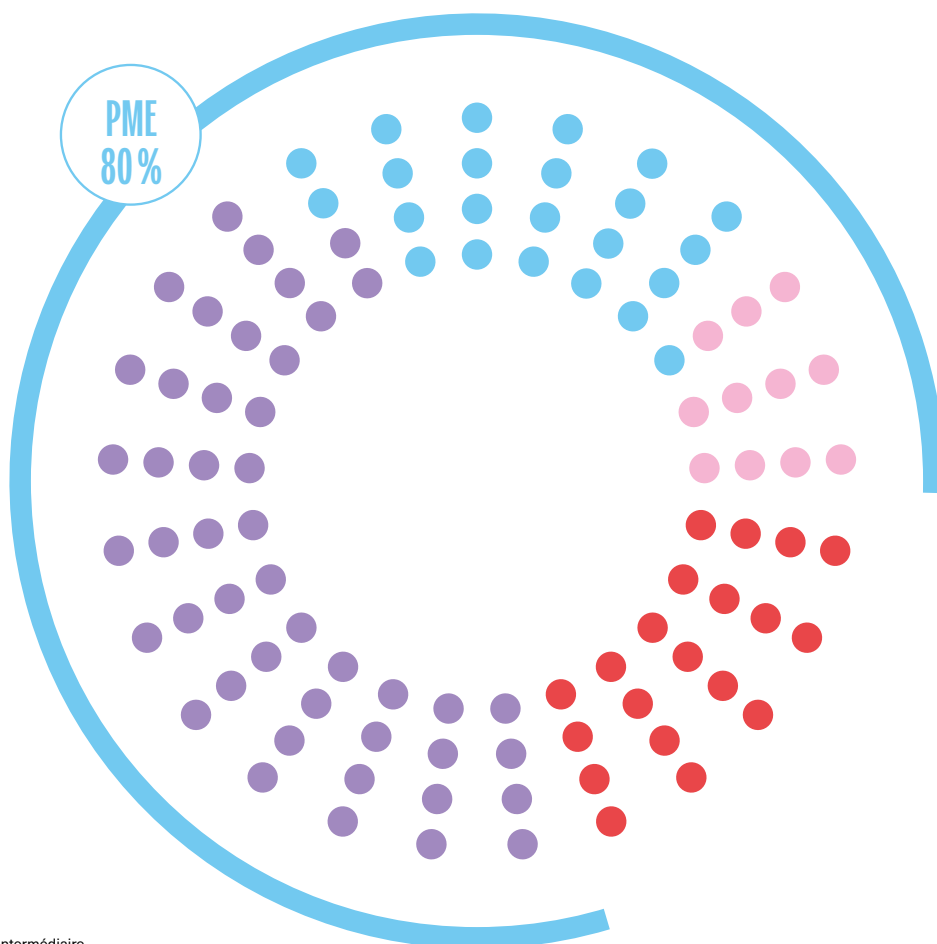
CA entre 2 et 10 M€

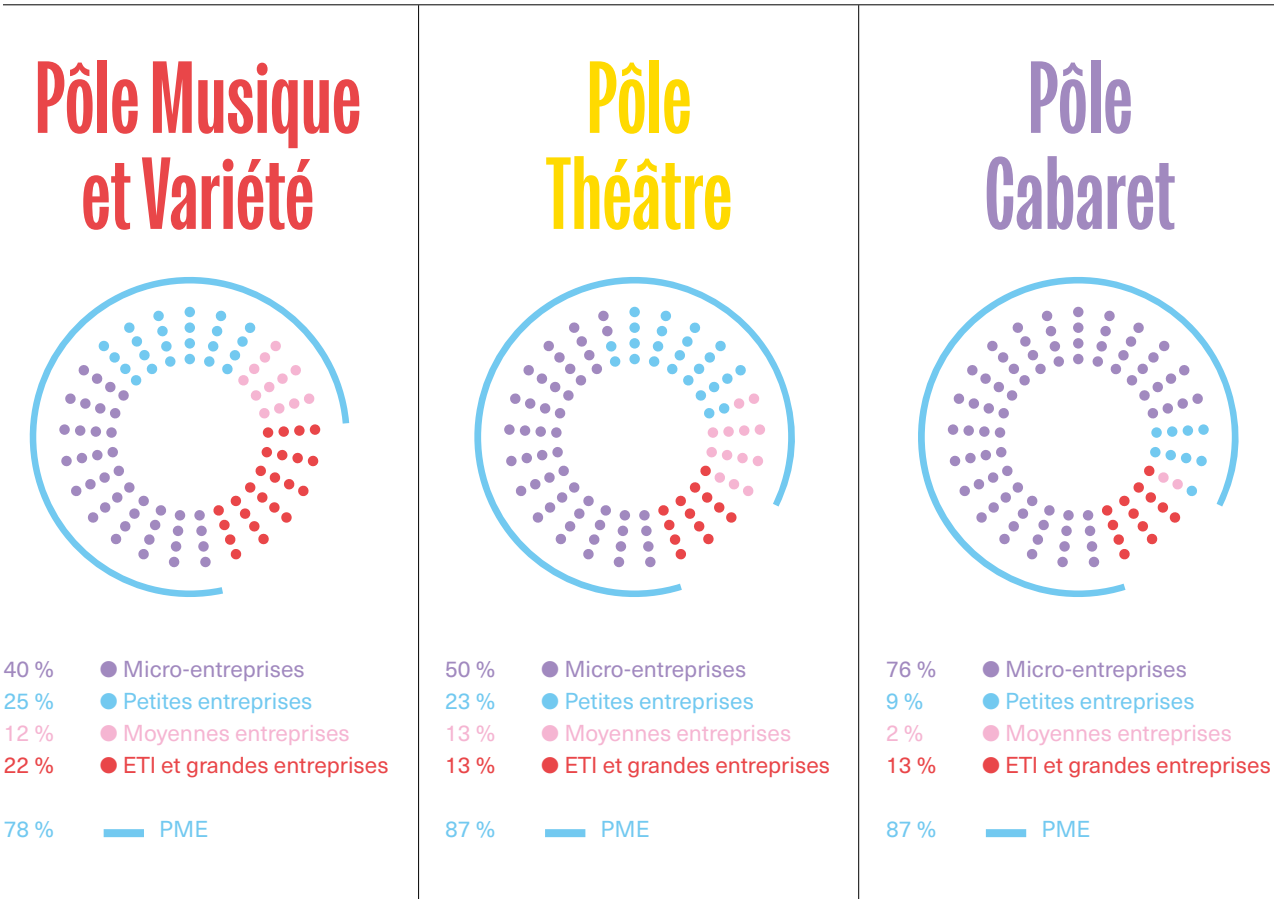
Moyenne entreprises
11 %

CA entre 10 et 50 M€

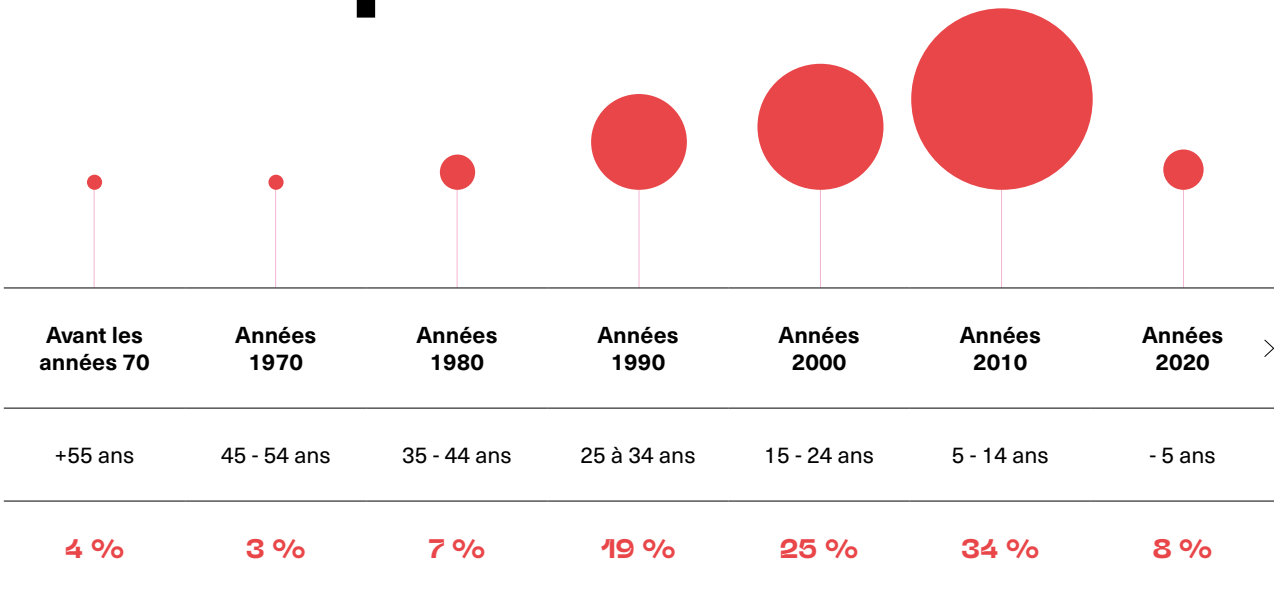
ETI¹ et grandes entreprises
20 %

CA de +50 M€ ou contrôlées par un groupe dépassant ce seuil





Plusieurs générations d'entreprises



Les 3 axes d'expertise et les offres



Les services d'Ekhoscènes : accompagner, conseiller, expérimenter

Ekhoscènes accompagne ses 500 adhérents via ces pôles d'expertise : juridique, économique et transition écologique & RSE.

Chacun de ces pôles œuvre au quotidien pour répondre aux besoins des entreprises du spectacle vivant privé et anticiper les mutations du secteur. À travers ses outils et prises de parole, le pôle communication permet de mettre en lumière les actions du syndicat et renforcer son rôle de représentation.

Pôle des affaires juridiques

Le pôle juridique d'Ekhoscènes accompagne les adhérents sur leurs diverses problématiques juridiques, dans toute matière.



Nos missions

Apporter des réponses aux questions juridiques des adhérents

Réponses ciblées et rappel du cadre légal et réglementaire dans différents domaines dont le droit du travail, la protection sociale, le droit fiscal, la propriété intellectuelle, les contrats, la mobilité internationale, etc.

Défendre les intérêts des entrepreneurs du spectacle vivant

Participation active à des groupes de travail et échanges avec les institutions.

Exemples de dossiers : négociations de la convention collective du spectacle vivant privé, billetterie, décret son (page 56), ensembles démontables (page 58)...

Mettre des ressources à disposition des adhérents

› Ressources disponibles en ligne, sur l'espace adhérent d'ekhosscenes.com :

- fiches pratiques, notes de synthèse thématiques, modèles de contrats...
- › Documentation pensée pour faciliter la compréhension des enjeux juridiques.

Informer

- › Organisation régulière de réunions d'information et de webinaires. Sujets traités : TVA sur la billetterie de spectacles, prévention et prise en charge des signalements de faits de violences sexistes et sexuelles...
- › Une newsletter dédiée pour informer les adhérents sur les principales actualités.

Le pôle juridique

— Pauline Auberger

Directrice du pôle des affaires juridiques

— Guillaume Collet

Responsable des affaires juridiques

— Nancy Marquet

Responsable des affaires juridiques

› Pour contacter le pôle juridique : service-juridique@ekhosscenes.org

Pôle des études et des affaires économiques

Le pôle des études et des affaires économiques poursuit deux objectifs liés : faire connaître et comprendre l'économie des adhérents d'Ekhoscènes et du secteur et permettre à nos adhérents de bénéficier des dispositifs les plus performants pour soutenir leur développement économique.



Nos missions

Accompagnement dans l'accès aux aides

Accompagne les adhérents pour l'accès aux différentes aides disponibles à l'échelle nationale, afin de favoriser le développement des entreprises et des projets : subventions, prêts, crédits d'impôt...

Mettre des ressources à disposition des adhérents

Ressources disponibles en ligne, sur l'espace adhérent d'ekhoscen.es :
sur les crédits d'impôt, les aides disponibles pour le secteur, les études produites par Ekhoscènes...

Défendre et promouvoir

1 - Réalisation d'études publiques par Ekhoscènes ou en partenariat avec des institutions et associations (ministère de la Culture, CNM, pass Culture), pour valoriser le secteur et mettre en avant ses besoins :

- › Baromètre annuel du public du spectacle vivant réalisé par Toluna Harris Interactive pour Ekhoscènes
- › Panorama des Industries culturelles et créatives
- › Bilan saisonnier des festivals avec le ministère de la Culture et le DEPS

2 - Production de chiffres et d'argumentaires sur l'économie de nos adhérents au soutien de la création, de l'amélioration ou de la pérennisation des dispositifs de soutien

3 - Échanges et participation active à des groupes de travail et à des concertations organisées par les institutions

Exemples de sujets traités : réformes et évolutions des aides du CNM, concertation sur l'avenir des festivals de la DGCA.

Informier

- › Organisation de webinaires et d'ateliers, en association avec nos partenaires
- › Une newsletter dédiée pour informer les adhérents sur les principales actualités

Expérimenter

Le pôle des affaires économiques d'Ekhoscènes développe un nouveau champ d'action sur les innovations technologiques avec le lancement d'études, d'ateliers et de rencontres.

Le pôle des études et des affaires économiques

— **Anne-Gaëlle Geffroy**

Directrice du pôle des études et des affaires économiques

— **Lenel Nivose**

Chargé des études et des affaires économiques

› Pour contacter le pôle économique : eco@ekhoscen.es

Pôle transition écologique & RSE*

* RSE : Responsabilité sociétale des entreprises

Le pôle transition écologique & RSE aide les entreprises à intégrer les enjeux de transition dans leurs activités. Il prend une part active dans la création de dispositifs d'incitation et d'accompagnement, et mobilise les partenaires publics et privés au service des adhérents.



Nos missions

Créer et animer un réseau de pairs

- › Mises en relation
- › Témoignages
- › Groupes de travail
- › Ateliers
- › Journées de rencontre

Plusieurs programmes innovants ont été élaborés avec et pour les adhérents, pour penser et accompagner l'adaptation des entreprises et des activités.

Mutualiser les efforts à l'échelle du secteur

- › Veille active et échanges constants avec les partenaires publics et privés
- › Participation à des groupes de travail sectoriels pour l'émergence d'outils et de plans d'action communs

Mettre des ressources à disposition des adhérents

Ressources disponibles en ligne, sur l'espace adhérent d'ekhoscenes.com :

la Charte EkhoScènes, le *replay* des webinaires, des articles thématiques, l'accès à la bibliothèque du collectif Starter...

Informier

- › **Les Webinaires des Référents :** épisodes thématiques mensuels, apport d'informations pratiques et théoriques, témoignages et mise en réseau
- › Veille (réglementation, initiatives, soutiens, etc.) pour informer les adhérents sur les actualités

Le pôle transition écologique et RSE

— Hermine Pélissier du Rausas

Directrice du pôle transition écologique et RSE

— Leïla Kédemos

Chargée de transition écologique et RSE

› Pour contacter le pôle transition écologique & RSE : durable@ekhoscenes.org

La communication › des outils au service de nos adhérents et du secteur

EkhoScènes a engagé une refonte de ses outils numériques afin de mieux répondre aux besoins de ses adhérents et de renforcer sa visibilité auprès du secteur.



Nos missions

Site ekhoscenes.com

Un site public à destination de nos adhérents mais aussi des médias, des institutions et des professionnels pour suivre nos actualités, découvrir celles de nos membres et retrouver les programmes que nous développons pour accompagner le spectacle vivant face aux enjeux de demain. Un espace adhérent rénové pour faciliter l'accès aux ressources et services, personnaliser

les contenus, et optimiser le flux d'informations entre les adhérents et EkhoScènes.

Réseaux sociaux

Nouvelle stratégie éditoriale pour mettre en lumière les adhérents et leurs initiatives, relayer les actualités de la filière et affirmer notre rôle de porte-voix des intérêts collectifs.

Le pôle communication

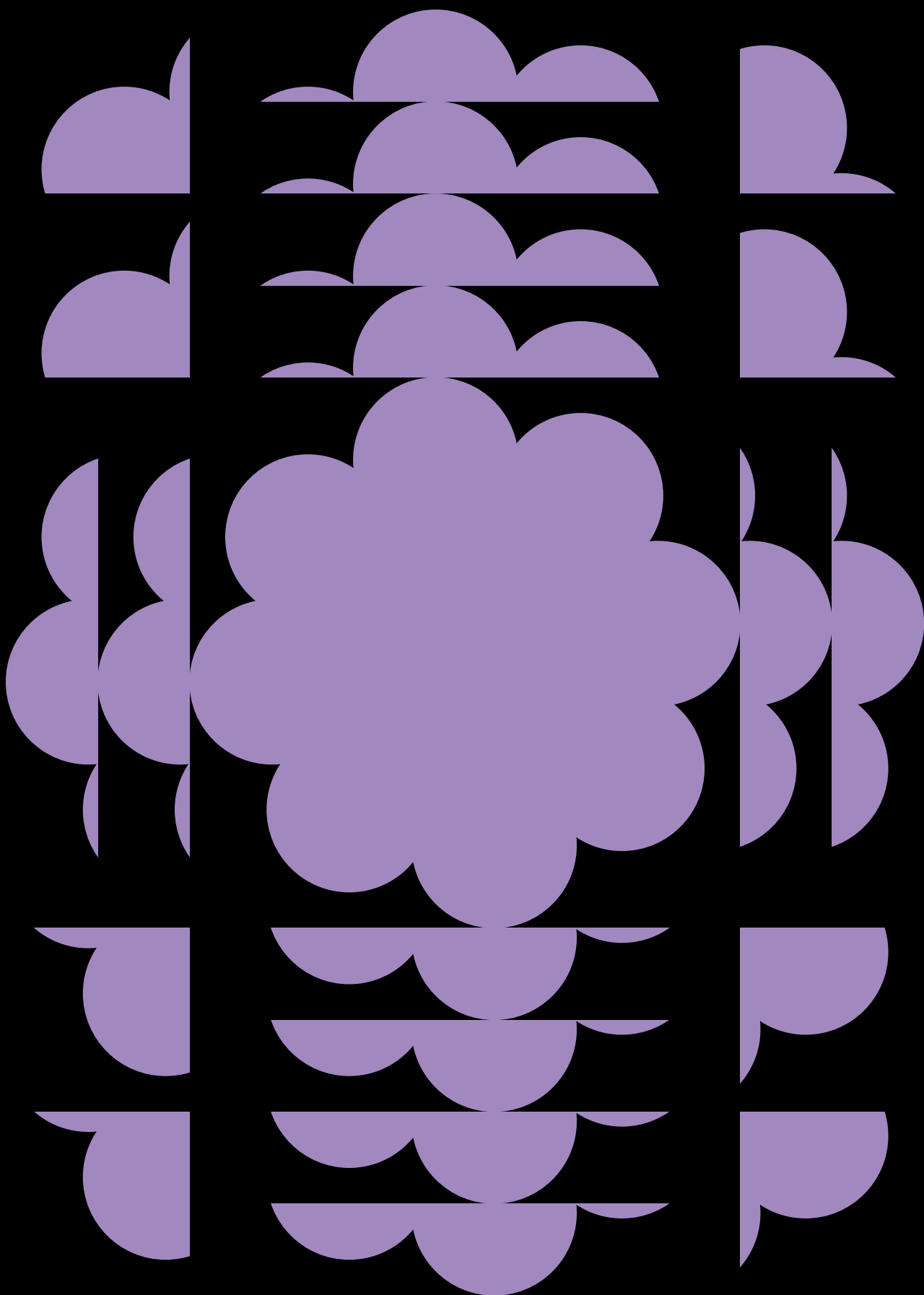
— Ana Martinez

Directrice du pôle communication et des relations institutionnelles

— Thelma Blumberg

Chargée de communication

› Pour contacter le pôle communication : communication@ekhoscenes.org



Partie 1

Retour sur la première année d'Ekhoscènes

→ Nous avons posé les bases

L'année 2024-2025 a été fondatrice pour Ekhoscènes. En favorisant les échanges entre les adhérents des trois pôles – Musique et Variété, Théâtre et Cabaret –, en multipliant les initiatives et en poursuivant les actions déjà engagées, Ekhoscènes a posé les bases de son projet : représenter le secteur du spectacle vivant privé, un secteur en mutation, au plus près des réalités territoriales, avec une vision tournée vers l'avenir. Une « année 1 » structurante, pensée pour anticiper et accompagner les transformations du spectacle vivant et affirmer le rôle d'Ekhooscènes comme interlocuteur incontournable.

Des temps d'échanges pour renforcer la dynamique collective

Les temps d'échanges et les rencontres entre adhérents, mais aussi avec les partenaires publics et les élus, sont essentiels pour faire avancer le secteur. Parmi les rendez-vous phares de cette année : le lancement de Tour de Scènes dont la première édition avait lieu en mars 2025 à Villeurbanne, l'organisation de la deuxième édition de la Journée des Référentes et des Référents, pour aborder les défis de la transition écologique et imaginer l'avenir dans un monde neutre en carbone, et l'organisation des Rencontres Cabarets

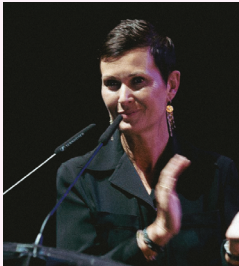
à Renaison. À travers ces moments de rencontres, Ekhoscènes favorise le dialogue entre professionnels, fédère les acteurs et instaure une dynamique de réseau entre les adhérents.

Accompagner les acteurs du secteur dans leur parcours professionnel

Grâce à des dispositifs innovants, intégrant des formats originaux comme le mentorat, le syndicat propose aux professionnels des parcours adaptés et sur mesure. Deux programmes ont ainsi vu le jour en 2024 : Femmes d'Ekhooscènes, pour renforcer la place des femmes dirigeantes dans

le secteur, et Synergies Live !, un dispositif d'accompagnement de la scène émergente dans les musiques actuelles, s'appuyant sur le rôle stratégique des productrices et producteurs de spectacles.

Ekhooscènes a également poursuivi son engagement contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS). À travers l'élaboration d'outils, l'organisation de formations, la mise à disposition d'une cellule d'urgence juridique, ou encore sa participation aux travaux parlementaires sur le sujet, le syndicat s'est affirmé comme un acteur mobilisé pour améliorer les conditions de travail des acteurs du secteur.

09 24	10 24	11 24	01 25	03 25	04 25	06 25	07 25	09 25
			06/11 Rapport sénatorial de la mission d'évaluation de la loi LCAP (page 50)	Loi de finances 25 Augmentation des plafonds du CNM et de l'ASTP		Aboutissement de la réforme de la gouvernance de l'ASTP	16 > 21/06 1^{re} édition de la France Music Week	17/07 Bilan de la concertation des festivals : mission pour étudier la possibilité d'un droit voisin pour les producteurs de spectacle vivant
		Parmi les recommandations : ouvrir, dans un cadre concerté, le chantier de la protection juridique des producteurs de spectacles	Lancement de la mission DGCA sur l'avenir des festivals (page 54)		09/04 Présentation du rapport de la Commission d'enquête VSS (page 56)	10/06 Décret son Création d'un groupe de travail technique interministériel réunissant les représentants des professionnels du secteur (page 56)	24/07 Festival d'Avignon Réunion d'Ekho-scènes avec la ministre de la Culture, occasion de rappeler les enjeux cruciaux pour le spectacle vivant privé	
			21/01 Annonce du plan Cabaret par la ministre de la Culture (page 31)	Engagement de la ministre de la Culture sur l'étude du droit voisin pour les producteurs et du décret son	17/04 Printemps de Bourges À l'ouverture de la saison des festivals, Ekho-scènes réitère l'appel pour modifier le « décret son », inapplicable au plein air			

Ekhoscènes dans les territoires

Interview croisée

— Cyrille Bonin et Manoah Michelot

Délégués régionaux : défendre le spectacle vivant privé dans les territoires



Directeur de la salle de spectacles Le Transbordeur à Villeurbanne, investi depuis vingt ans dans l'activité syndicale, Cyrille Bonin est délégué régional d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Manoah Michelot, danseur et fondateur du Cabaret-Théâtre L'Étoile bleue à Marseille, est délégué régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Avec leurs parcours différents, ils décrivent leur conception du rôle de délégué régional pour Ekhoscènes et reviennent sur les priorités qui pourraient émerger dans leurs régions dans les prochaines années.

En tant que délégué régional, comment percevez-vous votre rôle et ses implications ? Qu'est-ce que cette fonction change dans la manière dont les territoires sont pris en compte dans l'action du syndicat ?

— *Manoah Michelot*

J'ai été délégué régional dès que j'ai monté le cabaret, il y a huit ans, du temps du CAMULC. Dès le début, je suis allé voir le syndicat car nous avons besoin d'être accompagnés, en particulier sur l'aspect administratif qui est complexe. J'ai poursuivi mon mandat après la fusion du CAMULC au sein du PRODISS devenu Ekhoscènes. En tant que délégué régional, j'ai notamment représenté Ekhoscènes dans le Comité régional des professions du spectacle (COREPS). Je suis aussi élu à la Chambre de commerce depuis la dernière mandature. Je trouve important qu'il y ait un représentant de la culture dans cette institution pour montrer que la culture, ce sont aussi des entreprises, des acteurs économiques, un secteur privé souvent mal connu.

« Je conçois mon rôle de délégué régional comme celui d'un fédérateur, d'un animateur du territoire auprès des adhérents. »

— *C. Bonin*

— *Cyrille Bonin*

J'ai vécu auparavant deux périodes de crise, à savoir le post-attentat Bataclan et le Covid. Dans ce contexte, notre rôle de délégué régional était extrêmement précis : compiler des informations et les transmettre aux adhérents du syndicat. Nous devions aussi participer à des échanges sur des problématiques de sécurité, de sortie de la crise sanitaire. On nous demandait nos points de vue, on participait à des tables rondes. Depuis deux ans, la situation est différente. Nous traitons davantage de sujets spécifiques à chaque corps de métier. Je pense notamment au décret-son ou à la réglementation sur les ensembles démontables, qui a des conséquences en termes d'organisation, de surcoût, dans un environnement déjà très normé. Notre rôle aujourd'hui, en tant que délégué régional, peut aller de la sensibilisation à l'explication de texte, car nos métiers sont complexes. Par exemple, au sein du COREPS, nous devons sans cesse rappeler que nos métiers sont aussi des métiers de culture, de proximité, d'accompagnement des publics. Notre rôle est à la fois auprès des politiques, des décideurs, parfois des techniciens mais aussi des journalistes, pour « raconter » nos métiers. La salle de spectacles, le festival, le cabaret sont au cœur de toutes les problématiques de société, à commencer par les questions communautaires, les VHSS, la RSE, la transition écologique, etc. On est donc souvent confrontés à des problématiques qui partent d'un point de détail d'une de nos activités, et qui ensuite vont rebondir dans d'autres secteurs.

Les délégués en région ont deux missions principales de coordination et de transmission d'informations :

- › en interne, vis-à-vis des adhérents implantés dans leurs régions, en étant un contact privilégié favorisant les échanges avec le syndicat ;
- › en externe, vis-à-vis des pouvoirs publics (élus, collectivités territoriales, services déconcentrés de l'État, etc.), en assurant la remontée d'informations locales et en contribuant à la visibilité du syndicat en région.

Votre interlocutrice pour les délégués régionaux est Amélie Lonjaret :

a.lonjaret@ekhoscenes.org

Quels types de relations entretenez-vous avec les adhérents de votre territoire ? Et avec les autres délégués régionaux ?

— *Cyrille Bonin*

Dans mon cas, nous sommes certes une grande métropole, mais contrairement à Paris, nous sommes, vis-à-vis des autres adhérents, dans une situation de complémentarité plus que de concurrence. Et nous sommes assez proches. On peut donc dire que mon rôle est celui d'un fédérateur, d'un animateur du territoire auprès des adhérents. À Lyon, le théâtre privé comme les cabarets peuvent rencontrer des problématiques transverses, telles que l'inflation, la fréquentation ou l'augmentation du prix des billets. Il faut faire comprendre aux collectivités que si on existe médiatiquement, si on reçoit du public et qu'on continue à faire rêver, on reste dans des économies fragiles. Dans le cadre de la crise Covid, nous avons été, les salles de spectacles comme les cabarets, ceux qui ont été fermés le plus longtemps. Nous étions au cœur des problématiques. Il fallait plaider en faveur de notre secteur pour continuer à percevoir des aides. Avec les autres délégués régionaux, nous entretenons des liens d'amitié et d'expérience, quels que soient nos secteurs d'activité, ce qui nous permet aussi d'avoir des discussions informelles.

« Notre rôle est avant tout de faire savoir qu'il existe un syndicat du secteur privé, qui rassemble les cabarets, le théâtre et la musique, d'expliquer nos métiers et de montrer que la culture, ce sont aussi des entreprises. »

— *M. Michelot*

— *Manoah Michelot*

J'ai rencontré beaucoup d'adhérents grâce à la dernière Assemblée générale d'Ekhoscènes. Il y a des liens mais je pense qu'on pourrait organiser encore plus de rencontres entre adhérents au niveau régional.

En ce qui concerne les autres délégués régionaux, j'ai davantage de liens avec ceux qui viennent du cabaret, que je connaissais déjà avant. Les Assemblées générales d'Ekhoscènes pourraient être l'occasion d'avoir un temps plus informel entre délégués régionaux, pour mieux se connaître.

En quoi la présence de délégués régionaux permet-elle au syndicat d'être plus audible, plus réactif ou plus légitime dans les discussions institutionnelles en région ?

— *Manoah Michelot*

Nous sommes chacun dans nos régions en contact avec les médias locaux et les institutions publiques. Par exemple, j'ai récemment été en contact avec la présidente de la métropole. Sur certains sujets, il est plus simple que ce soit le délégué régional, qui connaît son territoire, qui parle au nom d'Ekhoscènes.

— *Cyrille Bonin*

Nous avons la connaissance du terrain, des liens avec des journalistes ou des personnalités politiques. Par exemple, pour la construction des contrats de filière avec le CNM, nous avons besoin des adjoints à la culture, des vice-présidents de région. Nous n'avons pas de solution miracle mais avec le temps, la casquette de délégué régional Ekhoscènes commence à avoir de l'importance.

Quel bilan vous tirez de votre engagement régional sur cette année 2024-2025 ? Quelles sont, selon vous, les priorités ou sujets clés que vous voyez émerger pour les prochaines années dans vos régions ?

— *Cyrille Bonin*

À Lyon, le quotidien *Le Progrès* a fait pendant deux semaines un dossier important, à la fois économique, technique et culturel sur des sujets comme les salles de spectacles et les

festivals. Nous avons été au cœur des interviews qui ont d'ailleurs été faites par des journalistes qui n'étaient pas uniquement spécialisés sur la culture. Cela permet de donner un aperçu de la complexité de notre milieu, qui recouvre des situations très différentes, entre les stades et les arénas qui se portent très bien, les salles petites ou moyennes, comme dans la région lyonnaise, qui rencontrent des difficultés économiques permanentes, ou encore des festivals dont l'état de santé dépend de nombreux facteurs. Cette année, la principale réussite de nos activités de délégués régionaux a été de montrer aux acteurs politiques et aux journalistes que nous sommes dans un secteur qui n'est pas si brillant qu'on peut le croire. Les élections de l'année prochaine vont sans doute rebattre les cartes dans beaucoup de domaines. Nous serons probablement face à des enjeux idéologiques ou politiques. Nous devons anticiper les problématiques plutôt que les subir, ce qu'on fait déjà en permanence avec Ekhoscènes, notamment sur les problèmes d'assurance face aux conditions climatiques pour les festivals, de l'accès au crédit d'impôt, sur les questions de budget, de dette, d'argent public et de fiscalité.

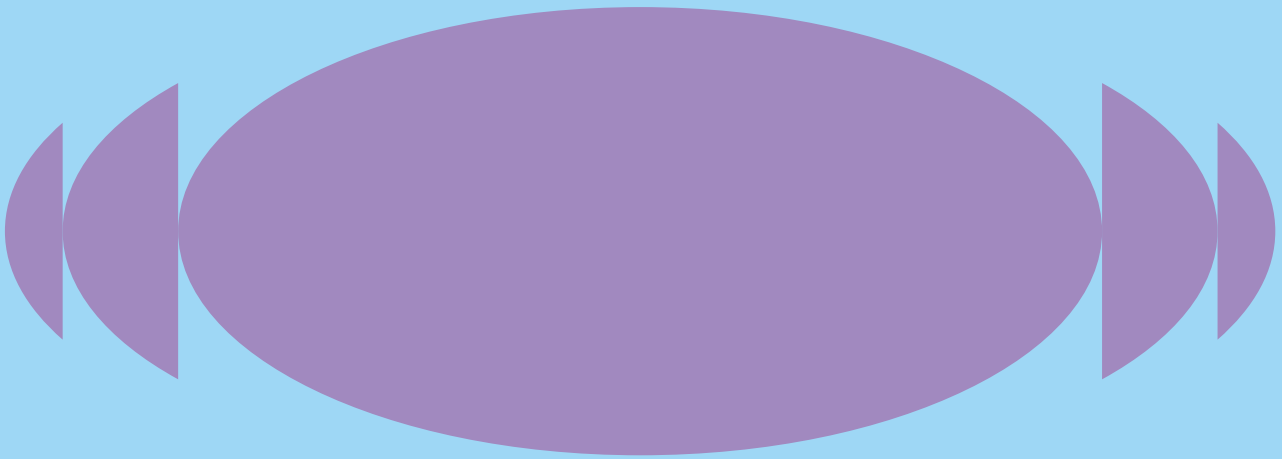
— *Manoah Michelot*

Je crois que le simple fait de montrer à quelques personnes du secteur qu'il existe un syndicat du secteur privé, qui rassemble les cabarets, le théâtre et la musique, et que nous avons des problématiques communes, est déjà une réussite en soi. C'est notamment l'intérêt, comme je le disais, d'être élu à la Chambre de commerce. Parmi les enjeux clés pour le cabaret, il y a la restauration et le crédit d'impôt spectacle, sujets sur lesquels les délégués régionaux du cabaret se battent en ce moment.

Ekhoscènes dans les territoires

Tour de Scènes

→ un nouveau rendez-vous au plus près des adhérents



Cette année, nous avons lancé Tour de Scènes, un nouveau rendez-vous en région, pour aller à la rencontre de nos adhérents au plus près de leurs réalités territoriales.

Ce format nous permet de renforcer l'ancrage local, tout en fédérant nos membres autour d'un temps commun, quels que soient leurs esthétiques ou secteurs d'activité : musique, théâtre, humour, cabaret, variétés...

La première édition, organisée le 19 mars 2025 au Transbordeur à Villeurbanne, a réuni les adhérents de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Aux côtés des délégués régionaux, ce temps d'échange a permis de :

- › présenter l'équipe d'Ekhoscènes et ses services;
- › parcourir les grands temps forts de l'année;
- › faire un point sur les dossiers prioritaires;
- › offrir un espace de parole pour recueillir les préoccupations et attentes spécifiques de nos adhérents, parler des spécificités et des enjeux du territoire.

Tour de Scènes est aussi un moment d'échange avec des invités extérieurs - médias, élus et institutions culturelles régionales - afin de croiser les enjeux du terrain avec les regards politiques et institutionnels.



Ce temps fort a également mis en lumière le rôle essentiel des délégués nommés par le Bureau dans la région Auvergne-Rhône-Alpes :

- › **Cyrille Bonin**
Le Transbordeur – 69
- › **Charlotte Guiot**
Arachnée Concerts – 63
- › **Sylvie Liogier**
Zénith de Saint-Étienne – 42
- › **Frédéric Grateau**
Cabaret Élegance – 42

Ces rendez-vous poursuivent plusieurs objectifs complémentaires

- › Écouter et échanger avec les adhérents pour mieux comprendre leurs réalités, leurs enjeux spécifiques, les dynamiques locales, et les difficultés auxquelles ils sont confrontés.
- › Renforcer les liens entre le niveau national et le niveau local, en assurant une circulation fluide de l'information, des préoccupations du terrain vers nos instances, et des travaux d'Ekhoscènes vers les adhérents.
- › Dialoguer avec les élus et partenaires publics afin de porter une parole collective structurée, rappeler les spécificités du secteur privé dans notre champ d'activité, et défendre les dispositifs nécessaires à la prise de risque et à la vitalité économique de nos entreprises.

La prochaine édition de Tour de Scènes se tiendra en octobre 2025 à Marseille, au Cabaret-Théâtre l'Étoile bleue, et réunira les adhérents de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ekhoscènes
représente
500 adhérents,
dont près de
250 en région.

Votre interlocutrice pour Tour de Scènes est Amélie Lonjaret :
a.lonjaret@ekhosscenes.org

Interview croisée
— Alexandre Duvollet
et Frédéric Grateau

Convivialité et dialogue : les Rencontres Cabarets



Créées il y a 10 ans, les Rencontres Cabarets ont perduré après la fusion du SNDTP et du CAMULC au sein du PRODISS, devenu Ekhoscènes. Elles se déroulent chaque année dans le cabaret de l'un des adhérents. Alexandre Duvollet, gérant du cabaret L'Ange bleu à Gauriaguet (Gironde), et Frédéric Grateau, qui dirige le cabaret L'Élégance à Renaison (Loire), ont respectivement accueilli la première et la deuxième édition de ces Rencontres au sein d'Ekhoscènes, en 2024 et 2025. Ils soulignent les points forts de ce rendez-vous annuel qui allie temps de convivialité, moments d'information et spectacles. Ils partagent plus généralement leur vision de l'avenir de leur métier, alors que le Plan Cabaret a été annoncé en janvier 2025 par la ministre de la Culture.

Pouvez-vous présenter les Rencontres Cabarets ? Quels en sont les points forts ?

— *Frédéric Grateau*

Les Rencontres Cabarets existaient déjà du temps du CAMULC. La première édition sous le drapeau d'Ekhoscènes a eu lieu l'an dernier, au cabaret L'Ange bleu. Cette année, les Rencontres se sont déroulées dans mon cabaret, L'Élégance, à Renaison. On s'est rendu compte que certains problèmes de fonctionnement, ou de conventions collectives diverses et variées, ne remontaient pas suffisamment entre nous ou jusqu'à nous, même si nous recevons un grand nombre d'informations de la part d'Ekhoscènes, d'où la nécessité de pouvoir échanger ensemble pendant une journée. Ces Rencontres sont avant tout l'occasion de partager un moment convivial. Généralement, la première partie, le matin, est consacrée aux tables rondes ou au partage d'informations. Par exemple, cette année, Mary Vercauteren, directrice du soutien aux artistes, aux entreprises et aux projets du Centre national de la musique (CNM), est venue faire une intervention très intéressante, qui portait notamment sur le sujet des aides du CNM. Le fait que ces Rencontres se déroulent à chaque fois dans le cabaret d'un des adhérents, qui nous accueille et nous fait découvrir son spectacle, est aussi un atout.

— *Alexandre Duvollet*

Je crois que les points forts tiennent dans le nom même de « Rencontres ». Elles ont été créées avant tout pour permettre aux adhérents de se rencontrer et de partager un moment de convivialité. Par ailleurs, il nous a paru évident de nous réunir dans un cabaret. Nous sommes avant tout des gens du spectacle. Au-delà de nos échanges, c'est intéressant d'aller voir des spectacles ailleurs, chez nos collègues. Les Rencontres Cabarets sont le bon prétexte pour mêler des rencontres de convivialité, des temps d'information et des moments de spectacle. Les dernières éditions ont été particulièrement enrichissantes en termes d'interventions, de partage de l'information et de qualité des

interlocuteurs. On s'est rendu compte que les adhérents étaient parfois plus intéressés par le fait d'avoir des informations concrètes sur des points précis comme les aides ou la fiscalité par exemple, que par des tables rondes. Entre les deux dernières saisons, on a donc mis davantage l'accent sur l'information lors de la réunion du matin. On garde ainsi plus de temps pour la convivialité et les échanges, qui sont le grand moment intéressant de ces Rencontres. Les différentes interventions des services d'Ekhoscènes ou de partenaires extérieurs comme la DGCA ou le CNM sont importantes car elles nous permettent d'avoir de la matière et du contenu mais la priorité, ce sont vraiment les rencontres.

« Ces Rencontres permettent d'apporter de l'information aux adhérents, d'identifier des problématiques qui peuvent être communes à chacun pour chercher ensemble des solutions. C'est aussi un bon moyen de nous donner de l'inspiration. »
— **F. Grateau**

Qui est invité lors de ces Rencontres ? Quels retours avez-vous eus de la part des participants ?

— *Alexandre Duvollet*

En général, entre 80 et 100 personnes sont présentes, entre 30 et 40 entités cabarets représentées. Quand on a commencé, il y avait entre 70 et 80 adhérents, soit environ 70 % des cabarets représentés. Généralement, chacun vient avec une ou deux personnes. Il peut parfois y avoir quelques invités extérieurs, mais nous n'avons pas de politique d'invitation d'institutionnels ou de journalistes. L'idée n'est pas de faire une grand-messe ou une action de communication du pôle Cabaret, mais d'échanger entre nous. Les Rencontres se font chaque année dans des régions différentes. On essaie de faire un tour de France. Notre présence dans l'une de ces régions pourrait être l'occasion

de rencontrer les personnes d'autres pôles. Celui ou celle qui reçoit dans sa région pourrait déjà rencontrer les acteurs locaux des autres pôles qui sont dans sa région. Ça serait plutôt intéressant. C'est d'ailleurs l'objectif des nouvelles réunions « Tour de Scènes » proposées aux adhérents des différents Pôles. Quant aux retours des participants, ils sont toujours positifs. Lors la première édition l'an dernier, nous avons eu quelques problèmes d'organisation avec des décalages dus au transport. Nous avons un timing très serré, qui a fait que les Rencontres se sont beaucoup concentrées sur l'information, les réunions, en oubliant un peu la genèse de ce rendez-vous qui est justement de privilégier des temps d'échanges entre participants. C'est important de ne pas oublier ces moments.

Ces échanges ont-ils permis de faire émerger des revendications ou des positions collectives plus fortes ?

— *Alexandre Duvollet*

Il y a toujours des revendications qui émergent lors des temps de paroles ouverts, une fois que les tables rondes sont terminées, même si elles ont été moins nombreuses ces derniers temps. Il y a eu des remarques notamment sur la charge administrative ou sur certaines procédures. Le plus souvent, elles apparaissent sous forme de signaux forts, pendant les Rencontres, lors de face-à-face qui peuvent être très directs. Lorsque les administrateurs et les élus discutent, ils se rendent compte qu'il y a des sujets qui commencent à être redondants, des problèmes que l'on peut ensuite faire remonter pour les traiter lorsque c'est du ressort du syndicat. Pour autant, la plupart du temps, ces problèmes sont déjà connus de nous car on fait tous le même métier.

Quelles sont vos attentes pour les prochaines éditions ?

— *Frédéric Grateau*

Pour les prochaines éditions, on souhaite garder ce moment de convivialité et mobiliser encore plus les adhérents pour qu'ils soient plus nombreux à venir aux Rencontres. On profite d'ailleurs souvent de cette

séquence pour inviter des cabarets qui ne sont pas adhérents mais qui sont installés dans la région où ont lieu les Rencontres. On peut ainsi leur expliquer le fonctionnement du syndicat et leur proposer éventuellement de devenir adhérents. On pourrait peut-être, pour faciliter l'ouverture de ces Rencontres aux autres pôles, envisager de regrouper les événements qui peuvent réunir les adhérents en un même endroit. Par exemple, cette année, une réunion « Tour de Scènes » réunissant les adhérents avait lieu à Lyon le lendemain des Rencontres Cabarets, alors que ces dernières se déroulaient à Renaison.

— *Alexandre Duvollet*

On souhaiterait pouvoir ouvrir ces Rencontres aux autres pôles de manière plus systématique. Cela impliquerait peut-être d'améliorer la transmission d'information auprès des autres pôles et de ne pas se concentrer uniquement sur les sujets cabaret. Il pourrait aussi être intéressant de proposer aux adhérents un questionnaire dans lequel ils indiqueraient les sujets qu'ils souhaiteraient voir traités pendant ces réunions. Il faut qu'on amène une nouveauté, une originalité dans les sujets. Les Rencontres Cabarets existent depuis dix ans et fonctionnent bien. Le format de base est toujours le même et on l'adapte ensuite en fonction des lieux. Par exemple, le format parisien est toujours plus simple à organiser, notamment grâce aux transports en commun. C'est toujours plus compliqué quand les Rencontres ont lieu en ruralité. Pour autant, je pense que le format global doit rester le même. Il faut que ce soit un événement complémentaire de l'Assemblée générale d'Ekhoscènes en septembre et qu'on n'avait pas avant de rejoindre le syndicat. C'est positif d'avoir à la fois une grande Assemblée générale où tout le monde se rencontre et un événement plus resserré comme les Rencontres Cabarets. Il faut qu'on puisse inviter quelques adhérents d'autres pôles pour qu'ils découvrent cette esthétique, mais il me semble important que les Rencontres demeurent des réunions cabarets.

« Les Rencontres Cabarets sont le bon prétexte pour mêler des rencontres de convivialité, des temps d'information et des moments de spectacle. Les dernières éditions ont été particulièrement enrichissantes en termes d'interventions, de partage de l'information et de qualité des interlocuteurs. »
— A. Duvollet

Plus généralement, quelle est votre vision de l'avenir de votre métier ?

— *Alexandre Duvollet*

Toute la difficulté de notre métier est de survivre aux différentes crises qui se succèdent. Nous évoluons dans un environnement compliqué. Depuis 2015, avec les attentats puis la crise du Covid, nous rencontrons régulièrement de nouveaux problèmes. Il n'existe pas une seule réponse car le monde du cabaret est très divers. Certains établissements fonctionnent, d'autres moins. Le facteur artistique est très large. Il y a également le facteur géographique, commercial, beaucoup d'éléments qui font qu'on ne peut pas donner une recette magique. On peut peut-être se projeter sur son établissement, mais il est plus compliqué de se projeter sur le cabaret en général.

Comment avez-vous accueilli les annonces sur le Plan cabaret qui ont été faites en janvier par le ministère de la Culture ?

— *Frédéric Grateau*

L'aspect positif de ce plan est que le cabaret nous a semblé enfin reconnu par le ministère de la Culture. En revanche, le plan s'apparente plus à un plan « artiste » que « cabaret ». Quand on parle de cabaret, on fait référence à nos établissements fixes, tandis que ce plan est davantage une aide accordée à l'artiste qu'aux lieux.

— *Alexandre Duvollet*

Ce plan est positif dans le sens où il va apporter aux cabarets un focus, un moment de visibilité médiatique qui va nous permettre de faire des propositions, au-delà de la visibilité. Pour nous, le plan cabaret peut s'assimiler à la démarche de la reconnaissance du cabaret au travers de celle du cancan par l'UNESCO. Au-delà des annonces budgétaires dont la concrétisation va dépendre des volontés étatiques, c'est surtout la reconnaissance des cabarets qui est importante dans ce plan.

Plan cabaret

Le Plan cabaret a été annoncé le 21 janvier 2025 au Moulin Rouge (Paris) par la ministre de la Culture, Rachida Dati.

Le plan se décline autour de 3 axes :

- I. soutenir la création
- II. renforcer la visibilité et la connaissance du cabaret
- III. valoriser le patrimoine du cabaret

Ekhoscènes est engagé aux côtés du ministère afin d'accompagner la mise en œuvre des mesures annoncées :

- › pour une meilleure reconnaissance du cabaret à l'échelle nationale et internationale,
- › pour la mise en lumière du secteur au travers d'un focus Cabaret qui sera organisé à l'automne 2026.

En savoir plus :

notre communiqué de presse : ekhoscenes.com

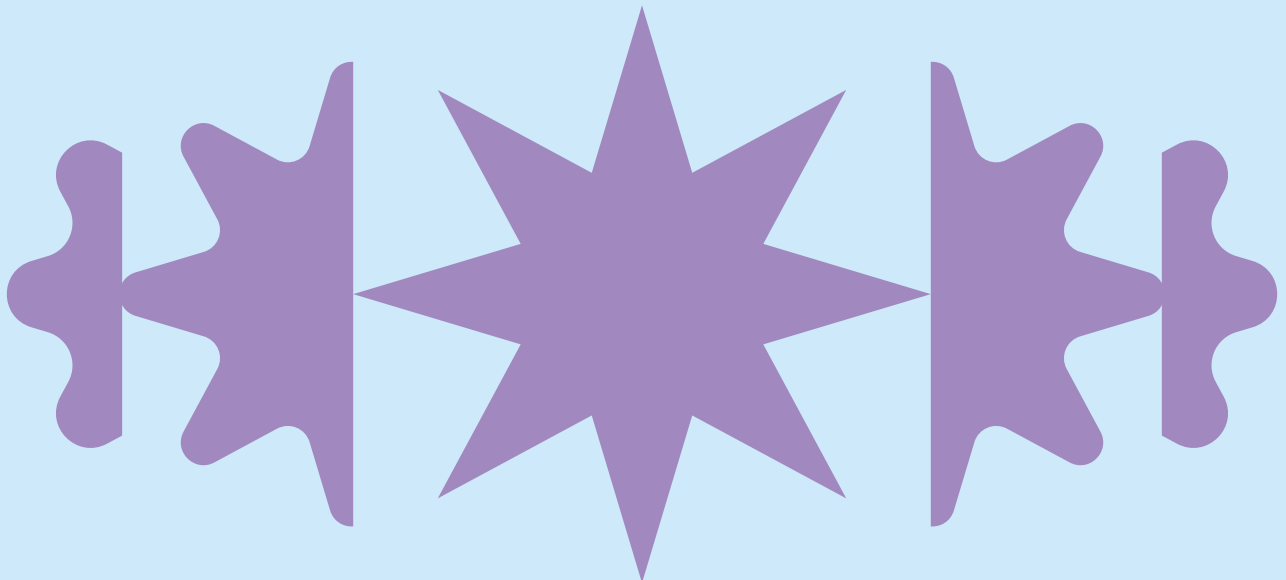
Votre interlocutrice pour les Rencontres Cabarets est Isabelle Gentilhomme

i.gentilhomme@ekhoscenes.org

Ekhoscènes dans la lutte contre les VHSS

Si Ekhoscènes est mobilisé depuis plusieurs années dans la lutte contre toute forme de violence sexiste et sexuelle, nos actions concrètes se sont renforcées sur l'année 2024-2025.

Dès 2019, le ministère de la Culture a annoncé son plan de lutte contre le harcèlement et les violences sexuelles et sexistes.



Engagée à la FESAC (Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audio-visuel et du cinéma), Ekhsoscènes a signé aux côtés des autres partenaires sociaux du secteur un accord pour la création d'une cellule d'écoute gratuite et anonyme à destination des victimes et des témoins de violences sexuelles et sexistes dans le secteur du spectacle vivant et enregistré, qui a vu le jour en mai 2020.

Les entreprises représentées par Ekhsoscènes se sont engagées à respecter les protocoles mis en place par le Centre national de la musique (CNM) et l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP), respectivement en janvier 2021 et février 2023, qui conditionnent l'affiliation et toute aide perçue par eux. Ekhsoscènes a participé activement à l'élaboration de l'accord collectif de la branche des entreprises du spectacle vivant privé, ainsi que de la boîte à outils qui y est annexée. L'objectif poursuivi par les partenaires sociaux était de pouvoir mettre à disposition des entreprises de la branche un cadre pour les accompagner dans les actions de préventions essentielles et de leur apporter une aide sur la façon de gérer un signalement et une enquête interne.

Ekhsoscènes a souhaité accompagner ses adhérents tant sur la mise en œuvre juridique pratique de cet accord au sein de leur structure que sur les aspects de psychologie comportementale à adopter.

Un module de prévention VHSS a également été mis en place.

« A la suite de cette présentation en avril 2025, les deux cadres salariés de l'entreprise ont suivi en juin une formation pour devenir référent sexisme et harcèlement sexuel, et nous sommes en train de travailler à réaliser un document simplifié et facile d'accès résumant les enjeux et démarches à suivre, destiné aux salariés permanents et intermittents. Il me semble par ailleurs évident et indispensable qu'Ekhsoscènes, et plus largement le secteur, s'empare de ces sujets qui sont encore loin d'être intégrés dans le fonctionnement de nos entreprises. »

**— P.-P. Houdebine
Fondateur de Furax**

Cette année Ekhsoscènes a également mis à la disposition de ses adhérents une cellule d'urgence hébergée chez Factorhy, un cabinet d'avocats partenaire, afin de pouvoir répondre rapidement à toute interrogation et accélérer le temps de réactivité.

En qualité de première organisation patronale du spectacle vivant privé, Ekhsoscènes a été auditionné lors de la « Commission d'enquête relative aux violences commises dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, du spectacle vivant, de la mode et de la publicité », portée par les députés Erwan Balanant et Sandrine Rousseau, en qualité de rapporteur et présidente respectivement.

Cette audition a été l'occasion pour nous de partager les premières avancées mises en place dans le secteur à l'initiative du syndicat et de ses adhérents, et de faire état des limites rencontrées par les professionnels, parfois dépourvus d'outils et de ressources pour réagir au mieux face aux cas de violence.

Le rapport de la Commission, publié le 9 avril 2025, constitue une première pierre indispensable pour poursuivre la mobilisation collective. Ekhsoscènes s'engage à travailler aux côtés des parlementaires pour échanger autour de l'application des recommandations du rapport, en perspective d'une proposition de loi d'ores et déjà annoncée par le rapporteur.

Nous restons pleinement mobilisés pour accompagner efficacement nos adhérents et ainsi continuer d'améliorer les conditions de travail des personnes qui travaillent dans notre secteur.

Ekhsoscènes a souhaité accompagner ses adhérents tant sur la mise en œuvre juridique pratique de cet accord au sein de leur structure que sur les aspects de psychologie comportementale à adopter.

Pour en savoir plus :
notre communiqué de presse :
ekhsocenes.com

Ressources disponibles pour nos adhérents sur :
ekhsocenes.com/fr/espace-adherent/affaires-juridiques

Femmes d'Ekhoscènes. Un nouveau volet mentorat pour inspirer et faire bouger les lignes



Lancé au printemps 2024, le programme Femmes d'Ekhoscènes accompagne les dirigeantes adhérentes d'Ekhoscènes.

Depuis cette année, Femmes d'Ekhoscènes a également mis en place un module de mentorat, pour lequel quatre binômes ont été formés. France Allègre, directrice générale de La Cigale et La Boule Noire (Paris), et Maud Boisson, directrice de l'Arcadium (Annecy), forment l'un de ces binômes. Respectivement mentore et mentorée, elles reviennent sur leurs premiers mois d'expérience au sein de ce programme et sur ce qui fait la valeur spécifique d'une relation de mentorat pour les femmes dirigeantes du secteur.

Quelles sont les problématiques les plus sensibles pour les femmes dirigeantes du spectacle vivant privé aujourd'hui ?

— Maud Boisson

Lors de notre première réunion de mentorat, j'ai pu constater que ces problématiques n'étaient pas les mêmes pour toutes les femmes dirigeantes. Dans mon cas, c'est la sous-représentation des femmes dans les postes de direction. On a des postes à responsabilité, mais à responsabilité intermédiaire. Les fonctions de direction générale sont bien plus difficiles ou bien plus longues à atteindre pour les femmes.

— France Allègre

Je crois que le syndrome de l'imposteur existe chez de nombreuses femmes. On se sent dans l'obligation de prouver qu'on est légitime à notre poste, de rester à notre place. On est donc moins dans un esprit de confrérie et de camaraderie que les hommes. Le programme Femmes d'Ekhoscènes permet de recréer un peu de cette camaraderie entre femmes, de disposer d'un espace de bienveillance, de partage sans jugement et sans posture.

Comment avez-vous rejoint le programme Femmes d'Ekhoscènes ? Qu'est-ce qui vous a motivées à intégrer ce volet de mentorat ?

— Maud Boisson

Je voulais avant tout rompre l'isolement que j'ai pu ressentir en arrivant en région où il est plus difficile qu'à Paris de faire partie d'un réseau. En rejoignant ce programme, je souhaitais aussi retrouver une émulation intellectuelle autour de mon métier et de notre secteur. Quand on dirige une

salle, on est peu confronté aux enjeux du métier. Je souhaitais aller à la rencontre de mes homologues féminines et participer à une réflexion collective. Le programme m'a permis d'avoir des rendez-vous réguliers avec ma mentore et avec les autres femmes du programme. En cela, il est allé au-delà de mes attentes. J'ai particulièrement apprécié les « lunch sessions », avec une intervenante sur une thématique spécifique, toujours très vivants et utiles.

« Ce programme est une vraie valorisation mutuelle, une mise en lumière des femmes de notre métier, qui nous pousse à nous exposer, nous apporte de la force et une forme d'assurance. »
— F. Allègre

— *France Allègre*

J'avais déjà été sollicitée, plusieurs mois avant la création de Femmes d'Ekhoscènes, pour faire partie d'un jury d'attribution d'une subvention. L'aspect mise au service de l'intérêt général m'avait plu. Lors du lancement de Femmes d'Ekhoscènes, le premier objectif était de sensibiliser les femmes dirigeantes de ce milieu au fait d'être élues au sein des instances du syndicat. Je trouvais intéressant de travailler pour la filière et pour son développement. Je suis entrée par ce biais, j'ai décidé de me présenter et je suis maintenant élue au Bureau. Le mentorat est venu dans un deuxième temps, assez naturellement, dans la continuité des formats de soirées organisées dans le cadre de Femmes d'Ekhoscènes.

Quelle est, selon vous, la force principale de ce programme et de ce volet mentorat ?

— *Maud Boisson*

Je crois que sa force, c'est le compagnonnage : se rencontrer, partager, échanger. C'est aussi de pouvoir bénéficier d'un accompagnement sur mesure, qui s'adapte à notre rythme et à nos besoins. Nous avons un rendez-vous par mois, au cours duquel on abordait une problématique ou la réflexion du moment.

— *France Allègre*

C'est un réseau d'écoute, de partage, de bienveillance, de douceur et sans jugement. Les « lunch sessions » sont peu à peu devenues de vrais lieux de confiance, où l'on peut se permettre d'être vulnérable, ce qui est rarement possible dans notre univers de dirigeantes. Avant d'être mentore, je pensais que le mentorat était assez proche du coaching, que nous allions travailler sur des sujets très précis, que je devrais apporter une compétence, faire un travail de préparation en amont. Or, ce parcours s'apparente davantage à un échange entre pairs, un lieu de conseil mutuel. Mes attentes ont donc évolué dès le premier jour de la formation. J'ai finalement réalisé que mon rôle auprès de Maud était plutôt d'être une oreille attentive, un regard neutre. On s'aide mutuellement à réfléchir différemment. On a

des conversations qui ont du sens, un vrai intérêt.

Qu'est-ce que le mentorat vous a permis de voir ou d'oser, que vous n'auriez peut-être pas envisagé seule ?

— *Maud Boisson*

Pour moi, la grande étape, c'était déjà d'oser candidater. Ensuite, ce mentorat m'a apaisée. Il m'a permis de m'ancrer vraiment dans ma fonction et ma posture de dirigeante. C'est du partage et je trouve cela très sain et très utile.

— *France Allègre*

Cette formation apprend à se valoriser et à parler de soi. Par exemple, je crois que sans Femmes d'Ekhoscènes, je n'aurais pas enregistré le podcast de Delight.

Quels sont vos premiers retours d'expérience sur ce volet mentorat ? Avez-vous observé des transformations concrètes dans votre quotidien professionnel ?

— *Maud Boisson*

C'est apaisant d'avoir une alliée professionnelle comme France. Je sais que je peux l'appeler si j'ai une problématique, une question ou une réflexion. C'est un appui supplémentaire d'une femme qui en plus fait le même métier que moi. C'est une respiration dans mon quotidien.

— *France Allègre*

À Paris, il est plus facile d'échanger avec d'autres femmes dirigeantes de salles, mais on peut être en concurrence avec certaines. Avec Maud, on peut échanger de pair à pair, avec une femme dirigeante qui ne travaille pas dans la même région, ni sur le même modèle économique, ni avec les mêmes clients. C'est aussi un atout d'avoir dans mon réseau une femme qui dirige une salle en territoire avec moins de dates, qui peut donc avoir un certain recul, aller plus en profondeur sur les sujets et qui est aussi plus polyvalente.

Quelles évolutions souhaitez-vous voir pour le programme dans les années à venir ?

— *Maud Boisson*

Le fait que ce réseau Femmes d'Ekhoscènes existe, qu'il soit animé par l'équipe d'Ekhoscènes avec autant de conviction, d'enthousiasme et d'énergie, est déjà formidable en soi. Et ce programme de mentorat permet de broder très finement ce réseau. Il faut qu'il perdure. C'est à nous de faire vivre ce programme que nous proposons Ekhoscènes et de le partager pour qu'il s'ouvre à de nouvelles figures.

— *France Allègre*

Les soirées qui permettent de réunir les femmes du programme et de faire intervenir une personnalité inspirante sont de très bonne qualité. Nous pourrions aller plus loin sur ce format, par exemple en faisant suivre la conférence par un dîner, afin de prolonger les échanges. Au-delà, ma certitude est que ce programme doit continuer. Avec une charge mentale importante, les femmes ont souvent moins de temps pour se faire un réseau et prendre de la hauteur. Ce programme nous oblige à le faire, dans un sens positif.

« L'aspect personnalisé du mentorat fait qu'il devient un espace de confiance dans lequel on peut se montrer vulnérable. On ne se transmet pas une expérience, on la partage, sans jugement, d'égal à égal. »
— M. Boisson



Le programme Femmes d'Ekhoscènes

Femmes d'Ekhoscènes accompagne les dirigeantes du spectacle vivant privé au travers de quatre axes complémentaires :



Les rencontres

Plusieurs fois par an, rencontres avec des femmes leaders dans le secteur de la culture et des industries culturelles (Rima Abdul-Malak, Marjane Satrapi, Déborah Papiernik...)



Mentorat

- › 4 binômes mentore/mentorée,
- › Objectifs : partage d'expérience, montée en compétences, leadership.



Ateliers de co-développement

- › Autour de sujets comme la confiance en soi, la prise de parole en public, ou l'image sur les réseaux sociaux.



Présence en festivals

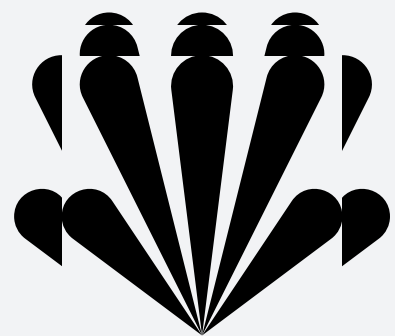
Rencontre sur le terrain pour mobiliser notre communauté et encourager une participation active.

En 2025 : Printemps de Bourges, Festivals Sœurs Jumelles à Rochefort, Festivals d'Avignon, Les Francfolies de La Rochelle.

Depuis avril 2025, le programme s'inscrit dans la durée avec la création de l'association Femmes d'Ekhoscènes.

Plus d'informations sur ekhoscenes.com/fr/femmes-dekhoscenes

Votre interlocutrice pour Femmes d'Ekhoscènes est Amélie Lonjaret : a.lonjaret@ekhoscenes.org

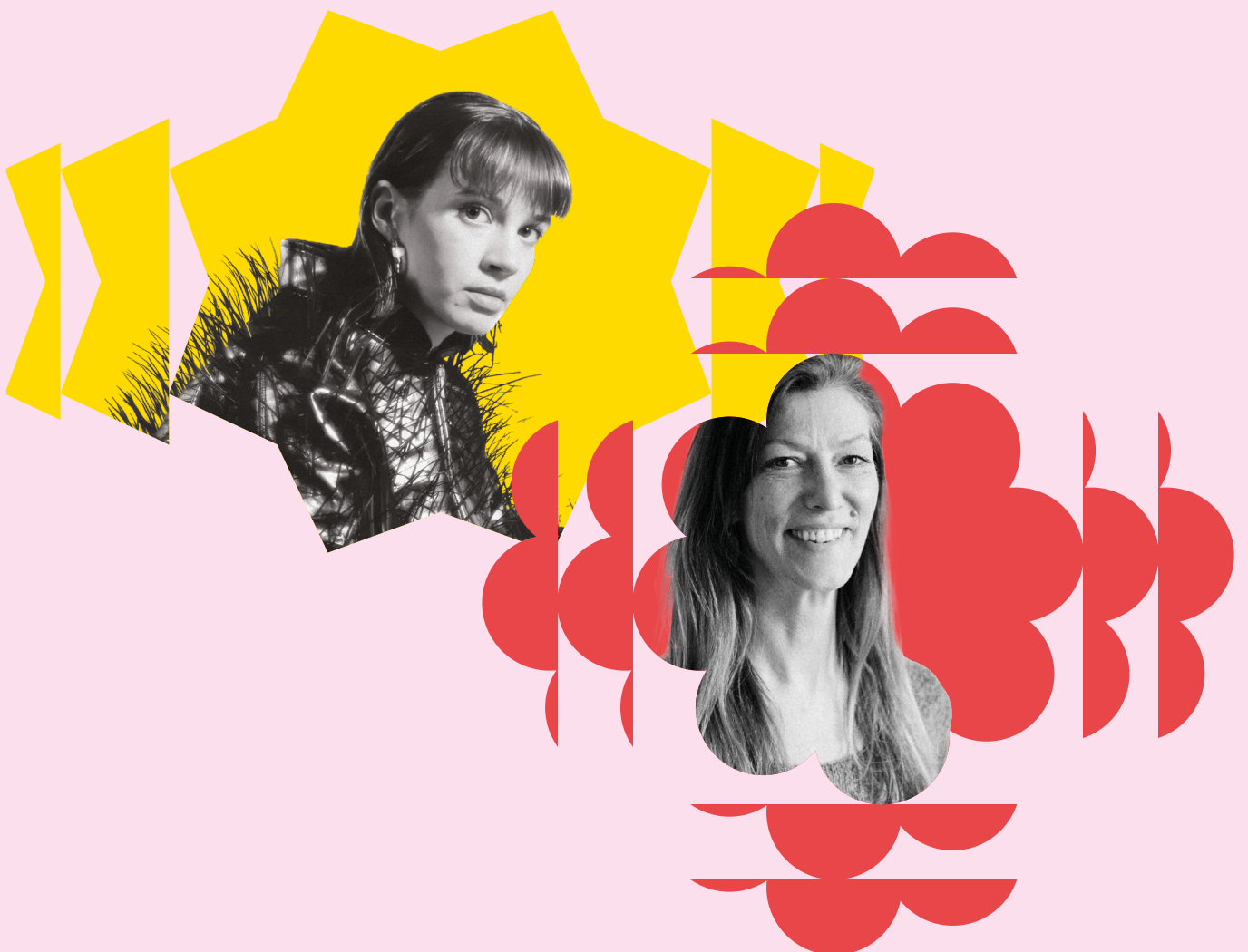


Interview croisée

— Dorothée Oury et Asfar Shamsi

Synergies Live !

Le rôle des producteurs dans le développement des carrières d'artistes



Lancé en 2024 par EkhoScènes et la Sacem, Synergies Live ! est un dispositif d'accompagnement de talents émergents, avec un focus résolument live. Ce dispositif repose sur la création de binômes entre de jeunes artistes soutenus par la Sacem et des productrices et producteurs de spectacles adhérents d'EkhoScènes.

Ce programme met en lumière le rôle essentiel, mais souvent mal connu, de ces derniers. Pas seulement comme soutien technique ou logistique, mais comme partenaires de confiance. Dorothée Oury, co-directrice artistique et commerciale des entreprises de spectacles PODIUM et HOOH, a été participante des éditions 2024 et 2025 de Synergies Live !

Asfar Shamsi, artiste émergente, fait partie de l'édition 2024 et est la marraine de la promotion 2025. Elles livrent leur retour d'expérience et partagent leur vision du rôle du producteur dans le développement de la carrière d'un artiste.

Pourquoi et dans quelles conditions avez-vous rejoint Synergies Live ! ?

— Dorothée Oury

En tant que co-directrice artistique et commerciale, je trouve toujours intéressant de découvrir de nouveaux artistes. J'ai été sollicitée par EkhoScènes et la Sacem pour rejoindre Synergies Live ! L'un des atouts de ce dispositif est qu'il fait participer des producteurs et productrices de spectacles qui travaillent avec des artistes différents, dans des entreprises de tailles différentes. Je souhaitais à la fois comprendre la façon dont les autres producteurs géraient le développement de carrière des artistes, connaître leur vision mais aussi partager la mienne. Les productrices et producteurs du programme ont d'abord sélectionné des projets parmi les personnes qui

ont bénéficié de l'aide à l'autoproduction de la Sacem. On nous a ensuite proposé d'y participer. J'ai apprécié le fait d'être entourée de personnes qui nous conseillent et qui n'ont pas d'intérêt direct financier dans nos projets. C'est assez rare, surtout en début de parcours, d'avoir l'opportunité d'échanger avec les producteurs de spectacles.

« Ce programme est une façon pour les producteurs de découvrir des manières différentes de développer des artistes. C'est très enrichissant. »
— D. Oury

Avant Synergies Live !, quelle était votre vision du rôle de producteur de spectacles dans le développement d'un artiste ? Cette perception a-t-elle évolué ?

— Asfar Shamsi

Au départ, je voyais un peu le producteur comme une « clé magique », l'assurance de trouver des dates. Grâce à Synergies Live !, j'ai compris qu'il y avait beaucoup d'autres enjeux et aussi un contexte financier et économique à prendre en compte. Le fait de mieux connaître ces enjeux, d'aller au-delà de ses croyances permet de dramatiser notre situation d'artiste émergent. Ma perception du rôle de producteur de spectacles a évolué

grâce aux échanges que nous avons pu avoir avec eux, mais aussi avec Anne Burlot-Thomas qui a coordonné le programme, et avec les autres artistes. Ces interlocuteurs ont nourri et enrichi notre réflexion.

— Dorothée Oury

Dans le cadre de Synergies Live !, nous avons apporté notre témoignage et partagé notre expérience, notamment sur les enjeux financiers qui se présentent lorsqu'on s'engage auprès d'un artiste. Ce programme nous donne l'occasion de présenter aux artistes notre rôle, économique et artistique, de conseiller les participants, de les mettre en relation avec les managers, ou encore les labels. Les artistes apprennent aussi à se présenter auprès des professionnels, ce qui est un bon exercice. L'enjeu est de faire prendre conscience aux artistes qu'un producteur prend un risque lorsqu'il s'engage auprès d'un artiste, et que cela représente un travail au long cours.

« Le développement d'un projet musical est un travail au long cours, avec plusieurs composantes. Ma perception du rôle de producteur de spectacles a évolué grâce aux échanges que nous avons pu avoir avec eux. »
— A. Shamsi

En quoi le live contribue-t-il à la carrière d'un artiste, à forger son identité et sa longévité ? Peut-on le considérer comme un levier économique et stratégique pour un artiste ?

— *Asfar Shamsi*

Je crois beaucoup au développement par le live. C'est une façon de sortir du développement virtuel. Aujourd'hui, le digital est très présent dans la carrière d'un artiste et il est difficile d'engager le public sur le long terme. Or, nous faisons de la musique avant tout pour partager avec le public. Le live donne du sens à notre travail. C'est une question idéologique, philosophique et de valeur. C'est aussi une façon de se différencier alors que des milliers de morceaux sortent chaque jour sur les plateformes. Par ailleurs, je pense qu'il y a des univers et des propos musicaux qui sont plus faciles à comprendre quand on les voit en live.

— *Dorothée Oury*

Le levier économique n'est pas celui que je mettrais le plus en avant, car il n'existe qu'à partir du moment où l'artiste commence à faire un volume de dates et de salles assez conséquent. Il me semble que le live est avant tout la finalité du talent artistique. C'est une rencontre avec le public, lors de laquelle l'artiste peut livrer ses émotions et le message qu'il souhaite faire passer à travers ses morceaux. Lors de live avec d'autres musiciens, il y a une symbiose du groupe qu'on ne peut pas ressentir par une simple écoute. Le live peut être également un show incroyable et avoir un aspect très visuel. La période du Covid a démontré combien le live était primordial.

Qu'est-ce que le travail en binôme et le travail collectif vous ont apporté, humainement et professionnellement ?

— *Asfar Shamsi*

Le travail en binôme m'a apporté des temps d'échanges, de discussions, des conseils, un regard extérieur et expert sur les questions que je me posais. Lors des temps collectifs, les producteurs et productrices ont pu apporter leur regard sur nos projets.

On se rend compte qu'il n'y a pas toujours de réponse miracle. Il y a parfois des points de désaccord avec les autres artistes et les producteurs, précisément parce qu'il n'y a pas une bonne façon de faire. Le producteur qui m'accompagnait au sein du programme a pu venir à quelques dates : ce retour en direct sur notre travail nous donne de la matière pour faire évoluer notre proposition artistique. Le travail collectif permet aux artistes émergents de se sentir moins isolés et de se rendre compte que les problématiques qu'ils rencontrent sont souvent partagées par les autres et inhérentes au développement des projets. L'intérêt est de découvrir d'autres façons de travailler et d'autres entreprises. On peut ainsi prendre des décisions en connaissance de cause, en ayant des éléments de comparaison.

— *Dorothée Oury*

Le travail en binôme donne la possibilité à l'artiste de poser des questions à son référent. Ce dernier peut faire des retours sur le travail de l'artiste et le conseiller personnellement. Le travail collectif est aussi intéressant car il permet de confronter différents points de vue, d'avoir une diversité de témoignages, de découvrir d'autres méthodes de développement. C'est aussi un format qui donne la possibilité aux artistes de se regrouper lors de festivals quand les producteurs ne sont pas disponibles. Du côté des producteurs, cela permet à une petite entreprise de production de spectacles comme la mienne d'échanger avec de plus grandes entreprises, que je n'ai pas toujours l'occasion de côtoyer au quotidien.

Quels sont les obstacles que peuvent rencontrer les artistes émergents ? En quoi Synergies Live ! a-t-il pu aider à lever certains freins ?

— *Asfar Shamsi*

L'un des plus gros obstacles que j'identifie est le manque de subventions dans la culture, notamment sur le live. Le nombre important d'artistes émergents peut aussi être vu comme un obstacle dans la mesure où il met chaque artiste en concurrence

avec de nombreuses personnes. La recherche du financement en est un autre, alors qu'il est souvent difficile pour un artiste de vivre de sa musique. Je pense que la place des réseaux sociaux dans la musique peut aussi représenter un obstacle. Synergies Live ! permet de lever certains de ces freins car il nous donne accès à un réseau, dans l'industrie de la musique. Nous avons eu par exemple l'opportunité de rencontrer des professionnels au Printemps de Bourges. C'est un vrai gain de temps.

— *Dorothée Oury*

Je crois aussi que Synergie Live ! permet d'entrer plus rapidement dans un réseau professionnel. Nous avons accompagné les artistes dans le cadre du Printemps de Bourges, de Rock en Seine, lors des Nuits de Fourvière. Ce sont des festivals qu'on appelle précurseurs car beaucoup de professionnels de la musique y sont présents.

Binômes de la promo 2

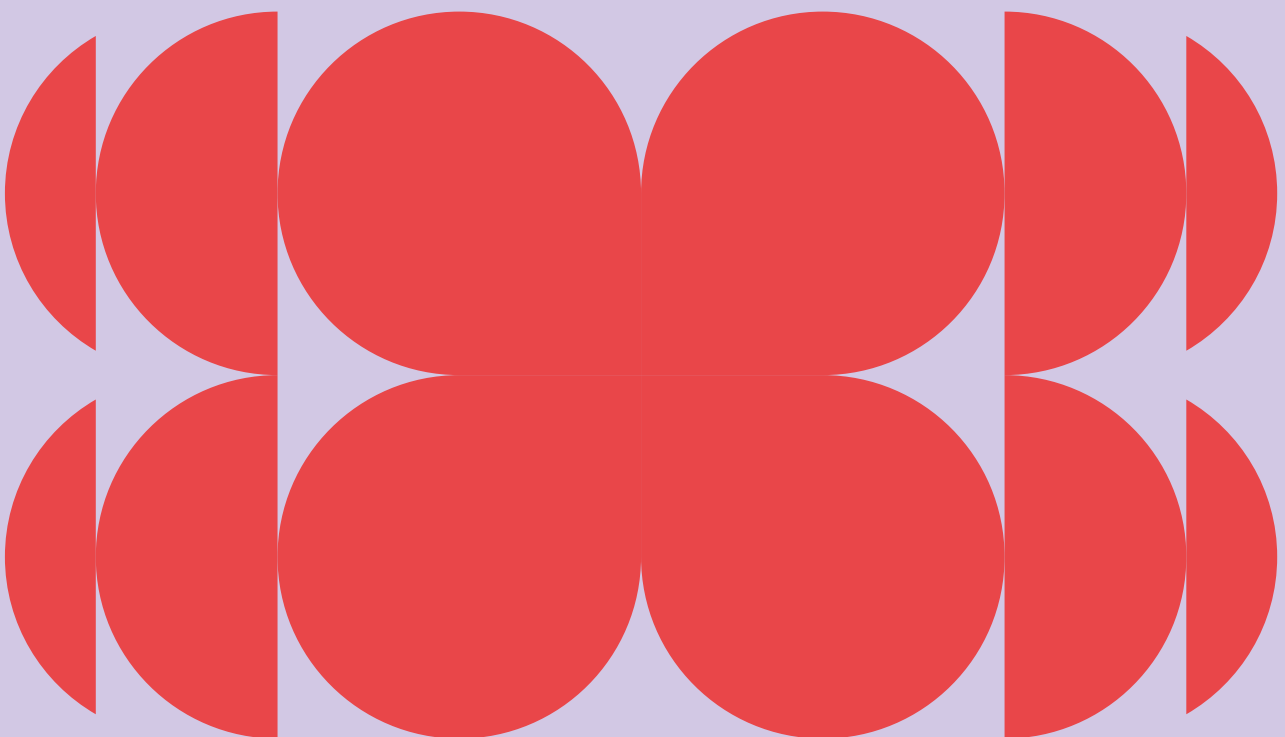
- › **Alex Fallourd** (Astérios) accompagne **Silvestri**,
- › **Alice Pourcher** (Caramba) accompagne **Bey**,
- › **Anne-Claire Levron** (Wart) accompagne **Lagrace**,
- › **Christel Martinet** (Corida) accompagne **Acifig**,
- › **Dorothée Oury** (Podium) accompagne **Bleu Berline**,
- › **Lola Chevallier** (Bleu Citron) accompagne **Elena Copsi**,
- › **Marion Gabbai & Tifenn Monereau** (Vedettes) accompagnent **Saône**,
- › **Quentin Bruneaud** (AEG) accompagne **DO not DO**.

Plus d'informations sur ekhoscenes.com/fr/synergies-live

Votre interlocutrice pour Synergies Live ! est Nancy Marquetet
n.marquetet@ekhoscenes.org

Journée des Référentes et des Référents →

Après une première édition organisée en juin 2023, Ekhoscènes a investi l'Académie du Climat à Paris le lundi 17 mars 2025 pour la deuxième « Journée des Référentes et des Référents ». 100 personnes sont venues de toute la France pour participer à ce temps de rencontre et d'information, dont 70 adhérents issus de 54 structures des pôles Musique et Variété, Théâtre et Cabaret.





Une journée pour qui ?

Chaque entreprise adhérente à Ekhoscènes a rejoint une démarche collective en signant la « Charte pour un spectacle vivant durable et responsable », et a désigné une interlocutrice ou un interlocuteur privilégié pour toute question relative à la mise en œuvre de ces engagements : le Référent Charte. Cette journée fait partie de leur accompagnement par Ekhoscènes, comme les rendez-vous mensuels « Webinaires des Référents ».

Mais tous les dirigeants et les collaborateurs intéressés sont les bienvenus, qu'ils ou elles appartiennent à un service administratif, technique, de communication ou de production.

« Je ne connais pas encore très bien le syndicat. Mais le fait de participer permet de comprendre ses différents rôles. Ce n'est pas seulement une représentation au niveau national, c'est aussi un formidable outil de développement personnel et de développement d'entreprises. »

— Guillaume Coquerel,
Cabaret de Licques, fondateur

Une journée pour quoi faire ?

La Journée des Référentes et Référents a pour premier objectif de favoriser une dynamique de réseau entre les adhérents, d'identifier les enjeux de transition partagés, et de faire dialoguer les professionnels sur leurs pratiques.

Cet événement est l'occasion de discuter avec ses pairs sur des thématiques rarement abordées dans les échanges habituels, mais aussi avec les représentants d'autres activités qui partagent des réalités communes.

La Journée des Référentes et des Référents a également vocation à apporter des informations et de l'inspiration pour répondre à des besoins concrets ou de sens. La matinée en format plénier et l'après-midi à la carte permettent de maximiser le nombre de sujets abordés, et à chacun de composer son programme.

Chaque année, l'équipe Transition écologique & RSE d'Ekhoscènes sélectionne des intervenants en fonction des thèmes qui lui semblent faire l'actualité du secteur et des besoins qui lui ont été remontés par les adhérents.

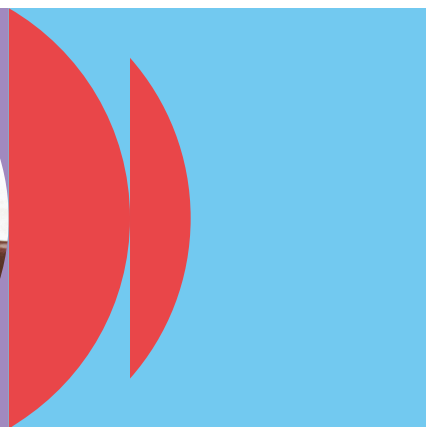
« La Journée des Référents m'a permis de rencontrer et d'identifier mieux l'équipe d'Ekhoscènes, mais aussi de réaliser le travail effectué par Ekhoscènes pour faire avancer la filière. »

— Margot Leroy,
Théâtre 100 Noms,
administratrice déléguée

Une journée qui parlait de quoi ?

Ensemble nous avons suivi le fil de « la norme » au sens large, à travers 1 conférence, 4 *keynotes*, et 7 ateliers. La norme réglementaire que l'on cherche à comprendre et que l'on peine à appliquer, la norme culturelle ou organisationnelle qui guide l'action d'une entreprise et que l'on cherche à faire évoluer, la norme que créent les chiffres et la juste place à leur donner, ou encore la norme sociale dans laquelle nous sommes tous inscrits.

Alors que de nouvelles normes s'installent dans nos secteurs, nous avons proposé d'analyser les difficultés et les attentes qu'elles pouvaient générer. Et malgré les tensions politiques et budgétaires sur la transition écologique, nous avons cherché à transmettre la conviction que les structures devaient continuer de penser l'évolution des modèles et des activités, et qu'elles devaient se projeter ensemble sur les transformations.



« J'ai pu échanger avec des acteurs du théâtre et de la musique. J'ai apprécié énormément l'atelier Boule de Neige qui nous a permis d'échanger, de confronter nos opinions et nos initiatives. Il est agréable de voir que dans chaque corps de métier, les problématiques sont similaires. »

— **Guillaume Coquerel**,
Cabaret de Licques, fondateur

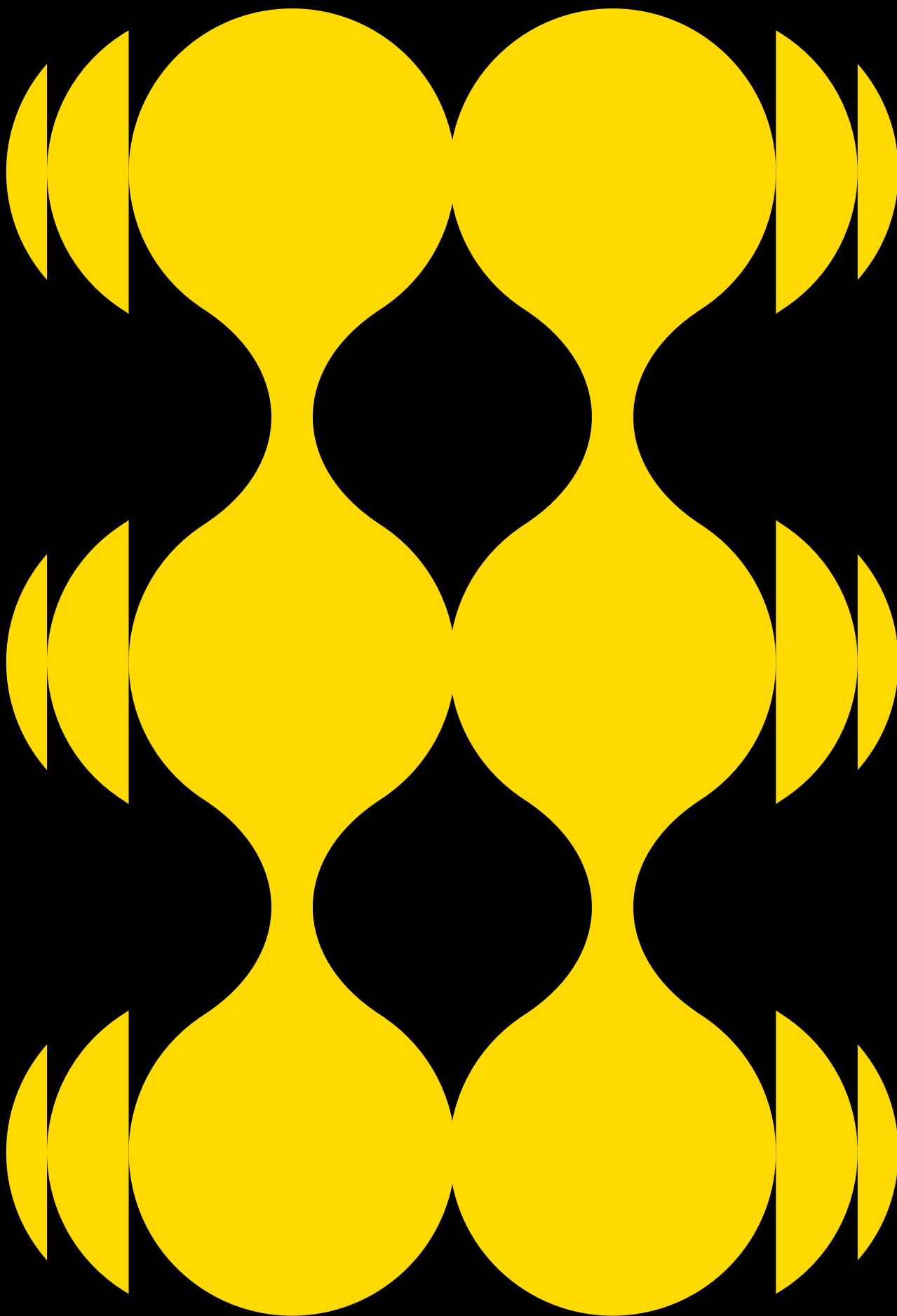
Tomas Legon, docteur en sociologie à l'Institut de la transition environnementale, a ouvert la journée sur les dynamiques de résistance au changement et la production d'imaginaires communs au sein d'une organisation. Puis Leslie Thomas, secrétaire générale du Centre national du cinéma et de l'image animée, a présenté les buts et modalités du plan Action ! du CNC, pour illustrer le choix des opérateurs publics de la culture d'utiliser la norme pour mettre en mouvement les entreprises. Olivier Coldefy, psychologue clinicien, responsable du département psychosocial de Thalie Santé, a invité à réfléchir sur les nouvelles pressions sur le travail liées à la transition écologique. Enfin Samuel Brouillet, directeur technique pour le spectacle vivant et l'événementiel, a partagé sa décision de faire de sa société Zébulon Régie une « entreprise à mission ».

Après un dernier temps commun participatif intitulé « De quelles normes avons-nous besoin pour réussir les transitions ? » et une présentation du projet M.A.T.R.I.C.E (cf. page 70), les ateliers de l'après-midi portaient sur les dispositifs d'accompagnement et de facilitation du changement dans les équipes, la compréhension et le choix des outils de calcul d'impact, le rôle des publics dans la transition écologique du spectacle, les critères RSE du nouveau règlement général des aides du CNM, les scénarios prospectifs d'évolution de la filière musicale dans une perspective de neutralité carbone, et sur la démarche de l'ASTP pour intégrer les enjeux écologiques dans son fonctionnement et ses actions.

« Dans nos quotidiens très remplis par les urgences et imprévus liés à notre profession, c'était très rafraichissant de pouvoir consacrer une journée à ces sujets et d'échanger avec d'autres personnes sur nos questionnements respectifs. »

— **Margot Leroy**,
Théâtre 100 Noms,
administratrice déléguée

Vos interlocutrices pour la Journée des Référentes et des Référents sont Hermine Pélissier de Rausas et Leïla Kédemos :
durable@ekhosscenes.org



Partie 2

Innover sans fragiliser

→ Nous consolidons ce qui marche

Inflation des normes et de la réglementation, accélération des exigences écologiques et sociales... le secteur du spectacle vivant traverse une phase de transformations profondes. Au-delà de l'aspect réglementaire, d'autres phénomènes comme la multiplication des atteintes à la liberté de création, renforcent la nécessité de préserver les fondements de nos politiques artistiques et culturelles. Face à ces nouvelles contraintes, Ekhoscènes veille à la préservation d'un modèle en accord avec la réalité du terrain et qui réponde aux attentes des entrepreneurs du spectacle vivant.

Face aux évolutions réglementaires, faire entendre la voix des entrepreneurs du spectacle vivant

Par une participation active aux discussions sur ces sujets, Ekhoscènes défend une adaptation pragmatique de la réglementation, qui réponde aux réalités du terrain. Ces efforts produisent des résultats, comme la

reprise des travaux sur le **décret son**, dont l'inadéquation pour les festivals en plein air est dénoncée depuis des années. Ekhoscènes continue à mener d'autres combats, en plaidant notamment pour une réforme du cadre réglementaire sur les **ensembles démontables** mais aussi en défendant, face aux acteurs illicites, la protection de la **billetterie**, principale source de revenus du producteur de spectacles et pilier économique du secteur. Sur tous ces sujets, Ekhoscènes reste pleinement mobilisé et

plaide pour qu'au-delà des annonces, des mesures concrètes, efficaces et durables soient prises, conformément aux attentes des entrepreneurs du spectacle vivant et de l'ensemble de la filière.

Ces combats s'ancrent dans une connaissance fine des attentes du public, dont Ekhoscènes suit l'évolution grâce à des baromètres et études qualitatives.

2 – Une fréquentation qui augmente, une pratique ancrée

Un Français sur deux

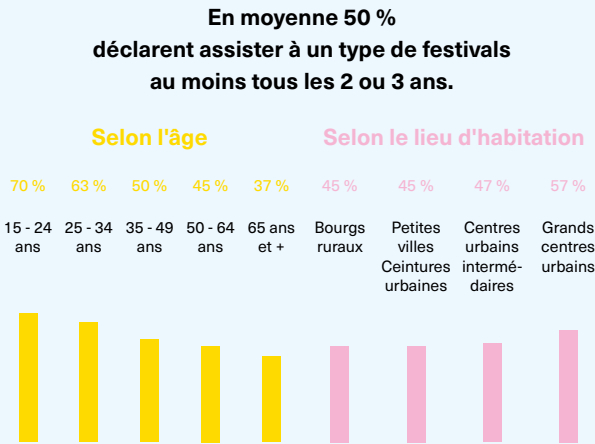
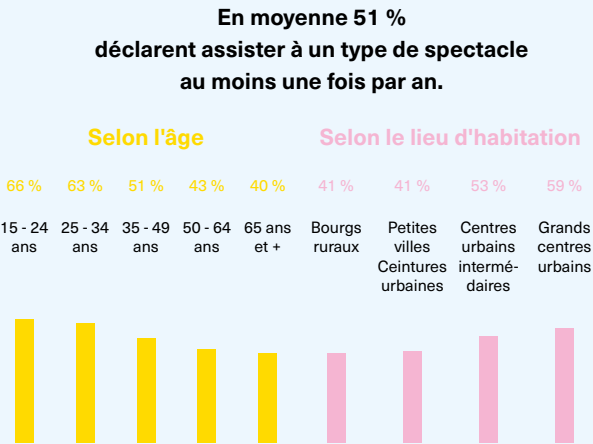
- › se rend au moins une fois par an à un spectacle en salle (musiques actuelles, humour, comédies musicales, cabaret et théâtre);
- › déclare assister à un festival de musiques actuelles, d'humour ou de théâtre au moins une fois tous les deux ou trois ans.

L'étude des attentes des jeunes s'est notamment appuyée sur des récits personnels : les participants ont ainsi été invités à évoquer un spectacle qui les a particulièrement marqués et à en décrire les éléments qu'ils avaient le plus appréciés.

Mise en scène Moment unique
Ambiance Effets spéciaux Lien avec l'artiste
Scénographie Spectacle Émotion
Expérience collective Interaction artiste
Souvenir Surprise

3 – Qui sont-ils ?

Un public majoritairement jeune et urbain, mais des spectacles qui résonnent auprès de toutes les générations, y compris dans les territoires ruraux.



4 – Un public au-delà des frontières

À l'étranger, le public joue un rôle moteur dans le rayonnement de la scène française. L'export du live bénéficie aujourd'hui d'un intérêt croissant, offrant aux spectateurs du monde entier de nouvelles occasions de découvrir les artistes français. Les tournées à l'étranger de Justice, L'Impératrice, Aya Nakamura, La Femme ou encore Zaho de Sagazan sont le fruit d'un investissement important des entreprises françaises, récompensé par de réels succès publics.

Protéger la billetterie, défendre les publics et les producteurs



La billetterie est une valeur attaquée. Depuis quinze ans, Ekhoscènes lutte sans relâche pour sa protection.

Le mot « billetterie » recouvre différentes réalités économiques, techniques et juridiques. La billetterie est la principale source de revenus du producteur de spectacles. Elle doit être protégée parce qu'elle provoque aujourd'hui des comportements de prédation de la part de nombreux acteurs illicites.

Un droit d'accès et non un billet

Le mot « billet » désignait originellement le document papier remis au spectateur. Avec le développement des « eBillets », du « print@home » et de la génération des QR Code et codes barres sur des apps, le billet est aujourd'hui largement dématérialisé.

Qu'il soit physique ou dématérialisé, le « billet » est uniquement la preuve, au sens juridique du terme, qu'une personne a acquis, directement auprès du producteur ou indirectement auprès d'un de ses distributeurs autorisés, le droit d'assister à un spectacle.

Le billet constate donc le contrat de spectacle conclu entre le producteur de spectacles et le spectateur.

Pour éviter la confusion entre la preuve d'un droit (le billet) et le droit (celui d'assister au spectacle), on préfère aujourd'hui parler de droit d'accès plutôt que de billet.

D'une réglementation fiscale de la billetterie...

Pendant longtemps, avant qu'Internet ne modifie les modes de distribution des billets de spectacles, la billetterie n'a été envisagée que par le droit fiscal.

La commercialisation de droits d'accès à un spectacle est une activité réglementée par le Code général des impôts (CGI). Ainsi et notamment : tout spectateur accédant au lieu du spectacle doit être porteur d'un billet ; sur tout billet, doit figurer le prix global payé par le spectateur pour acquérir le droit d'accès au spectacle ; tout utilisateur d'un système de billetterie informatisée doit se conformer à un cahier des charges figurant dans le CGI.

L'objectif de cette réglementation est principalement de s'assurer que chaque entrée payante est parfaitement comptabilisée par le producteur de spectacles et supporte, notamment, la TVA devant être reversée au Trésor.

... à une protection pénale de la billetterie

La billetterie est une valeur facilement détournable par des escrocs : quoi de plus facile aujourd'hui que de faire croire que l'on dispose de billets pour un spectacle affichant complet, d'abuser les consommateurs et d'empocher ainsi de l'argent sans délivrer le moindre droit d'accès ?

Dans le but de protéger les producteurs, depuis **la loi du 12 mars 2012** qui a créé l'article 313-6-2 du Code pénal, **la commercialisation des droits d'accès à des spectacles est strictement réservée aux producteurs de spectacles ou aux personnes dûment autorisées par ces derniers.**

En l'absence d'une telle autorisation, la commercialisation de droits d'accès constitue **une infraction prévue à l'article 313-6-2 du Code pénal.**

Quelle que soit l'action d'un tiers (vente, revente, mise en relation, diffusion d'offres, etc.), celle-ci doit être autorisée par le producteur de spectacles.

De nombreuses condamnations judiciaires ont été prononcées dans des actions initiées par le PRODISS, devenu Ekhsoscènes, et par des producteurs de spectacles contre des opérateurs ayant une activité illicite de commercialisation de droits d'accès à des spectacles via des sites internet. Les actions menées par Ekhsoscènes au cours des dix dernières années ont permis de faire fermer ou d'empêcher d'agir sur le territoire français de nombreux sites. Ekhsoscènes est également partie civile dans une procédure pénale contre les sociétés Viagogo et d'autres personnes physiques et morales ayant violé l'article 313-6-2 du code pénal.

Plus récemment, Ekhsoscènes a ainsi porté plainte contre la société Ticombo qui tente de s'introduire en France en violation de la loi pénale française et des droits des producteurs sur leur billetterie. Ekhsoscènes a également mis en demeure la société Shopify de cesser de permettre la création de prétendus sites de commercialisation de billets qui ne sont que des escroqueries.

À chaque fois, le chiffre d'affaires que réalisent ces opérateurs illicites est **une valeur détournée de l'économie licite du spectacle** et un préjudice égal pour les producteurs de spectacles concernés.

La loi pénale française est efficace et saluée par nos voisins européens

De par sa légitimité et son efficacité, la loi française qui protège la billetterie des producteurs de spectacles fait l'objet de tentatives de déstabilisation par des sociétés souvent étrangères qui veulent exploiter sans droit la valeur créée par les producteurs.

Ekhsoscènes exerce une vigilance constante contre les actions de lobbying d'acteurs illicites qui voudraient faire modifier la loi française alors que cette loi a démontré toute sa pertinence pour protéger les producteurs de spectacles et les spectateurs. Ainsi, en mars 2025, des Sénateurs ont accepté que soit organisé au Sénat un débat sur l'évolution du cadre juridique actuel. Ekhsoscènes s'est fait fort de rappeler à la représentation nationale qu'il ne peut exister un marché de la « revente » des droits d'accès aux spectacles qui ne soit pas contrôlé par les producteurs pour des questions de sécurité des spectateurs et de préservation de la valeur économique que constitue la billetterie des producteurs de spectacles.

Mais l'action syndicale repose entièrement sur les efforts de la profession. Ekhsoscènes appelle de ses vœux une mobilisation des pouvoirs publics, notamment de la DGCCRF qui dispose des pouvoirs pour faire fermer les sites illicites de commercialisation de billets, afin qu'ils s'associent à sa lutte pour la préservation des investissements et de la rentabilité des producteurs de spectacles, indispensables à notre diversité culturelle et à l'accueil sécurisé du public.

Par Etienne Papin,
avocat et fondateur de NEXT avocats, spécialiste du numérique et de la création. Il dispose d'une expérience importante dans le conseil aux entreprises du spectacle vivant.

Sur [FanPasGogo.fr](https://fanpasgogo.fr) vous pourrez retrouver des recommandations concrètes pour acheter vos billets en toute sécurité, des rappels réglementaires clairs et les dernières actions d'Ekhsoscènes pour lutter contre la revente illicite de billets de spectacles fanpasgogo.fr



**Liberté de création,
un combat culturel
et démocratique**

Alors que se multiplient les cas d'atteintes à la liberté de création, le ministère de la Culture a lancé, en décembre 2024, un plan pour la liberté de création. Ce plan prévoyait la création d'un poste de haute fonctionnaire chargée de la liberté de création, occupé par Juliette Mant. Elle décrit dans cet entretien les formes que peuvent prendre ces menaces dans le spectacle vivant et l'autocensure qui peut en résulter, parfois au détriment de la diversité des créations artistiques. Attachée au dialogue avec l'ensemble des parties prenantes, également élue locale, Juliette Mant présente les objectifs prioritaires de ce poste et les premières avancées du plan, quelques mois après son lancement.

Quels sont, selon vous, les enjeux majeurs du poste que vous occupez au sein du ministère de la Culture ?

La création de ce poste s'inscrit dans un contexte général de durcissement du débat public, lequel touche aujourd'hui un ensemble de libertés publiques, dont la liberté de création artistique, principe fondamental, voire fondateur de notre politique publique. Face à cette « repolitisation » accélérée des lieux culturels dans tous les territoires, ce sont aujourd'hui déjà de nombreux effets préoccupants constatés : des créateurs se retrouvent sous pressions ; des créations artistiques sont menacées, attaquées, parfois violemment ; des thématiques ou représentations artistiques sont remises en cause pour de supposés partis pris politiques. Ces situations conduisent de nombreux acteurs culturels à intégrer aussi une forme d'autocensure pour ne pas prendre de risques. **Dans ce contexte, l'enjeu est de mieux protéger les libertés de création et ainsi préserver les fondements de nos politiques artistiques et culturelles.**

Ce poste a aussi été créé pour soutenir les institutions culturelles, les lieux de diffusion, les artistes et les compagnies selon les grands principes qui relèvent de l'action du ministère : libertés de création, de diffusion et de programmation des œuvres, spécificité de la création artistique, liberté de circulation des artistes, protection des artistes menacés et, bien sûr, respect de l'État de droit.

Alors que se multiplient les atteintes à la liberté de création, quelles formes peuvent prendre ces menaces dans le spectacle vivant ? Comment ces atteintes ont-elles évolué ces dernières années ?

Ces menaces présentent aujourd'hui trois formes.

Il y a les pressions externes d'une part, les tentatives d'entraves ou entraves caractérisées, venant de groupes de pressions sociétaux.

Bien souvent, ces entraves externes s'exercent en raison des thématiques abordées dans les créations (ordre moral, religieux, contexte géopolitique ou sociétal) ou en raison de la personne même de l'artiste, pour des raisons bien souvent d'ordre purement discriminatoires. Ces entraves se traduisent par des formes d'actions qui suivent des logiques de plus en plus organisées (dénonciations et mobilisations via les réseaux sociaux, afflux d'opposants le jour de la représentation, courriers réprobateurs et parfois menaces adressées aux artistes, programmeurs et responsables politiques...).

Il y a les pressions internes d'autre part, qui constituent des formes d'atteintes moins visibles et moins caractérisées, venant d'autorités publiques.

Ces atteintes, qui ne constituent pas pour autant des entraves au sens de la loi, peuvent opérer sur des leviers

budgétaires, dans les instances de gouvernance, dans les instances exécutives locales, à travers des interrogations, des remises en cause du sens des représentations, des accusations de politisation supposée de lieux ou d'artistes, et parfois des demandes de déprogrammations lorsqu'elles sont plus caractérisées.

Enfin, la troisième forme de menace qui pèse sur le secteur culturel, et qui découle des deux précédentes, est l'autocensure à terme des artistes, des créateurs, des programmeurs, des élus et de la société civile.

Cette autocensure se perçoit de plus en plus fortement, notamment dans les théâtres de ville, avec des difficultés croissantes de programmation. Dans ce contexte de tension politique, auquel s'ajoute celui de la récession budgétaire, on observe une tendance croissante au repli vers une programmation qui fait courir moins de risques, des thématiques plus consensuelles, ce qui pénalise évidemment progressivement et de manière préoccupante la diversité des créations artistiques. Ces différentes atteintes, qui se multiplient dans tous les secteurs culturels et à toutes les échelles locales, représentent aujourd'hui un danger pour les fondements de nos politiques culturelles, ceux de la diversité culturelle, de l'égalité républicaine d'accès des publics aux œuvres, mais aussi de la souveraineté de nos institutions culturelles dans leur rôle démocratique et d'initiateurs de débats critiques.

« L'enjeu de ce poste visant à faire en sorte que soit mieux protégée les libertés de création artistique, recouvre celui aussi de préserver les fondements de nos politiques artistiques et culturelles. »

L'arsenal législatif actuel est-il suffisant pour protéger la liberté de création ? Faut-il envisager de nouvelles mesures ?

Le cadre législatif tel qu'il existe aujourd'hui est clair. Il pose un principe de liberté et des limites. En revanche, nous devons travailler sur la connaissance de ce cadre juridique et sur une meilleure appréhension de toutes les normes existantes. C'est tout le sens du guide juridique qui a été publié le 6 juillet par le ministère de la Culture, et qui constitue un premier outil pour l'ensemble des professionnels. La ligne de crête est néanmoins parfois complexe et de nombreuses questions émergent, pour lesquelles les acteurs culturels pourront s'appuyer sur le ministère, que ce soit auprès de la haute fonctionnaire ou auprès de l'ensemble des référents en DRAC.

Au-delà de ce cadre légal, il sera aussi utile d'observer l'appréhension par les acteurs culturels comme par le **juge du délit d'entrave aux libertés de création et de diffusion créé par la loi dite « LCAP¹ »,** qui jusqu'à présent n'a pas été suffisamment mobilisé.

C'est un enjeu aussi du plan, celui de mobiliser ce délit comme de favoriser une meilleure systématisation de l'instruction des plaintes,

Quels sont les axes majeurs du plan en faveur de la liberté de création que vous pilotez ?

Le plan pour la liberté de création du ministère s'organise en trois grands axes. Le premier axe est celui de **la structuration de l'organisation du ministère** pour mieux observer les différentes atteintes, mieux les qualifier, et identifier les besoins des acteurs professionnels. Pour cela, plusieurs actions ont été entreprises pour favoriser à la fois cette observation et ce dialogue : la nomination d'une haute fonctionnaire chargée de la liberté de création, la désignation de référents liberté de création dans chacune des Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et Directions des affaires culturelles (DAC), et enfin la création d'un comité de coordination des structures françaises de soutien aux artistes en exil. Le deuxième axe est celui de **l'information et de l'accompagnement des artistes et des professionnels**. Dans ce cadre, plusieurs actions ont d'ores et déjà été entreprises : d'une part, la signature d'une convention pluriannuelle de soutien avec l'Observatoire de la liberté de création (OLC), qui a permis l'ouverture d'un site internet ressource intégrant un dispositif de signalement. À la rentrée, l'Observatoire mettra en place des consultations

juridiques gratuites pour les artistes impécunieux et lancera une étude sur le harcèlement et le cyberharcèlement dont sont victimes les acteurs culturels. D'autre part, le ministère de la Culture a également publié un guide juridique et pratique, rappelant les fondements juridiques des libertés de création et présentant des fiches ressources face à différentes typologies d'atteintes. À partir de la rentrée, nous accompagnerons la mise en place d'un ensemble de formations pour les différents professionnels de la culture, et développerons des séminaires de sensibilisation et d'échanges ainsi que des groupes de travail autour de certaines thématiques. Enfin, le troisième axe du plan concerne **le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes**, notamment avec les collectivités territoriales et les administrations partenaires de l'État. Les dialogues d'ores et déjà initiés m'ont permis de constater que la protection de la liberté de création était une préoccupation partagée de tous, mais qu'il y avait un enjeu majeur d'interconnaissance des enjeux respectifs et de mise en place de protocoles d'actions communs et unifiés.

Comment travaillez-vous avec les élus locaux et les associations d'élus dans la défense de la liberté de création ?

Depuis ma nomination, j'ai rencontré l'ensemble des associations représentatives d'élus, toutes engagées dans ce plan, et je dialogue régulièrement, comme le font aussi l'ensemble des

DRAC au quotidien, avec les élus territoriaux, dans le cadre des Conseils locaux des territoires pour la culture (CLTC). Alors que les atteintes se multiplient à l'échelle locale, ce dialogue est primordial si nous voulons éviter que se crée une France à plusieurs vitesses, entre les grandes villes et métropoles d'une part, et des territoires plus fragiles d'autre part. À tous les niveaux de collectivités territoriales se déploient aujourd'hui des pratiques innovantes et volontaristes, en termes de médiation et de dialogue avec les publics, les artistes et les élus. Il sera important de travailler à la valorisation de ces bonnes pratiques et initiatives locales permettant de répondre à cette question majeure qui nous est posée : comment fédérer autour de désaccords ? Il pourrait d'ailleurs être intéressant d'imaginer un Tour de France, dans lequel nous pourrions valoriser ces bonnes pratiques. Le partage des compétences, des expertises, les actions communes entre collectivités, entre établissements et structures culturelles au sein d'un même territoire, et surtout la mise en place d'expérimentations territoriales solidaires sont primordiaux. Face aux atteintes croissantes aux libertés de création, il y a évidemment un enjeu de performance, celui d'agir vite. Mais il y a aussi un enjeu de robustesse : agir sur le long terme. Le dialogue et la coopération seront fondamentaux.

Vous avez pu avoir un échange dernièrement avec le directeur du festival des Eurockéennes de Belfort, Jean-Paul Roland. Cet échange intervenait après la décision du préfet du Territoire de Belfort d'interdire au rappeur Freeze Corleone de se produire sur la scène du festival, en juillet dernier². Qu'en est-il ressorti ?

Cet échange avec Jean-Paul Roland a été essentiel, comme le seront ceux à initier de manière générale avec les directions de festivals dans les prochains mois. Nous avons partagé sur nos perceptions croisées des remises en causes ces derniers mois de certaines programmations au sein des festivals. Le contexte sociétal et géopolitique traversé impacte aujourd'hui profondément les libertés de création et de programmation.

Il me semble fondamental d'initier un travail spécifique dès la rentrée avec Ekhoscènes autour du fait festivalier et de la nécessité de mieux protéger ces libertés. Cela passera probablement par la construction d'un réseau de correspondants pour mieux alerter sur les remises en cause de certaines programmations et mieux dialoguer dans les territoires avec l'ensemble des parties prenantes, qu'il s'agisse des administrations d'État ou des collectivités. Si la ligne de crête juridique et politique peut être dans certains cas difficile à appréhender pour l'ensemble des acteurs concernés, c'est par le dialogue et la mise en place de bonnes pratiques unifiées que nous parviendrons à mieux protéger le cadre légal des libertés de création.

1 — LOI n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine <https://libertedecreation.fr/>

2 — Par un arrêté du 1^{er} juillet 2025, le préfet du Territoire de Belfort a décidé d'interdire le concert du rappeur Freeze Corleone qui avait été programmé pour la 35^{ème} édition des Eurockéennes. Il s'agit d'un cas inédit depuis la création du festival. Le préfet a estimé que la prestation du rappeur, accusé de relayer des propos faisant l'apologie du nazisme ou du racisme et comportant une incitation à la haine, à la violence et à la discrimination, pourrait donner lieu « à des troubles à l'ordre public ». Après cette décision, le chanteur et l'association Territoire de Musiques, organisatrice du festival, ont saisi le tribunal administratif. Dans une décision du 3 juillet, le juge des référés a refusé de faire droit à ce recours, confirmant l'interdiction du concert prononcée par le préfet.



Avenir des festivals : un modèle à faire évoluer

De janvier à juin 2025, la Direction générale de la création artistique (DGCA) du ministère de la Culture a mené une concertation autour de l'avenir des festivals, réunissant les principales organisations professionnelles concernées, dont Ekoscènes, qui avait appelé cette initiative de ses vœux. Dans cet entretien, Sophie Zeller, adjointe du directeur général de la création artistique au ministère de la Culture, Christopher Miles, dresse un état des lieux des festivals et revient sur les principaux enseignements de cette concertation, dont les conclusions ont été remises en juillet.

Comment qualifieriez-vous l'état de santé général des festivals et quel regard portez-vous sur leur évolution ?

Les festivals rencontrent les mêmes difficultés que l'ensemble des acteurs culturels, à savoir une augmentation globale des charges de fonctionnement, principalement due à l'inflation, et une stagnation des recettes. Les

festivals de musique actuelle subissent aussi des contraintes liées à une hausse de la réglementation et des normes en matière de sécurité (décret son, réglementations liées aux enjeux climatiques, etc.). Ces contraintes accroissent la vulnérabilité des festivals et s'ajoutent à un modèle économique compliqué. Dans le cas des grands festivals de musique actuelle, il y a des problématiques

spécifiques liées à une concurrence entre des festivals et des grandes salles par exemple, et une potentielle surenchère en termes de cachets artistiques liée à cette concurrence. Il y a un phénomène qu'on voit un peu partout dans le live : **des artistes qui auparavant tiraient de forts revenus de l'industrie du disque, vivent essentiellement aujourd'hui du spectacle vivant**, et reportent

donc un peu sur leur seule source de rémunération, à savoir les cachets, la hausse de leur prix. Cela mène donc, pour certains artistes, à une inflation des cachets et en raison notamment de la concurrence des arénas et des stades, les festivals ne sont pas forcément en position de force pour négocier ces cachets. Cette inflation, **à laquelle s'ajoute une explosion des cachets**, mène à des hausses de charges et une stagnation des recettes. Pour ces raisons, des festivals ont de plus en plus de mal à trouver leur point d'équilibre. Certains d'entre eux sont en déficit alors même qu'ils affichent complet. Cela révèle un problème structurel de modèles économiques, sur lequel les pouvoirs publics et les organisateurs de festivals disposent de marges d'action relativement modérées.

Quels étaient les principaux objectifs de la concertation menée par la DCGA autour de l'avenir des festivals ?

Cette concertation devait permettre d'affiner le diagnostic global des festivals selon les thématiques définies : **la place des festivals dans les parcours artistiques, les vulnérabilités face au changement climatique et la problématique de l'empreinte des festivals sur leur territoire.**

En mettant, pour la première fois, tous les professionnels autour de la table, notre objectif était de déterminer les marges d'actions des pouvoirs publics et éventuellement des professionnels, afin de consolider la place des festivals, alors que chacun est attaché à ce modèle et à sa pérennisation.

Lors de cette concertation, quels points de consensus et quelles divergences principales ont émergé entre les différents acteurs ?

La nécessaire sensibilisation des collectivités locales a été un vrai point de consensus. À l'inverse, la question de la tarification dynamique a révélé de fortes dissensions tandis que d'autres sujets, comme celui de l'encadrement des cachets, n'étaient pas consensuels sans être pour autant conflictuels. De manière générale, la concertation s'est déroulée dans

un climat serein, apaisé et constructif. Les organisations professionnelles ont fait preuve d'implication et certaines d'entre elles se sont mobilisées en amont de la concertation. C'est notamment le cas d'Ekhoscènes, qui avait travaillé avec ses adhérents pour nous adresser une contribution écrite avant la mise en place des groupes de travail. Pour nous, le bilan est donc plutôt positif.

Quels enseignements majeurs tirez-vous de cette concertation ?

Elle a confirmé notre besoin d'affiner notre analyse sur l'ensemble des thématiques et de mettre en place des outils d'observation. Elle a aussi permis de constater que les enjeux de mutualisation à l'échelle d'un territoire, par exemple sur les prêts de matériels ou les études de vulnérabilité des festivals, sont forts et doivent être accompagnés.

« Tout espace de dialogue, à la fois entre professionnels et entre les professionnels et l'État, est vraiment bon à prendre, dans un contexte que nous savons difficile pour tout le monde. »

Où en est la réflexion sur l'évolution du « décret son » et quelles adaptations sont envisagées pour mieux coller à la réalité du terrain ?

C'est un sujet difficile à traiter car il se travaille en interministériel, et aussi en raison de la règle selon laquelle, sur certains enjeux comme ceux relatifs à la sécurité sanitaire, il n'est pas possible de revenir en arrière. Néanmoins, le dialogue engagé avec le ministère de la Transition écologique et le ministère de la Santé a permis d'obtenir des avancées intéressantes. Nous avons collectivement acté un principe : si nous sommes capables de proposer des mesures d'équiva-

lence, nous le ferons.

Quels enseignements tirez-vous de la mise en œuvre de l'arrêté sur les ensembles démontables ?

Ce sujet est encore plus difficile car il s'agit de définir une réglementation à l'échelle nationale sur un enjeu de sécurité pour la population. Là encore, c'est par la discussion et grâce à des échanges constructifs que nous pourrions avancer pour aboutir à des propositions proportionnées et adaptées au secteur culturel.

Serait-il souhaitable d'installer un espace de dialogue continu sur les festivals réunissant différents acteurs (professionnels du secteur, État, collectivités...) ?

Cette proposition me semble intéressante si cet espace correspond à un besoin précis et pérenne et si les échanges sont réguliers sans être trop fréquents. Cela pourrait avoir du sens d'instituer un temps fort annuel, en marge d'un grand festival, par exemple. Sur ce sujet, nous sommes à l'écoute des professionnels.

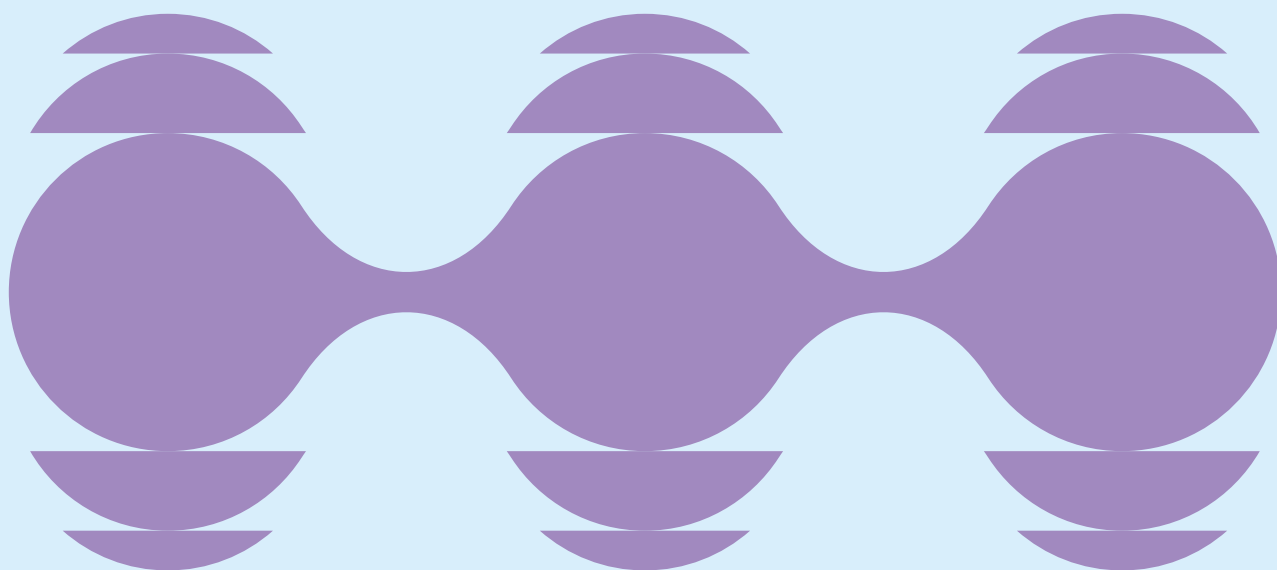
Quelles sont les priorités pour les années à venir afin de préserver les festivals ?

La préservation des festivals qui interviennent sur des zones du territoire dans lesquelles il n'y a pas d'offres culturelles pérennes est une vraie priorité pour la DGCA. Autre priorité : la diversité artistique, à laquelle contribuent les esthétiques de niche, et la découverte de nouveaux artistes. **Notre rôle, en tant que représentant de l'État, est avant tout de préserver ce qui n'existerait pas sans une intervention publique.**

Pour en savoir plus : communiqué de presse du ministère de la Culture

www.culture.gouv.fr

Décret son



**Réouverture des discussions
avec les ministères autour
d'une réglementation inapplicable
pour le plein air**

En 2017 était publié un décret modifiant significativement la réglementation relative aux risques liés à la diffusion de bruits et de sons amplifiés (encadré jusqu'ici par un décret du 15 décembre 1998 dit « décret bruit »), dont la date d'application était fixée au 1^{er} octobre 2018.

Ce décret « son » comporte un volet consacré à la santé publique et un volet consacré à l'environnement, mettant à la charge de l'exploitant du lieu, du producteur et du diffuseur de spectacles un certain nombre d'obligations.

Dès la parution du décret, les membres d'Ekhoscènes (anciennement PRODISS) ont identifié des difficultés d'application du texte, incompatibles avec la réalité de la scène et principalement :

- › la difficulté de faire jouer certaines esthétiques musicales avec les niveaux de décibels A et C exigés, compte tenu du fait que ces musiques sont chargées en basses fréquences ;
- › l'impossibilité de mesurer les niveaux sonores en tout endroit accessible au public ;
- › l'impossibilité de respecter les valeurs limites de l'émergence fixée à 3 décibels A et, par conséquent, de réaliser une étude d'impact des nuisances sonores (EINS).

Depuis 2017, Ekhoscènes est mobilisé au sein de l'association AGI-SON dont il est membre fondateur afin d'alerter et de sensibiliser les pouvoirs publics sur la situation des festivals de plein air face à une réglementation inapplicable.

De nombreux députés et sénateurs se sont fait le relai de nos préoccupations en interpellant le ministère de la Culture à ce sujet.

En avril 2025, Madame la ministre de la Culture, Rachida Dati, annonçait

la mise en place d'un groupe de travail technique interministériel (ministère de la Culture, ministère de la Santé et ministère de la Transition écologique) réunissant les parties prenantes : professionnels du secteurs (dont Ekhoscènes), agents en charge des contrôles (préfecture de Police et Agence régionale de santé), acousticiens, sonorisateurs/caleurs système, prestataires techniques.

Le travail a débuté au mois de mai 2025 et devrait se poursuivre jusqu'au mois d'octobre. L'objectif est de trouver collectivement des solutions pour que les festivals de plein air puissent appliquer une réglementation respectueuse de l'environnement, des riverains tout en maintenant une proposition musicale de qualité pour les spectateurs.

Ekhoscènes participe activement à ces réunions du groupe de travail et espère une modification de la réglementation en phase avec les attentes des festivals en la matière.

« S'il est essentiel de préserver les objectifs du texte qui vise à protéger la santé auditive des publics, des professionnels et des riverains, il est aussi nécessaire d'adapter le texte aux spécificités des festivals de plein air car à date, les obligations liées au respect des émergences sonores sont impossibles à mettre en œuvre. »

— M. Bahnas,
Hellfest productions



Zoom sur les obligations principales :

- › l'abaissement de la limite de puissance du son à 102 décibels (A) et 118 décibels (C) sur 15 minutes, limite qui ne doit pas être dépassée « à aucun moment et en aucun endroit accessible au public » ;
- › l'enregistrement en continu des niveaux sonores en décibels pondérés A et C auxquels le public est exposé, enregistrements qui doivent être conservés ;
- › l'affichage en continu à proximité du système de contrôle des niveaux sonores en décibels pondérés A et C auxquels le public est exposé ;
- › l'information du public sur les risques auditifs et la mise à disposition de protections auditives ;
- › la création de zones de repos auditif ou à défaut de périodes de repos auditif selon la norme définie par le décret.

En savoir plus :

[Décret n° 2017-1244 du 7 août 2017](#) relatif à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés

Ensembles démontables

Mobilisation d'Ekhoscènes pour l'allègement des contraintes posées par l'arrêté sur les « ensembles démontables »¹

En juillet 2022 paraissait un arrêté fixant les règles de sécurité et les dispositions techniques applicables aux structures provisoires et démontables pour les lieux clos, notamment les salles de spectacle et stades, ainsi que pour les lieux de plein air, notamment les festivals. Ce texte a ensuite été modifié par un arrêté paru en décembre 2023.

Cette nouvelle réglementation a posé de nouvelles obligations de contrôle et de vérification des structures provisoires constituées d'une ossature conçue pour pouvoir être montée et démontée de façon répétitive en vue d'utilisations temporaires.

Dès leur entrée en vigueur, ces dispositions réglementaires ont posé des difficultés d'application importantes aux professionnels du secteur, modifiant en profondeur l'organisation du travail sur le terrain, alourdissant les aspects administratifs et faisant augmenter les coûts de certaines tournées de façon substantielle. Sur le temps plus long, se sont ajoutées des difficultés à former un grand nombre de techniciens compétents pour réaliser les vérifications et une indisponibilité croissante des bureaux de contrôle, submergés par les demandes des organisateurs soucieux de répondre à leurs obligations.

Ekhoscènes s'est mobilisé dès la parution de ce texte pour en comprendre les enjeux et conséquences pour ses adhérents. Le syndicat a sollicité le

ministère de l'Intérieur à plusieurs reprises pour faire entendre la voix des professionnels organisateurs de spectacles vivants et a pu intégrer la cellule de veille du ministère chargé de la sécurité civile prévue par l'arrêté, en janvier 2025.

« C'est une avancée significative pour Ekhoscènes d'avoir intégré la cellule de veille ministériel, surtout en tant que seule organisation professionnelle représentant les organisateurs de spectacles. Cela témoigne de la reconnaissance de notre organisation par les autorités et renforce notre position dans les échanges sur la réglementation impactant notre secteur. »

— **Julien Lavergne**
AZ Prod

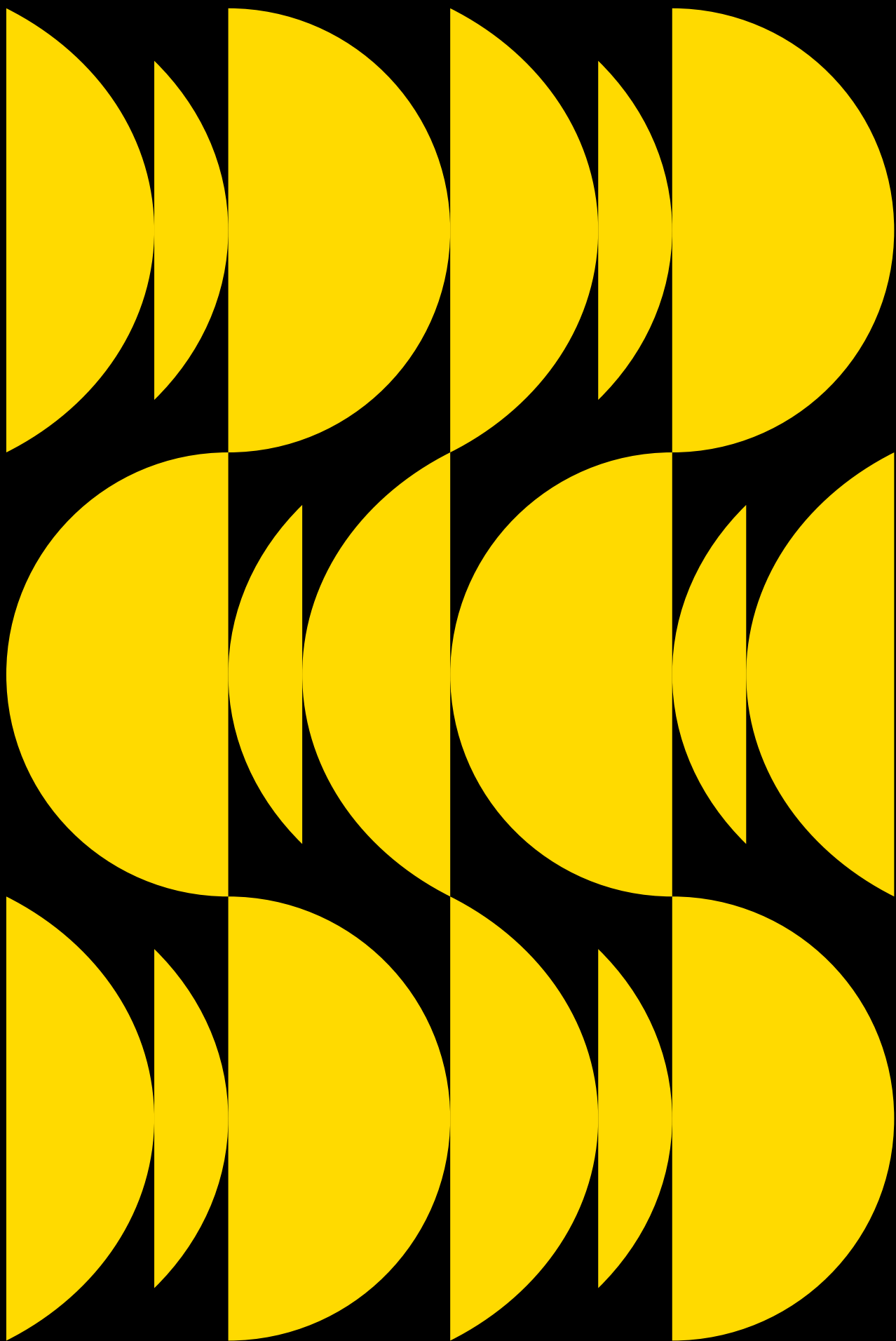
Ekhoscènes participe activement aux travaux dans le cadre de cette cellule et plaide pour un cadre légal simplifié, notamment pour les événements qui se tiennent dans les ERP de type L (salles de spectacles), tout en conservant l'objectif de sécurité renforcée pour les publics et les salariés du secteur.



Zoom sur les obligations principales posées par l'arrêté pour l'organisateur, en lien avec le lieu d'accueil :

- › vérification avec attestation de bon montage ou rapport de vérification (selon la catégorie des ossatures concernée, soit c'est un technicien compétent qui intervient, soit un bureau de contrôle accrédité) à fournir en cas de contrôle;
- › réalisation d'une inspection visuelle, avant toute admission du public par un technicien compétent, avec un avis rendu sur l'exploitation de l'ensemble;
- › constitution d'un dossier et d'une notice de sécurité qui contient toutes les informations relatives à la sécurité et aux conditions d'utilisation.

1 - Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les règles de sécurité et les dispositions techniques applicables aux structures provisoires et démontables



Partie 3

Le spectacle vivant → Nous inventons l'avenir, dès aujourd'hui

À l'heure où le spectacle vivant traverse de profondes mutations technologiques, écologiques, économiques et sociales, se projeter dans l'avenir est une nécessité. Face à ces bouleversements, Ekho-scènes agit pour repenser le secteur. Expérimentations, formations, coopérations : le syndicat s'empare des défis actuels pour inventer, avec ses adhérents, des modèles viables, ancrés dans le réel et tournés vers l'avenir. Ekho-scènes fait de cette ambition un moteur stratégique, le fil rouge de ses actions. Loin d'une vision figée, le syndicat affirme que le spectacle vivant n'est pas qu'un témoin du présent, mais un laboratoire du futur.

Une démarche prospective pour penser le spectacle vivant de demain

Cette projection s'est concrétisée dès 2024 avec le lancement du **cycle de réflexion Les Ekhos**, dont la deuxième édition en 2025 a été consacrée à l'avenir du spectacle vivant.

Le 12 juin 2025, à Ground Control (Paris), plus de 160 professionnels ont participé à un exercice prospectif inédit : imaginer le spectacle vivant à l'horizon 2052.

Ce travail de co-construction, complété par une étude qualitative sur les représentations des jeunes publics, a permis de croiser les regards et les attentes des participants.

Ces réflexions s'inscrivent dans un processus au long cours, nourri par les échanges entre adhérents, les productions d'experts, les expérimentations et les débats collectifs.

Des programmes originaux, résolument tournés vers l'avenir

C'est dans ce même esprit que plusieurs programmes ont vu le jour. En travaillant au plus près des dirigeants et des salariés, **Quel Cap pour mon organisation ?** permet de mieux articuler formation, accompagnement, stratégie et transformation structurelle. Il mise sur l'intelligence collective pour questionner, dans une approche globale, les modèles économiques, la place des enjeux écologiques et les pratiques managériales dans le secteur du spectacle vivant.

En 2024, Ekho-scènes s'est également engagé sur le terrain de l'inclusion en initiant deux programmes alliant formation et diversité. **Créé en partenariat avec l'Afdas et Les Déterminés** pour répondre aux tensions de recrutement et attirer des profils plus diversifiés, **le programme Machinistes** forme des techniciens spécialisés dans ce corps de métier.

En partenariat avec le lycée Simone Weil, à Paris, un autre projet vise à ouvrir les portes du secteur à des jeunes en recherche d'insertion ou de réorientation, en leur donnant la possibilité de se former dans les métiers de l'accueil dans le spectacle vivant. Il illustre la volonté d'Ekho-scènes d'élargir et renouveler les viviers de talents.

Également initié et mené par Ekho-scènes, **le Projet M.A.T.R.I.C.E** explore les impacts environnementaux des tournées, afin de mettre en expérimentation des axes d'écoconception, en concertation constante avec les parties prenantes du secteur. Il traduit un réel engagement des producteurs de spectacle qui s'emparent de cet enjeu stratégique pour la transition globale du live.

Ces projets, complémentaires, traduisent une même ambition : imaginer le futur du spectacle vivant, dès aujourd'hui.



Les Ekhos.

→ Imaginer

**le spectacle vivant
à l'horizon 2052**

Le 12 juin 2025, Ekhoscènes a organisé la deuxième édition du cycle de réflexion Les Ekhos, à Ground Control à Paris. Ce cycle, initié en 2024 par le syndicat, vise à créer des espaces de dialogue, de projection et d'expérimentation pour penser collectivement l'avenir du secteur. Après une première édition consacrée au travail et à l'emploi, cette nouvelle édition, intitulée « 2052 : quels futurs pour le spectacle vivant ? », s'est attachée à imaginer les mutations possibles du spectacle vivant à long terme, à travers une démarche prospective, ouverte et collective.

Une démarche prospective collective

Cette deuxième édition s'est appuyée sur une étude prospective impulsée par le Bureau d'Ekhoscènes et menée avec l'appui de son Conseil professionnel, donnant lieu à quatre scénarios contrastés de futurs possibles pour le spectacle vivant à l'horizon 2052 :

cultures liquides

un futur numérique et hyperpersonnalisé, où l'expérience artistique se prolonge dans le digital ;

scènes conscientes

un futur sobre et local, où les modèles économiques sont repensés ;

hypermanences

un futur conservateur, refuge face aux crises, mais polarisé ;

le temps des géants

un futur du gigantisme, marqué par une production industrielle segmentée entre virtuel et présentiel.

Les quatre scénarios prospectifs sont consultables en annexe de ce rapport (page 108). Le document complet (méthodologie, scénarios et tensions) est consultable sur ekhoscenes.com/fr/les-ekhos-2052

Lors de l'atelier du matin, les 160 participants ont été invités à imaginer, pour chaque scénario, les figures possibles de l'artiste, du spectateur, du lieu et des financeurs. Ce temps de co-construction a permis de faire émerger des visions contrastées, mais complémentaires, autour des mutations possibles du secteur.

« Ça nous permet aussi de sortir de notre quotidien, d'avoir cette respiration pour imaginer le futur du spectacle vivant en 2052. »

— Laurent de Cerner,
Directeur général délégué de Paris
La Défense Arena et rapporteur du
Conseil professionnel d'Ekhoscènes

« On pousse les curseurs pour voir les extrêmes que l'on pourrait connaître ou rencontrer. (...) En tant que dirigeant de structures culturelles, quelle est l'histoire qu'on a envie de raconter aux populations futures ? Qu'est-ce qu'on peut mettre en action aujourd'hui pour espérer que le récit de 2052 soit le plus acceptable possible ou le plus plaisant possible. »

— Emmanuelle Tachaires,
directrice déléguée du Théâtre Michel
et du Théâtre Saint-Georges



L'édito des Ekhos 2052, quels futurs pour le spectacle vivant ?

2052 n'est pas écrit d'avance, mais ne s'improvisera pas.

**« La meilleure façon de prédire l'avenir, c'est de le créer. »,
Peter Drucker**

Cette phrase de Peter Drucker, pionnier du management moderne, est une invitation à l'action. Elle nous rappelle que l'avenir n'est pas écrit d'avance, mais représente un champ de possibles à désirer, à explorer et à construire dès aujourd'hui. Elle nous dit surtout que dans un monde en mutation, l'immobilisme est une forme de renoncement.

Et si nous appliquions cette idée au spectacle vivant ? Nous le savons et en sommes fiers : l'art vivant est un miroir sensible de son époque. S'il ne peut être figé dans le passé, il ne peut non plus uniquement se contenter de

l'instant présent : il se doit d'être en dialogue permanent avec son avenir. Il est bousculé par des transformations profondes, qui s'inscrivent sur le temps long, dont certaines qui traversent l'ensemble de notre société : urgence climatique, révolution technologique, crise des vocations ou encore affaiblissement du lien social. D'autres lui sont propres, comme l'évolution des attentes d'un public de plus en plus exigeant et fragmenté. Notre secteur doit finalement faire face à un paradoxe : jamais le live n'a été aussi populaire et plébiscité, mais confronté à l'ensemble de ces défis, son modèle économique est considérablement fragilisé. Face à ces incertitudes, deux options s'offrent à nous : subir ou inventer.

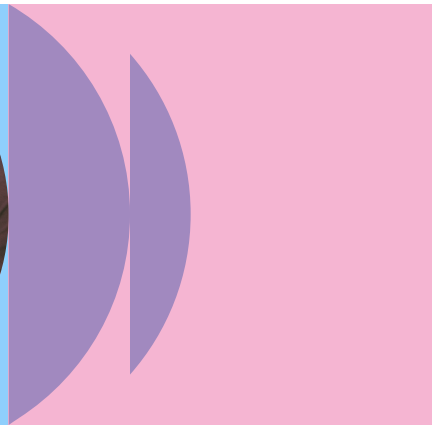
Chez Ekhoscènes, nous faisons le choix d'inventer. À quoi ressemblera le spectacle vivant en 2052 ? Se poser la question en 2025 suppose d'ouvrir des espaces pour penser autrement, croiser les regards, ouvrir nos imaginaires. Dans un monde incertain, et face à un avenir qui peut parfois apparaître comme anxiogène, la prospective devient un levier indispensable pour reprendre la main, en responsabilité, avec lucidité et créativité. C'est aussi un moyen de renouer avec l'habitude de penser le temps long, dans un monde où nous vivons à une vitesse effrénée et communiquons dans l'immédiateté. Une démarche qui résonne avec l'une de nos convictions chez Ekhoscènes : refuser la nostalgie comme moteur, lui préférer la curiosité, l'inconnu et la

prise de risque qui caractérisent nos métiers.

C'est en ce sens que nous avons annoncé, lors de nos vœux, notre volonté de faire de l'avenir de notre secteur le fil rouge de nos actions en 2025. Ce livret n'est pas l'aboutissement de ce travail, mais une des étapes. Conçu comme un outil de réflexion partagée, il sert de support à cette édition des Ekhos, « 2052 : quels futurs pour le spectacle vivant ? », du 12 juin 2025. Les quatre scénarios prospectifs qu'il propose sont autant de futurs possibles pour notre secteur en 2052, construits à partir des principales tendances actuelles que nous avons identifiées. C'est aussi cela, le rôle d'un syndicat : être à l'écoute des signaux faibles, des frémissements à la marge, des pratiques émergentes – pour leur faire une place, leur donner un écho.

Ces scénarios ne sont ni des dystopies, ni des prophéties, mais des récits proposés pour anticiper les défis que seront les nôtres. Ils sont désormais ouverts au débat et évolueront au fil des ateliers qui rythmeront cette matinée. Tout au long de ces Ekhos, je vous invite donc à mettre vos inquiétudes, vos intuitions, vos espoirs sur la table. À penser sans filtres, rêver sans contraintes, débattre sans posture, pour explorer les futurs possibles que nous traverserons ensemble.

— Malika Séguineau
Directrice générale d'Ekhoscènes



Une table ronde pour ouvrir le débat

L'après-midi, une table ronde réunissant professionnels, institutionnels et chercheurs a permis de croiser les regards autour d'une question centrale :

« Quels modèles pour répondre aux attentes des prochaines générations de spectateurs ? »

Cette discussion a notamment été nourrie par les premiers résultats d'une étude qualitative conduite par l'Institut Bona fidé.

(cf. pp. 66-67, interview croisée Laurent de Cerner et Samuel Jéquier)

Animée par

Léa Roussarie,
directrice générale adjointe de l'agence Bona fidé.

Introduite par

Samuel Jéquier,
président de l'institut.

La rencontre a réuni

Malika Séguineau,
directrice générale d'Ekhoscènes,
Nicolas Parpex,
directeur du Pôle Industries Créatives de Bpifrance,
Erwan Balanant,
député et rapporteur de la commission d'enquête sur les violences dans la culture,
Jérémie Peltier,
directeur des études à la Fondation Jean Jaurès.

Une étape majeure pour penser le temps long

Les Ekhos ne constituent ni une fin, ni une synthèse, mais une étape dans un processus en évolution. Les contenus produits (scénarios prospectifs, études, analyses croisées, ainsi que les échanges entre adhérents, professionnels du secteur, acteurs culturels et institutionnels) alimentent d'ores et déjà les prochaines phases de cette démarche collective.

Celle-ci se prolonge jusqu'en juin 2026, pour franchir ensemble de nouveaux caps et imaginer les prochaines actions à mener.

Interview croisée
— Laurent de Cerner
et Samuel Jéquier



Regards sur les futurs du “live”



La démarche de prospective initiée par Ekhoscènes autour du spectacle vivant à l'horizon 2052 permet un dialogue nouveau entre le terrain, les imaginaires et les attentes du public de demain. Samuel Jéquier, président de l'Institut Bona fide, échange avec Laurent de Cerner, directeur général délégué de Paris La Défense Arena et membre du Conseil professionnel d'Ekhoscènes, sur les grands enseignements du début de cette démarche.

Pouvez-vous revenir sur la démarche de prospective initiée par Ekhoscènes en janvier dernier ?

— *Laurent de Cerner*

La démarche de prospective engagée par Ekhoscènes en janvier dernier répond à **une urgence : celle d'anticiper les grandes mutations du spectacle vivant dans un contexte d'incertitude et de transformation accélérée.** Très vite, nous avons voulu construire des projections crédibles en articulant deux exigences : s'autoriser à explorer des imaginaires mais aussi s'appuyer sur les réalités concrètes de nos membres.

Quelle était la méthode ? Et le rôle du Conseil professionnel ?

— *Laurent de Cerner*

Dans ce contexte, **le Conseil professionnel a joué un rôle de « passeur », avec l'objectif d'ancrer les hypothèses dans le réel.** Concrètement, nous nous sommes réunis en mars pour croiser des observations de professionnels. L'idée était d'identifier les manifestations d'un futur possible dans notre présent - ce qu'on appelle des « signaux faibles ». Ces signaux faibles ont ensuite été regroupés en grandes tendances qui ont nourri quatre scénarios possibles du futur du spectacle vivant. En parallèle, Ekhoscènes a commandé une étude pour interroger en miroir les désirs des publics actuels, notamment les plus jeunes. Nous nous sommes tous donné rendez-vous le 12 juin dernier, à l'occasion des Ekhos « 2052 :

quel(s) futur(s) pour le spectacle vivant ? » pour discuter ensemble de ces scénarios et les améliorer, avec une restitution finale par le Conseil professionnel. Depuis, cette matière me sert dans les discussions que j'ai avec mes interlocuteurs au quotidien.

Dans le cadre des Ekhos, vous avez piloté et présenté une étude sur les représentations et attentes des jeunes pour le futur du spectacle vivant. Quels en sont les principaux enseignements ?

— *Samuel Jéquier*

Ce qui m'a frappé, c'est que leur imaginaire est largement technologique : ils projettent des expériences immersives, hyper-spectaculaires, de co-création avec l'artiste, où les innovations servent la scénographie et **le lien émotionnel.** Mais s'il y a bien un enseignement à retenir de cette étude, c'est que les jeunes sont foncièrement attachés au live et le resteront. Qu'ils veulent vibrer, être là, ensemble, et vivre un moment qui ne se reproduira pas. Mais s'ils imaginent de plus en plus d'expériences digitales permettant d'accéder à l'artiste et de personnaliser les expériences, l'expérience « en présentiel » restera absolument centrale.

— *Laurent de Cerner*

C'est ce qu'on constate aussi dans les grandes salles. À Paris La Défense Arena, malgré l'influence croissante du numérique dans leur vie, les jeunes viennent en masse. Avec Damso, on a ouvert trois dates, 40 000 places vendues à chaque fois... en quelques heures. Ce qu'ils recherchent, c'est la puissance de la communion, la sensation unique d'un lien direct – même fugace – avec l'artiste.

« Les jeunes restent profondément attachés au live. »

— *Samuel Jéquier*

Ce qui revient souvent dans l'enquête, c'est **la mémoire du premier concert.** Les jeunes parlent de cette expérience comme d'un rite initiatique. Il y a une forte charge émotionnelle, presque sacrée.

— *Laurent de Cerner*

Je le vois chaque soir. À l'Olympia, les spectateurs parlaient de leur premier concert comme d'un premier baiser. C'est une mémoire affective fondatrice.



Comme vous l'avez dit, l'étude montre une anticipation d'un futur très technologique. Pourtant, les jeunes rejettent le téléphone en salle aujourd'hui. Comment expliquer ce paradoxe ?

— Samuel Jéquier

C'était un signal faible inattendu. Beaucoup de jeunes considèrent qu'il gâche l'intensité, l'instant présent. Certains verbatims évoquent même une forme de lucidité : « Je me mets en scène au lieu de vivre ce que je suis venu chercher. »

— Laurent de Cerner

Il ne s'agit pas d'être « contre » la technologie, mais de préserver l'authenticité de l'expérience. On a testé avec succès des concerts sans portable, comme avec Jack White. Au départ, les gens râlent... mais à la sortie, ils ont vécu quelque chose de plus profond.

L'un des scénarios explorés, « Cultures liquides », imagine un monde où l'expérience du live est largement numérique et hyperpersonnalisée, jusqu'à la dilution de la figure de l'artiste. N'est ce pas contradictoire avec les attentes des jeunes d'entretenir un lien fort avec l'artiste ?

— Samuel Jéquier

Dans ce qu'ils racontent, les jeunes cherchent avant tout le lien avec l'artiste. Si on raisonne par l'absurde : quand on leur demande quels sont les concerts ratés auxquels ils ont assisté, ils citent des spectacles où il n'y a pas eu de connexion avec l'artiste.

— Laurent de Cerner

Le scénario est séduisant sur le plan conceptuel ! Mais il entre en tension avec le besoin d'ancrage exprimé par les jeunes. Ils veulent du personnalisable, oui, mais pas au prix de la disparition du charisme ou du mystère de l'artiste.

Le scénario « Scènes conscientes » évoque un futur sobre, où l'offre culturelle est ultra-locale et décarbonée. Ce futur s'éloigne des attentes identifiées dans votre étude, où l'on apprend que les jeunes ne font pas de l'empreinte écologique un critère de choix... Comment expliquer que les jeunes ne projettent pas sur le spectacle vivant des attentes très fortes en matière de transition ?

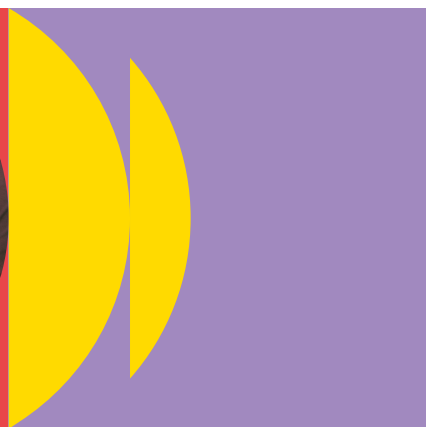
— Samuel Jéquier

Dans notre étude, l'empreinte écologique du spectacle n'apparaît pas comme un critère de choix prioritaire pour les jeunes. Cela surprend pour une génération plutôt sensible au sujet. En fait, ce qui compte c'est l'envie d'être surpris par le show et le lien avec l'artiste.

— Laurent de Cerner

C'est justement parce que le spectacle est vécu comme un moment d'exception, presque sacré, qu'ils ne sont pas prêts à y renoncer. Pour autant, cela ne veut pas dire qu'ils sont indifférents. À nous, professionnels, d'intégrer la transition sans nuire à la magie et à l'expérience scénique. Quant à l'hypothèse d'un monde sans grandes tournées, elle interroge directement notre modèle. Plutôt que de les supprimer, nous devons les rendre compatibles avec les impératifs écologiques, via des tournées plus lentes, mutualisées, ou des dispositifs d'écoconception partagée.

« C'est justement parce que le spectacle est vécu comme un moment d'exception, presque sacré, qu'ils ne sont pas prêts à y renoncer. »



Le scénario « Hypermanences » décrit une polarisation culturelle avec un renforcement de la dimension identitaire des lieux et des événements. En tant que professionnel, observez-vous une demande croissante de niches culturelles, ou au contraire une envie de lieux communs, rassembleurs ?

— *Laurent de Cerner*

Il y a une demande ambivalente : d'un côté, des communautés affinitaires se créent autour d'artistes ou de valeurs ; de l'autre, un désir d'espaces de rassemblement plus universels. Certains artistes comme Gims ou Taylor Swift traversent les générations et rassemblent. Il faut maintenir cette diversité : celle des niches comme celle des lieux fédérateurs. À Paris La Défense Arena, nous défendons cette idée du grand rassemblement : un lieu où les différences cohabitent, où la programmation reste éclectique.

L'étude met quant à elle en lumière une inquiétude grandissante des jeunes concernant la liberté d'expression, notamment dans l'humour et le théâtre...

— *Samuel Jéquier*

D'après notre étude, les jeunes ressentent une pression normative, notamment sur les réseaux sociaux ou de la part de communautés de militants, qui briderait la créativité dans l'humour ou le théâtre. Les jeunes interrogés regrettent Coluche, alors que certains n'étaient pas nés à cette époque... Et estiment qu'on n'aborde plus les sujets de société.

Le scénario du « Temps des géants » imagine un monde où l'expérience live est devenue un luxe, avec une fracture nette entre public numérique et public en salle. D'après votre étude, les jeunes sont-ils prêts à payer plus pour vivre une expérience forte, ou est-ce une limite réelle à leur fréquentation ?

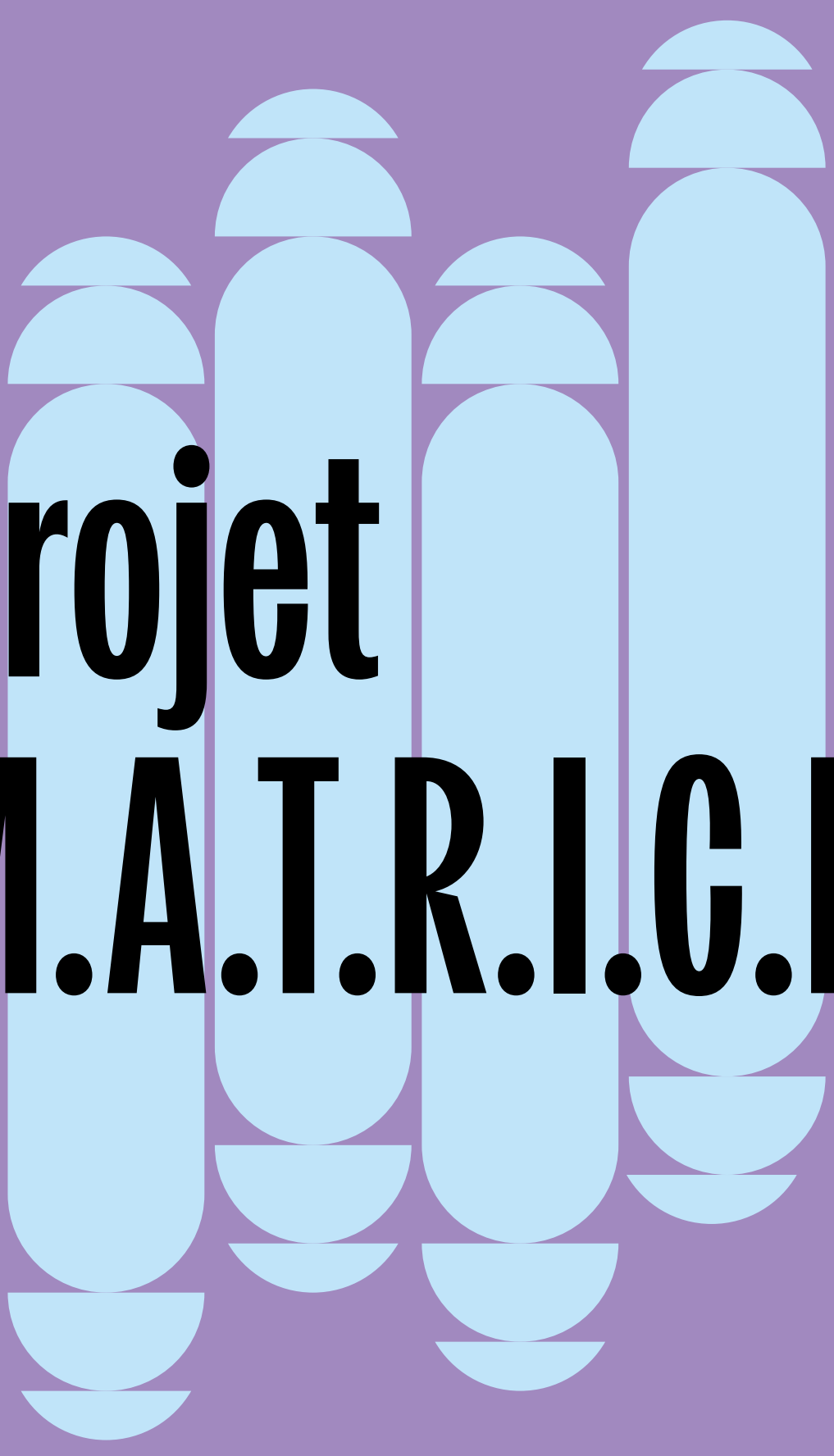
— *Samuel Jéquier*

Les jeunes se disent prêts à casser leur tirelire de fan pour les artistes qu'ils aiment et vivre l'étonnement. Ils ont le sentiment d'une double polarisation sur l'accessibilité : plus facile en digital, parfois plus compliquée en présentiel. Ils ont en tête le modèle du sport et du foot, qui est caractérisé par la premiumisation et l'événementialisation.

— *Laurent de Cerner*

La France reste plus accessible que d'autres pays – on voit des fans américains traverser l'Atlantique pour assister à des concerts ici. Mais cette accessibilité doit être protégée. Les jeunes acceptent de payer, à condition que l'émotion soit au rendez-vous. S'ils paient plus, ils veulent vivre plus. C'est une équation émotionnelle autant qu'économique.

« Les jeunes acceptent de payer, à condition que l'émotion soit au rendez-vous [...] C'est une équation émotionnelle autant qu'économique. »



Projet M.A.T.R.I.C.E

Lancé fin janvier 2025 au MIDEM et programmé pour se déployer jusqu'en décembre 2027, le Projet M.A.T.R.I.C.E est lauréat du dispositif « Soutenir les Alternatives vertes 2 » financé par le Gouvernement dans le cadre de France 2030.

Une subvention d'1 million d'euros lui a été attribuée, complétée par une aide de 150 000 euros du Centre national de la musique. C'est le projet le plus ambitieux du secteur pour explorer et faire naître de nouveaux modèles de production.

Il a pour objectif d'accélérer la transition écologique du live en remontant à la source, c'est-à-dire en se concentrant sur la conception et l'organisation des tournées, et sur le soutien à la mise en mouvement des producteurs de spectacles qui sont en France à la genèse du spectacle donné en concert et rendent financièrement, techniquement et logistiquement possible sa création et sa distribution sur le territoire.

Avant mise en œuvre en 2026 du cœur de l'expérimentation d'éco-conception, voici les travaux réalisés en 2025 dans le respect des fondamentaux d'observation et de concertation attachés à l'identité du projet.

[Les résultats sont à consulter dans l'espace « Ressources » du site internet du projet.](#)



Une matrice est le milieu dans lequel quelque chose prend racine et se développe

Nous proposons de commencer quelque part et de le faire enfin tous ensemble, dans une large mise en partage de l'objectif de transition.

Une matrice est le nom donné aux étalons des poids et des mesures

Nous proposons de collecter et de modéliser des données qui permettent de cartographier les différentes échelles, pour que les acteurs puissent se situer, pour que l'objectivation serve la transparence et la mise en mouvement.

Une matrice est un moule

Nous proposons d'explorer de nouveaux modèles pour préserver les métiers, les entreprises et le live.

Objectiver et structurer une culture commune

Dans la construction et le découpage du Projet M.A.T.R.I.C.E., la première phase a été pensée pour compléter la connaissance existante sur les impacts environnementaux du secteur, objectiver et structurer une culture commune en la matière, et marquer des points de référence et des recommandations pour engager les tournées dans une trajectoire d'amélioration. Cette phase a été désignée comme celle de l'élaboration d'un « référentiel » sur les impacts environnementaux des tournées de musiques actuelles.

Par référentiel on entend ici : une étude produisant un ensemble d'informations et de recommandations harmonisées et structurées sur le champ des tournées de musiques actuelles en France et des pressions environnementales qu'elles génèrent, proposée comme cadre stratégique collectif pour réduire ces pressions.

Action 1 — Cadrage

Un préalable a consisté à s'enquérir par des entretiens et une étude documentaire du contexte et des modalités d'organisation des tournées de musiques actuelles afin d'en appréhender le fonctionnement et les variations, et de chercher des critères de classification dans une optique de mesure des impacts environnementaux (consommation de ressources, émissions de polluants...). L'ampleur de l'intention scénographique a été retenue comme élément structurant pour le choix et le dimensionnement des équipes et du matériel.

Et il est apparu que ce n'était généralement pas le genre musical qui déterminait cette ampleur, mais le type et la taille des lieux pour lesquels les spectacles étaient conçus, correspondant principalement à la capacité de vente estimée des projets musicaux.

La classification adoptée s'appuie donc sur un découpage par taille de projet, et le mode de description sur les items principaux « équipes » et « matériel », déclinés en sous-ensembles (nature, quantité, mode d'approvisionnement, mode de transport, alimentation...) utiles à l'identification des facteurs d'impact et à celle des possibilités d'évolution par taille de projet. La typologie ainsi obtenue comporte 7 catégories de tournées séparées par des paliers de jauge, au sein des 4 ensembles « petit projet », « moyen projet », « grand projet » et « très grand projet ».

Au total près de 120 professionnels du live et parties prenantes ont contribué à sonder et cadrer la définition même de « l'objet » tournée, les éléments de lexique, les critères de classification, ou les indicateurs qualitatifs et quantitatifs au sein de chaque catégorie.

« Après quelques mois, on mesure vraiment la nature R&D du projet : chaque jour apporte son lot de découvertes, de réajustements. C'est une incubation longue, exigeante, mais très prometteuse. Le Projet M.A.T.R.I.C.E. va sûrement transformer en profondeur nos manières de faire. »

— Samuel Capus

Directeur général associé,
pôle tournée – Bleu Citron



Il s'entend que la **construction d'une typologie des tournées de musiques actuelles** induit des simplifications qui gommement l'infinité des cas particuliers. Comme dans l'idéal-type de la sociologie, les « tournées-types » ainsi définies sont des modèles abstraits qui aident à comprendre et à théoriser la réalité sans prétendre correspondre parfaitement à sa variété ni s'y substituer. Le but n'est pas d'épuiser ou de figer le réel, mais de le mettre en discussion et de dégager des axes de travail.

Action 2 – Qualification des enjeux matériels

L'objectif suivant était d'identifier, de qualifier et de hiérarchiser les enjeux environnementaux à prioriser pour la collecte de données et les analyses. Plusieurs méthodologies ou concepts permettaient de définir une première liste large et légitime, qui complète l'indispensable attention au changement climatique. Le référentiel du cadre européen de reporting extra-financier des grandes entreprises, la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), a été choisi pour son exhaustivité et parce qu'il devient progressivement une grille de lecture commune des enjeux de durabilité des entreprises. Son périmètre a été conservé, avec des adaptations et des reformulations au sein de 5 champs d'analyse : le changement climatique, la pollution, la biodiversité et les écosystèmes, les ressources et les matières sortantes.

Pour hiérarchiser les enjeux dont tenir compte au sein de ces champs et ainsi prioriser les données à collecter, l'équipe projet a appliqué le concept de « double matérialité » de la CSRD. Ce qui consistait pour chacune des catégories de tournée à identifier les interactions les plus significatives entre les activités et l'environnement, en priorisant d'une part les plus fortes pressions sur l'environnement et de l'autre les principaux risques environnementaux pour le secteur.

« Les premières étapes de réflexion collective ont été l'occasion de confronter les points de vue, partager des expériences, et commencer à structurer une approche commune. »

Olivier Martin
directeur général
S-PASS TSE



131 impacts ont été identifiés en ateliers « IRO » (Impacts-Risques-Opportunités) puis notés en fonction de leur ampleur, de leur étendue, de leur irrémédialité et de leur probabilité, et 90 risques notés pour leur ampleur potentielle et la probabilité de leur occurrence.

Avant de procéder à la collecte pour quantification, des indicateurs ont enfin été reliés aux impacts et risques qui ressortaient comme significatifs dans chaque catégorie, et regroupés en 21 flux d'activité opérationnels : consommation d'énergie, alimentation des équipes, déplacement des publics, flux numériques pour la billetterie, etc.

Action 3 – Analyse des impacts environnementaux

La collecte de données à proprement parler a débuté fin juin sur un panel de tournées produites les co-porteurs du projet, correspondant aux formats des 7 catégories de la typologie et couvrant une variété de genres musicaux, avec un complément provenant des salles du groupe S-PASS TSE et de membres du Comité des parties prenantes.

« Il est désormais prioritaire de connecter le projet au réel, de lui permettre d'acquérir les fondations sur lesquelles va se construire cette étude majeure du secteur du live. »

— **Pierre Blanc,**
Directeur - Talent Boutique

Prévu pour se poursuivre jusqu'à la fin du mois de novembre 2025, ce recueil d'informations porte à la fois sur des concerts en salles ou en festivals ayant lieu sur la période et sur des concerts passés ou à venir. Il est coordonné par deux « éco-managers » issus du terrain et formés à la transition écologique, avec une bonne compréhension du secteur et des contraintes des acteurs. Chaque équipe de production et de tournée concernée est sollicitée, ainsi que chaque salle et chaque festival qui les accueille.

Comme dans toute collecte de données, la difficulté principale réside dans la surprise que provoquent le volume et la précision des renseignements attendus, qui peuvent être indisponibles, jugés confidentiels, en la possession de tiers, ou demander des recherches chronophages. Sur le projet M.A.T.R.I.C.E, cela est décuplé par le nombre d'interlocuteurs et d'événements liés à la notion de tournée, par l'étude simultanée de plusieurs enjeux environnementaux, et par le fait d'avoir hérité d'un calendrier externe (celui de l'appel à projets Alternatives vertes 2) que l'on impose à son tour à une succession d'acteurs pris dans leurs propres urgences.

Il est déjà certain que la totalité des informations attendues ne pourra être obtenue, et qu'il sera nécessaire de procéder à des rapprochements, déductions et extrapolations en compilant les échantillons rassemblés, des études préalables, et des documents métier. Acculturer les entreprises et les professionnels à ces collectes de données est d'ailleurs au cœur du projet et doit faire partie de ses résultats, comme le fait d'éprouver des processus adaptés aux entreprises et aux métiers du spectacle, et d'établir des correspondances entre des documents connus (riders, fiches techniques, factures, etc.) et des indicateurs d'impact.

« Je suis personnellement très excité de cette mise à l'épreuve au contact de tournées passées ou à venir, dans laquelle nous avons tous un rôle à jouer. »

— Pierre Blanc,

Directeur - Talent Boutique



Le collectif comme modalité et pour finalité

La période de décembre 2025 à février 2026 sera consacrée à l'examen de cette matière au regard des enjeux matériels identifiés précédemment, puis à la production d'une analyse à l'échelle de la typologie. Le potentiel de réduction des impacts devra être estimé par enjeu, selon une liste d'actions recommandées, et livré avec des indicateurs de suivi et de performance.

Plus que de simples préliminaires techniques à l'expérimentation, toutes ces étapes pour décomposer, comprendre et nommer les modalités concrètes de conception, de production et de diffusion, ou pour analyser les impacts et les risques en partant des métiers et des activités, ont préparé le terreau coopératif du projet.

En travaillant sur la segmentation entre formats de tournées ou en questionnant une partie de leur lexique pour s'entendre de façon collégiale sur des acceptions communes, les producteurs de spectacles membres du consortium ou ceux mobilisés sur des ateliers ont par exemple éprouvé des similitudes inattendues ou mis à jour des écarts dans la perception ou l'exercice de leurs activités ; ils ont échangé sur des sujets inhabituels, se sont posé des questions nouvelles, et ont ouvert des espaces inédits entre eux comme avec des salles, des diffuseurs, des partenaires d'assurance, des prestataires techniques, des financeurs etc.



« Les échanges avec l'ensemble des partenaires ont été très inspirants, et déjà riches d'enseignements depuis le début du projet. On peut déjà ressentir les effets de cette implication collective avec des nouveaux réflexes de pensée qui se sont progressivement intégrés dans le quotidien de nos métiers. »

— **Simon Nodet,**
Directeur - W Spectacle

De même, consulté et mis à contribution à chaque étape, le Comité des Parties Prenantes a pris sa place d'étonnement et d'aiguillon, et s'est aussi nourri d'une vision plus juste des tournées et d'une compréhension renouvelée des productions et du système auquel elles appartiennent. Cela peut sembler anecdotique, mais là où l'usage métier aurait conduit à dénommer les 4 ensembles principaux de la typologie « projet en développement », « projet middle », « projet confirmé » et « projet ultra confirmé », c'est sur proposition des parties prenantes qu'une terminologie plus neutre a été adoptée (petit/moyen/grand/très grand). Il n'est pas accessoire que la langue n'induisse pas une seule façon de travailler les projets pour les productions ou d'envisager leur carrière pour les artistes.

« Une communication du projet et de ses enjeux a été initiée avec les salles du groupe et plus largement avec l'ensemble des parties prenantes, intégrant partenaires commerciaux, organisateurs et collectivités. Cette première étape confirme le positionnement de M.A.T.R.I.C.E. comme projet structurant pour l'ensemble de notre filière. »

— **Olivier Martin**
Directeur général – S-PASS TSE



« Si les avancées de notre secteur dans la transition écologique sont indéniables, il restait un défi de taille : celui de s'attaquer au touring, perçu depuis trop longtemps comme un obstacle insurmontable. Le Projet M.A.T.R.I.C.E., novateur et ambitieux, prend à bras-le-corps cette problématique. »

— **Matthias Leullier**
Directeur général adjoint
Live Nation

Le sens et la réussite de chaque Action continueront de reposer sur ce travail de dialogue, d'approfondissement et de délibération collective avec les productions, leurs parties constituantes et leurs parties prenantes directes ou indirectes. Pour le Projet M.A.T.R.I.C.E. le collectif est une modalité de travail autant qu'une finalité, et ses frontières doivent continuer de s'élargir pour emmener tous les professionnels du live et tous leurs partenaires, à la fois via de multiples entretiens, réunions et ateliers menés à toutes les échelles, et dans la conviction commune qu'il est possible d'explorer d'autres manières de dire et de faire.

Toutes les ressources, actualités et informations liées au Projet M.A.T.R.I.C.E. sont en ligne sur le site dédié :
projet-matrice.ekhoscenes.com

Appel à contribution

Le projet s'adresse à l'ensemble du secteur et sa réussite dépend de la contribution de tous.

— Faites-nous savoir que ça vous intéresse et donnez du temps

Nous organisons régulièrement des entretiens et des ateliers, et avons sans cesse des documents à faire relire comme des hypothèses à confronter au réel.

— Partagez vos données pour la collecte.

Lieux de diffusion : si vous êtes contactés par nos « éco-managers » votre réponse est primordiale.

— Remontez des documents métier ou des études préalables.

Nous sommes à la recherche de tous les bilans carbone, calculs d'impacts, études de mobilité ou autres diagnostics réalisés par des productions ou des lieux de diffusion ; de documents « métier » ou d'analyses de cycle de vie sur le matériel. Chacun décide du niveau de confidentialité, que nous nous engageons à respecter.

— Préparez-vous à la Convention des Parties Prenantes.

Les dates de plusieurs grands rassemblements en 2026 seront prochainement annoncées. Parlez-en déjà autour de vous, restez attentifs à nos annonces et faites de la place dans votre agenda pour venir !

Membres du consortium

Le Projet M.A.T.R.I.C.E est porté par Ekhoscènes en consortium avec cinq de ses adhérents : Bleu Citron, Live Nation, SPASS-TSE, Talent Boutique et W Spectacle. Ensemble ils forment le Comité de Projet, qui est responsable de la réalisation du projet dans le respect de ses objectifs et enjeux,

Ekhoscènes assume le pilotage, la coordination générale et la communication externe, et met à disposition l'ensemble de ses services support, ainsi que son expertise du secteur et de la transition écologique des entreprises du spectacle.

Les 5 co-porteurs donnent accès à leurs données, sites et tournées, accueillent la collecte de terrain et les analyses qui alimentent les bilans d'impacts environnementaux et la compréhension des modèles de production, et permettent l'implication de leurs équipes dans le programme d'actions.



Le Comité des Parties Prenantes

Le Comité des Parties Prenantes est une instance consultative et de concertation qui réunit des partenaires clés de l'écosystème professionnel et institutionnel des sociétés de production de spectacles. Informés à chaque étape de l'avancement des travaux et sollicités pour apprécier et commenter les résultats avant qu'ils ne soient adoptés, ses membres sont des contributeurs à part entière.

Le Comité des Parties Prenantes doit permettre que le projet complète et approfondisse les enseignements des initiatives antérieures, tout en œuvrant à la mobilisation la plus large pour donner corps à son ambition systémique. Sa composition est régulièrement enrichie de nouveaux membres.

Il réunit notamment, par ordre alphabétique : l'Afdas, Artys, ARVIVA, le Centre national de la musique, les Éditions AS / les JTSE, la FEDELIMA, L-Acoustics, Loop Advisory, Marsh, Morgane pour les Francophonies de la Rochelle et Le Printemps de Bourges, MHC, le ministère de la Culture, No Limites, Novelty Group, le SMA, le SYNPASE, We Love Green et le Zénith de Saint-Étienne".

Le Projet M.A.T.R.I.C.E est soutenu par l'État dans le cadre du dispositif « Soutenir les Alternatives vertes 2 » de France 2030, opéré par la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts); et reçoit également le soutien du Centre national de la musique.



Phase 1 | Référentiel tournées « types »

Action 1

Cadrage

2 mois | janv 2025 › fév 2025

- › Mise en place des comités
- › Cartographie des activités
- › Étude documentaire
- › Cadrage méthodologique
- › Élaboration de la typologie
- › Recherche de l'échantillon

Action 2

Qualification des enjeux matériels

4 mois | mars 2025 › juin 2025

- › Identification des enjeux
- › Analyse de la matérialité
- › Méthodologie d'évaluation
- › Formalisation de la grille d'impacts
- › Étude des simulateurs d'empreinte

Action 3

Analyse des impacts environnementaux

8 mois | juil. 2025 › fév. 2026

- › Recueil de données
- › Analyse des stratégies énergétiques
- › Consolidation et extrapolation
- › Chiffrage des impacts
- › Estimation des potentiels de réduction
- › Chiffrage des recommandations

Phase 2 | Expérimentation tournées « tests »

Action 4

Cœur du projet Conception des tournées-tests et convention des parties prenantes

6 mois | mars 2026 › août 2026

- › Appropriation des résultats
- › Ateliers d'accompagnement
- › Échanges intra-productions
- › Plénière avec les parties prenantes
- › Ateliers collectifs
- › Présentation et révision des propositions

Action 5

Engagements et estimation des impacts pré-exploitation

4 mois | sept. 2026 › déc. 2026

- › Examen des projets tests
- › Estimation des impacts prévisionnels
- › Analyse comparative avec les tournées types
- › Conclusions intermédiaires

Action 6

Suivi d'exploitation

12 mois | janv. 2027 › déc. 2027

- › Mise en œuvre des tournées tests
- › Suivi quantitatif et qualitatif trimestriel
- › Nouveau chiffrage d'après données finales
- › Conclusions de l'étude

Quel Cap : laboratoire de transformation



« Quel Cap pour mon organisation ? » est un dispositif expérimenté par Ekhoscènes avec le soutien pédagogique et financier de l'Afdas, qui accompagne dix entreprises adhérentes depuis mars 2024 dans la transformation de leurs pratiques et de leurs modèles d'organisation face aux enjeux écologiques, sociaux et sociétaux. Retour sur les innovations associées à cette expérimentation, point d'étape après dix-neuf mois et perspectives pour le programme.

Quelles spécificités ?

Charlotte Rotureau et Cyril Delfosse (Le Bureau des Acclimatations), qui ont imaginé ce programme pour EkhoScènes, ont voulu y corriger le fait que dans les dispositifs actuels la formation seule ne traitait pas de la diffusion et de la mise au travail des apprentissages dans les structures, et que les accompagnements en entreprise pouvaient de leur côté souffrir d'un manque de prise de recul et de compréhension des compétences requises par la prise en compte du sujet écologique.

Ils ont donc combiné les deux dans Quel Cap, en assimilant des apports de la sociologie et de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération et en ré-intégrant le sujet écologique dans **un questionnement plus large sur la viabilité des entreprises dans un contexte mouvant, marqué par l'incertitude et la nécessité de s'y adapter.**

Ce qui a donné au programme une dimension de réflexion stratégique sur le modèle économique et sur l'organisation du travail.

Une autre spécificité a été de s'adresser aux dirigeants tout en impliquant les salariés pour penser avec eux la stratégie de l'entreprise :

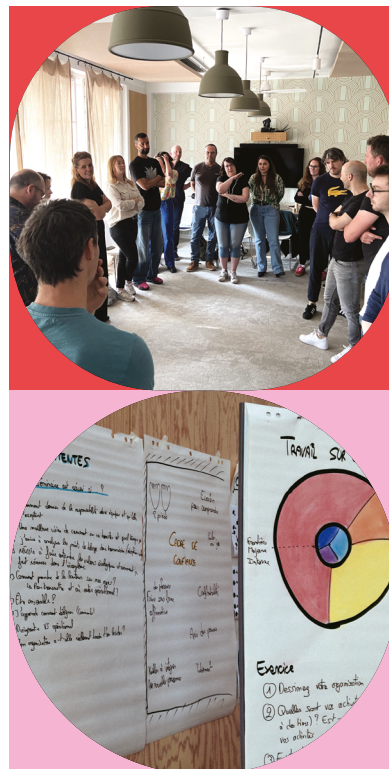
en 2024 les dirigeants sont venus accompagnés d'un salarié de leur choix sur chaque séminaire, et les interventions qui ont lieu jusque fin 2025 dans les structures incluent à présent l'ensemble des équipes. C'est un des aspects les plus novateurs du dispositif, probablement des plus marquants pour les dirigeants, et des plus transformateurs pour les structures.

Un des enjeux était d'aider les dirigeants et leur équipe à se projeter dans une trajectoire, à réfléchir aux modèles d'activités auxquels ils avaient envie de contribuer dans les années à venir, tout en se donnant des capacités d'agir et d'innover dès maintenant. De fait, **Quel Cap traite autant de la vision à long terme que**

de changer les manières de faire aujourd'hui, et les deux se nourrissent.

Enfin Quel Cap a misé sur la force et la complémentarité du groupe humain et professionnel. Dans la « promo 1 », les participants représentaient assez fidèlement la chaîne de production et de diffusion des musiques actuelles et de l'humour, avec non seulement des producteurs, des diffuseurs, des organisateurs de festivals et des exploitants de salles de spectacle, mais aussi des indépendants comme des structures membres d'un groupe, et une variété de tailles d'entreprises et d'implantations (Brest, Lille, Lyon, Paris, Toulouse).

Les 10 entreprises sont restées liées pendant la totalité du dispositif grâce à la régularité des séminaires et journées de rassemblement (4 en 2024, 2 en 2025). **Un cadre de confiance** s'est ainsi créé entre les individus qui a été très aidant pour tous, et la volonté d'identifier des objets communs à mettre au travail par **la force de la représentativité du secteur** a rapidement émergé.



« Ce qui nous a beaucoup manqué à tous depuis des années, c'est un accompagnement.

On est autodidactes, on apprend énormément de choses par nous-mêmes. Mais à un moment on se retrouve seul face à des milliers de questions. »

— **Pierre-Pascal Houdebine, Furax**

« J'ai pu découvrir des choses que je ne soupçonnais pas chez mes équipes. »

— **Fanny Jourdan, Tcholé**

« Ça a permis à mes salariés se sentir vraiment légitimes. Et ça développe un vrai côté corporate, ils sont encore plus fiers de travailler dans la boîte. »

— **Maxime Demouveau, Tu m'étonnes Productions**

« Quel Cap a amené un projet d'entreprise commun qui n'existait pas il y a deux ans. Clairement et nettement. Il y a quelque chose de très concret qui se passe en entreprise. »

— **Olivier Cauchon, Diogène Productions**

« Le fait de pouvoir entrer dans cette intimité les uns avec les autres, de partager nos situations économiques, sociales, sociétales, de ressources humaines, avec en filigrane la RSE, a été vraiment très très fort. On sort un peu avec un esprit de colo. »

— **Cyril Bahsief, Octopus**

« Il y a toujours cet aller-retour entre eux : comment je fais évoluer mon entreprise au regard du contexte dans lequel je suis, et comment nous sommes collectivement en capacité de faire bouger le système. »

— **Charlotte Rotureau, Le Bureau des Acclimatations**

« Nous sommes un collectif : ensemble nous sommes puissants là-dessus. »

— **Maxime Demouveau, Tu m'étonnes Productions**

Quel bilan ?

Pour les deux intervenants et concepteurs du programme, qui se définissent comme des accompagnateurs du changement, cette première expérience a été « riche, dense et enthousiasmante ». Au terme du parcours ils voient une interaction agissante entre les constats systémiques et la manière dont les entreprises s'en saisissent ; avec **des dirigeants et des équipes qui se disent qu'à leur échelle ils peuvent changer les choses, monter en compétence, mettre en place des projets**, et expérimenter ce qui apportera la preuve qu'il est possible de faire autrement.

Ce que les dirigeants interrogés expriment également de façon unanime, malgré la diversité de leurs situations et projets. **Pour toutes et tous cela a « changé les choses » de façon très concrète**, qu'il s'agisse de la relation à leur équipe, de la rupture d'une forme d'isolement, de la clarification de l'identité de leur entreprise et des missions qu'ils lui assignaient, de leur sentiment de légitimité dans un cadre de responsabilité sociale et environnementale, ou de leur confiance dans leur capacité à faire « bouger les lignes » au service de l'évolution du secteur dans son ensemble.

Apprentissage de taille du côté des formateurs : le formidable engagement des entrepreneurs du spectacle vivant privé pour mener leurs activités, leur capacité à prendre de risque et à tester, et leur faculté à penser les mouvements du cadre dans lequel ils déploient leurs activités. **Des atouts majeurs du secteur pour continuer d'innover au service d'une viabilité nouvelle.**

« L'écologie n'est pas du tout accessoire, c'est une évidence. Ce qui nous manquait ce sont des armes, des mots, des arguments, des méthodes. Petit à petit, grâce à Quel Cap, on réfléchit collectivement à faire que ça devienne une logique quotidienne dans nos pratiques. »

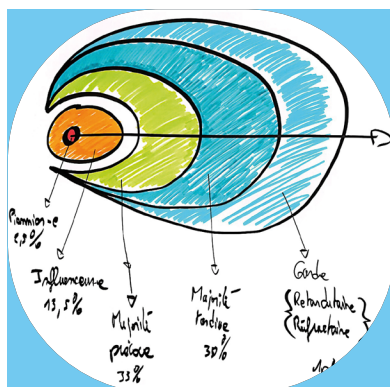
— **Pierre-Pascal Houdebine,**
Furax

« La RSE n'était pas vraiment une problématique qu'on voyait au quotidien et qui nous paraissait essentielle dans notre développement économique. Aujourd'hui on a très envie de faire bouger ces lignes-là pour que l'ensemble du secteur puisse évoluer. »

— **Cyril Bahsief,**
Öctöpus

« Depuis que j'ai fait le dispositif Quel Cap, j'ai un peu l'impression de faire partie des sachants. Je ne peux plus faire comme si je ne savais pas. Je n'ai pas d'autre choix que d'avancer avec la conscience des enjeux qui vont s'offrir à nous dans les mois et les années à venir. »

— **Olivier Cauchon,**
Diogène Productions



Quel cap pour mon expérimentation ?

Alors que la première saison touche bientôt à sa fin, le comité de suivi formé par Ekhoscènes, l'AFDAS et Le Bureau des Acclimations vient d'acter la possibilité de **former une nouvelle « promo » pour lancer une saison 2** en décembre 2025. Les retours faits par les participants comme les observations du comité ont en effet conclu à la singularité et à la pertinence du programme.

La durée de cette nouvelle saison sera un peu resserrée (18 mois au lieu de 22) et certaines autres modalités du dispositif adaptées, mais l'ADN du programme reste inchangé, avec les partis pris pédagogiques d'approche systémique (travail, économie, écologie), d'hybridation formation-accompagnement et de dialogue dirigeants / salariés.

Quel Cap 2 continuera par ailleurs à faire l'objet d'un suivi pour pouvoir être amélioré au fur et à mesure, et pour nourrir une observation plus large sur la nécessaire évolution des dispositifs de formation et d'accompagnement dans le contexte de mutations que traversent le spectacle vivant et la société en général.

Les conditions de candidature sont disponibles sur l'espace adhérent du site ekhoscenes.com.

« Il faut oser y aller, et comprendre qu'on est là pour innover. On est précurseurs d'un changement, d'une nouvelle vision de notre profession et c'est hyper important d'y être inclus dès maintenant. »

— **Maxime Demouveau,**
Tu m'étonnes Productions

« C'est une opportunité de fou. Il faut y aller, vraiment ça change les choses. »

— **Olivier Cauchon,**
Diogène Productions

Interview de Thierry Teboul



**Formation
professionnelle,
accompagner
les mutations**

En 2024, Ekhooscènes et ses adhérents ont lancé plusieurs parcours de formation (Quel cap pour mon organisation ?, projet Machinistes), élaborés avec l'Afdas. Dans ce contexte, Thierry Teboul, directeur général de l'Afdas, revient sur les défis que rencontre le secteur du spectacle vivant en termes d'emploi et de compétences professionnelles. Il présente sa vision du rôle de l'Afdas, qu'il qualifie d'« accompagnateur de mutations », et souligne le caractère innovant des méthodes d'élaboration des programmes mises en place à travers ces expérimentations, qui pourraient être déployées dans d'autres secteurs d'activité.

Quels défis identifiez-vous aujourd'hui pour le spectacle vivant en matière d'emploi, de compétences et de transition professionnelles ? Comment l'Afdas se positionne-t-elle pour accompagner ces mutations ?

En égard au contexte économique actuel, je crois que nous sommes à un tournant. Face à de nouveaux enjeux autour du rapport au public et de la gestion des nouvelles compétences, l'Afdas se positionne comme une plateforme de solutions qui permet au secteur de continuer à avancer, davantage dans une logique entrepreneuriale que dans une logique de gestionnaire de fonds de la formation. En matière d'emploi, de compétences et de mobilités professionnelles, il y a notamment un vrai enjeu autour de la professionnalisation du management des structures pour conduire ces changements. Notre contribution est d'apporter aux structures adhérentes de l'Afdas un éclairage et des outils d'aide à la décision, tout en les aidant à élaborer une doctrine propre au secteur en matière de management.

Ekhooscènes initie des expérimentations (Quel Cap, programme Machiniste) qui préfigurent des transformations plus larges. Quel regard portez-vous sur cette posture ?

Ce qui est intéressant dans les initiatives conduites par Ekhooscènes, c'est la **volonté de reprendre la**

main sur l'accompagnement de ces mutations. En tant que lieu de mutualisation et d'incubation des bonnes pratiques, Ekhooscènes part des besoins et des demandes des acteurs pour construire des programmes sur mesure. De ce point de vue, cette organisation a pris le bon tournant. Elle fait de l'entrepreneuriat social le pendant de son ADN d'entrepreneuriat économique. Car une organisation patronale doit aussi être un lieu d'expression d'une vision politique, partagée avec ses interlocuteurs syndicaux, et une source d'inspiration pour l'ensemble de ses adhérents. Dans cette dynamique et compte tenu des enjeux, la méthode à l'œuvre dans les projets évoqués est exemplaire : on est plus dans l'expérimentation que dans les grandes injonctions. Avec l'ambition jamais perdue de vue de modéliser et une mise à l'échelle progressive.

« En mutualisant les expériences, Ekhooscènes permet de fabriquer des programmes par des professionnels pour les professionnels. »

Qu'est-ce qui a motivé l'Afdas à soutenir les projets Quel Cap et Machiniste ?

Ce qui renforce l'intérêt du **projet Quel cap**, c'est son parti pris : il ne s'agit pas d'une formation aux transi-

tions écologiques **mais d'un parcours sur le management des transitions écologiques**. Avec une originalité : associer dans le même parcours un dirigeant et un collaborateur. Une manière de considérer que la question des transitions écologiques est l'affaire de tous. Et de faire de l'expérience de formation un sujet de dialogue social dans l'entreprise. Le retour en entreprise est plus fort lorsqu'on a deux ambassadeurs. Ce parcours crée les conditions pour que le management des transitions écologiques devienne un projet d'entreprise consensuel. Ce parti pris est encore bien rare dans le champ de la formation professionnelle. Pour la mise à échelle du programme, Ekhsoscènes a ensuite identifié des ambassadeurs et en a fait des porte-paroles auprès des adhérents. Au passage, cette méthode pourrait être déployée sur d'autres sujets que les transitions écologiques, comme les transitions numériques ou l'IA, pour devenir un sujet de management général. **D'après les participants, ce programme a certes transformé leur approche de l'écologie mais surtout leur approche plus générale du management de l'entreprise**, grâce à une formation axée sur la conduite du changement. De mon point de vue, elle est là, l'innovation. Avec un gain non négligeable : une nouvelle appétence pour les questions de formation.

Pour le programme Machiniste, métier pour lequel le constat était que les formations sur le marché n'étaient pas complètement adaptées aux besoins du secteur, la méthode a été un peu différente mais toujours en lien avec le même objectif : mieux impliquer les professionnels dans le parcours de formation. Pour construire le programme, nous avons réuni des directeurs techniques de théâtres et avons organisé des séances de description du travail de machiniste à partir desquelles nous avons construit un référentiel de formation sur mesure, mais correspondant aussi à la diversité des structures.

Ici, la méthode d'élaboration du programme aura aussi permis d'impliquer plus directement encore la cible de recrutement : des publics éloignés de l'emploi en quête d'une insertion

rapide et durable sur un métier qu'il ne connaissait pas, avec des professionnels convaincus de la pertinence des contenus.

Qu'est-ce qui, selon vous, rend pertinent le développement du nouveau dispositif de formation « Lutte contre les VHSS » destiné aux intermittents du spectacle ?

Le sujet des VHSS n'est pas qu'un sujet de donneurs d'ordre. Toutes celles et ceux qui font et fabriquent le spectacle vivant sont concernés. Ce dispositif de formation est donc un sujet qui transcende la seule relation de subordination. Elle est d'autant plus nécessaire dans le secteur du spectacle vivant ou enregistré que la frontière peut être très mince entre ce qui relève d'une situation de travail et ce qui est de l'ordre du privé. Nous allons donc travailler à transposer au champ des festivals et des tournées les acquis du programme développé pour le cinéma. Notamment, sur le volet à distance qui pourrait être dispensé avant chaque début de tournée ou avant chaque début de festival, et pour le lequel on a dénombré pour les professionnels des tournages de films... 10 000 inscriptions en quatre mois, dont une majorité d'intermittents du spectacle.

Selon vous, comment ces différentes expérimentations peuvent-elles influencer d'autres secteurs ?

Le spectacle vivant recèle toutes les nouvelles formes d'emploi dans l'économie : gestion de temps de travail atypiques, management à distance, économie de projets... Il peut donc contribuer plus encore à produire de la connaissance sur le sujet. Et inspirer les autres secteurs. Pour cela, il lui faut mieux modéliser et mieux conceptualiser ce qui reste encore soit des expérimentations, soit des intuitions. C'est la condition pour « faire école ». C'est ce à quoi s'attache aussi un opérateur technique comme l'Afdas dans sa mission d'observation prospective de l'emploi pour le compte des branches.

Le programme machinistes naît d'un constat :

Difficultés de recrutement sur les métiers techniques

Et d'une volonté :

Ambition d'attirer des profils plus diversifiés

Un parcours de formation inclusif initié par Ekhsoscènes avec l'accompagnement de l'Afdas :

Une première promotion de 14 jeunes formés et recrutés en alternance dans les théâtres de juin 2024 à mars 2025.

Un bilan très positif :

- › Des jeunes motivés et une promotion mixte, à plus de 50% féminine,
- › Une adhésion des adhérents et de leurs équipes techniques,
- › Une alternance réussie entre formation théorique au CFPTS et compagnonnage auprès des équipes techniques des théâtres,
- › Des futurs professionnels machinistes formés dans une démarche inclusive,

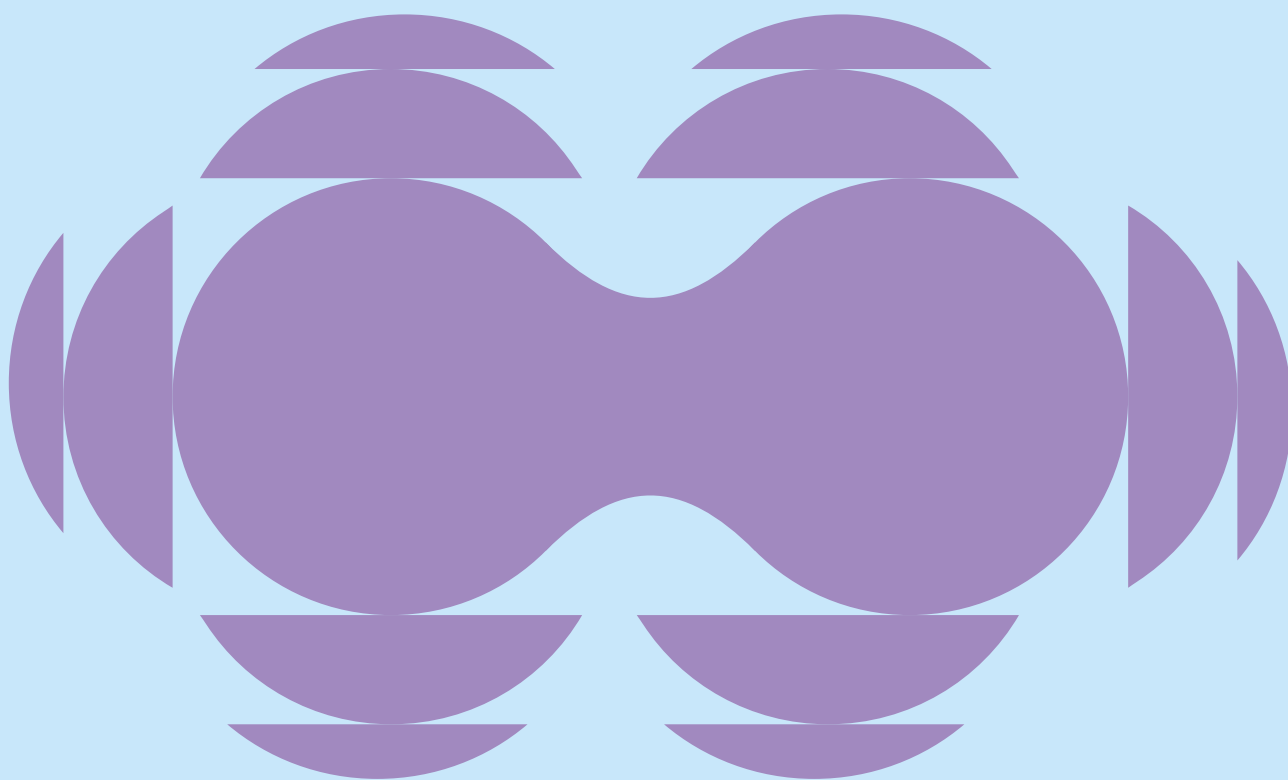
Une deuxième promotion organisée à la rentrée 2025

La volonté au sein d'Ekhsoscènes de développer d'autres projets de ce type :

- › pour les techniciens des salles du pôle musique,
- › pour d'autres métiers (techniques et administratifs) qui peuvent connaître des tensions de recrutement.

Passerelle Spectacle

Un parcours d'accompagnement pour construire son avenir



En 2024, Ekhooscènes a initié un partenariat avec le lycée Simone Weil (Paris 3) dans le cadre de la classe passerelle FCIL Événementiel, une formation d'initiative locale conçue pour accompagner des jeunes en recherche d'insertion ou de réorientation vers les métiers de l'accueil dans le spectacle vivant. Ce projet a été rendu possible sous l'impulsion de l'Académie de Paris, et plus particulièrement de Madame Touiou, inspectrice pédagogique, avec le soutien de Madame Vivier, la proviseure du lycée.

L'objectif initial du lycée Simone Weil était clair : offrir à des jeunes, parfois éloignés des circuits traditionnels de formation, une deuxième chance pour se former aux métiers de l'accueil dans le secteur culturel.

« C'était de la découverte à 100% parce que je n'étais jamais rentrée dans un théâtre avant mon stage. (...) Je ne savais pas comment cela allait se passer : « je ne connais pas », « est-ce que je vais réussir ? » ... Ça s'est très bien passé, j'ai réussi à m'adapter et je me suis très bien intégrée à l'équipe. »

— **Daba Tounkara**

Stagiaire au Théâtre de Paris

Du côté d'Ekhoscènes, cette initiative répond à une réflexion sur le renouvellement des viviers de talents, accélérée depuis la crise sanitaire.

« Nous sommes à l'écoute des adhérents, et ça fait un certain nombre d'années – surtout depuis le Covid – qu'il y a des réflexions sur la formation des nouveaux salariés, des futurs salariés, des jeunes. (...) Faire rencontrer des professionnels du spectacle avec des jeunes qui connaissent moins le secteur, les faire travailler ensemble, faire naître des vocations, et justement atteindre cet objectif : avoir bientôt de nouveaux professionnels dans le secteur. »

— **Pauline Auberger,**

Directrice du Pôle des affaires juridiques, Ekhoscènes

Plusieurs structures du spectacle vivant ont répondu présentes : Théâtre Mogador, Théâtre de Paris, Théâtre de Marigny, La Cigale / La Boule Noire, offrant à ces étudiants une immersion directe dans les métiers de l'accueil du public et du contrôle d'accès.

« On doit essayer d'être exemplaire, de fournir un accueil de qualité. (...) Moi, ce que je leur dis : il faut transmettre quelque chose de positif au public. Le spectacle commence vraiment aux portes du théâtre. »

— **Abder Boutfis**

Tuteur de deux élèves au Théâtre Mogador

Ces stages ont permis à chacun de mettre en pratique les compétences travaillées en cours, tout en développant estime de soi, posture professionnelle et compréhension de l'écosystème du spectacle vivant.

« C'était ma première fois dans une équipe de 25 personnes. Il fallait s'intégrer directement, comme dans un vrai milieu pro. J'ai progressé au niveau de mon élocution, acquis de nouvelles compétences grâce aux différents postes. (...) Le placement en salle, c'était nouveau. Il a fallu apprendre à orienter, être plus audible, plus clair. »

— **Cheick Touré**

Stagiaire au Théâtre Mogador

Le bilan de cette première année est très positif.

« Suite aux stages, les adhérents ont fait des propositions de recrutement à nos étudiants, parce que l'expérience s'était bien passée. Nos étudiants étaient tellement bien intégrés, avaient bien compris en quoi consistait la fonction support et l'accueil événementiel... On a donc eu l'opportunité pour deux de nos étudiants d'avoir un recrutement en intérim. (...) En parallèle, on a également eu un recrutement en CDD d'un de nos étudiants. »

— **Morgane Menez**

Professeure d'économie-gestion-vente - Coordinatrice des enseignements tertiaires du Lycée Simone Weil Paris 3

Les retours des structures d'accueil, qui pour beaucoup vivaient leur première expérience de tutorat, sont enthousiastes.

« C'est une très, très belle expérience. D'avoir eu trois stagiaires avec moi, de leur avoir appris, leur transmettre ce que je sais (...) ça m'a beaucoup apporté. J'ai appris aussi avec eux et je suis vraiment contente de les avoir eus. »

— **Dalila Chawki**

Tutrice à La Cigale et La Boule Noire

Engagés sur une convention triennale, Ekhoscènes et le lycée Simone Weil souhaitent désormais étendre ce dispositif, en diversifiant les typologies de structures partenaires et en impliquant un plus grand nombre d'adhérents.

« Cela a permis à nos étudiants de comprendre qu'ils comptaient. Qu'ils comptaient pour le public, mais aussi pour les membres de l'équipe et leur manager. C'est important, parce que les étudiants qui nous ont fait confiance revenaient de loin. Ils avaient échoué dans leur choix Parcoursup. Ils n'avaient plus confiance en eux, ni envers les professeurs, ni envers le lycée, ni dans les études supérieures. Et cette expérience de FCIL nous a permis de reconstruire tous ces éléments, pour faire en sorte que ces tout jeunes adultes commencent à croire en eux... mais surtout, à croire en nous - les adultes - et dans le monde du travail. Et je crois que nous avons réussi. »

— **Nathalie Lacombe-Merian**

Professeure économie-gestion, filière Métiers de l'Accueil au sein du lycée Simone Weil Paris 3

Lancé en 2024, ce partenariat lie Ekhoscènes et le lycée Simone Weil autour de la formation FCIL Événementiel Passerelle, qui accompagne des jeunes en insertion ou réorientation vers les métiers de l'accueil dans le spectacle vivant.

Ils suivent une formation professionnalisante combinant théorie et stages dans des lieux du spectacle vivant privé, adhérents d'Ekhoscènes.

Une première promotion avec :

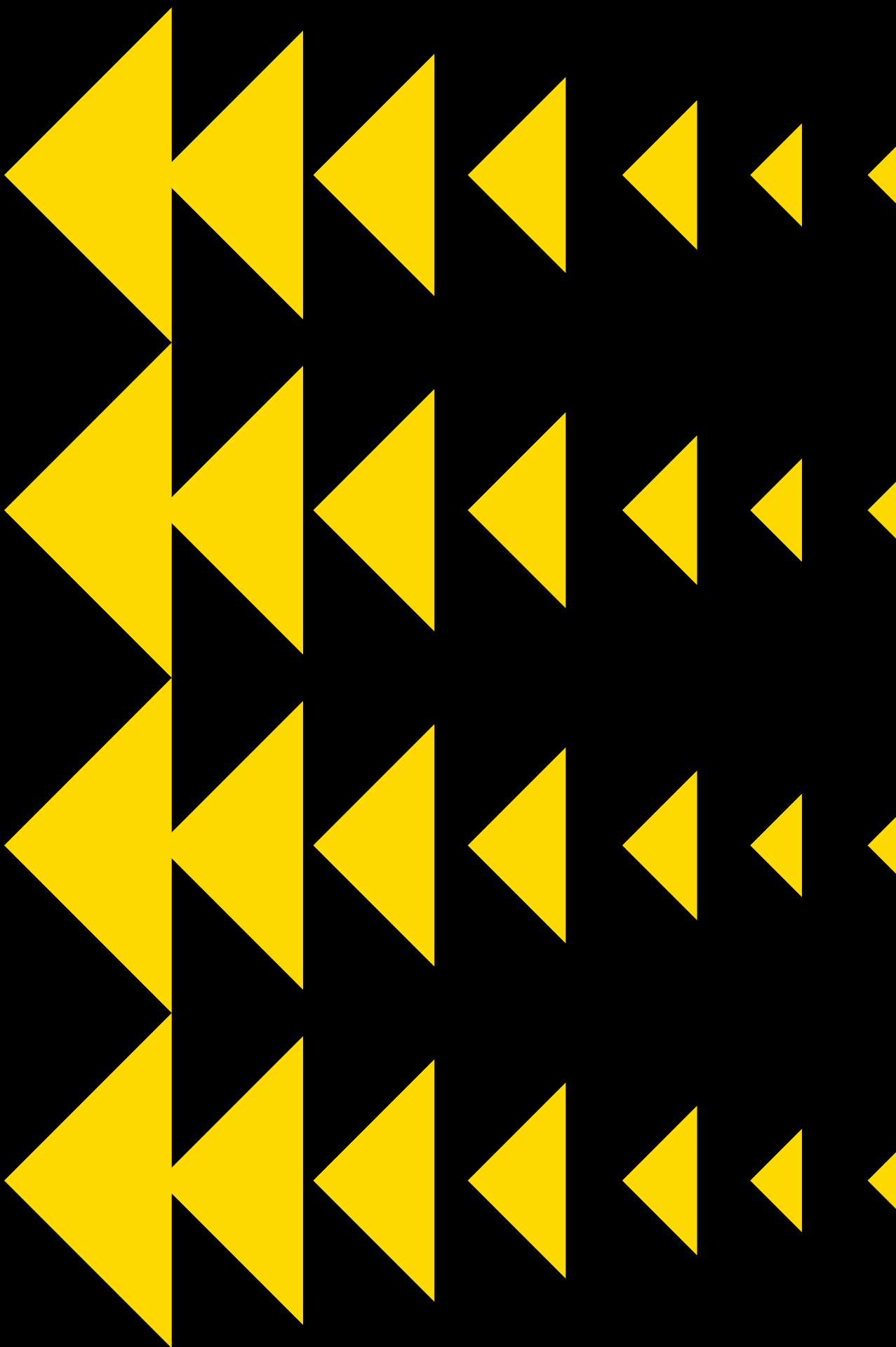
› **6 stagiaires accueillis,**

› **4 lieux mobilisés :**

Théâtre Mogador, Théâtre de Paris, La Cigale / La Boule Noire et le Théâtre Marigny.

› Un bilan positif pour les élèves et les tuteurs, avec quelques premiers contrats à la clé.

› Un partenariat triennal pour élargir l'expérience à plus d'élèves et à de nouvelles structures adhérentes.



Partie 4

Les instances, les mandats et l'équipe permanente



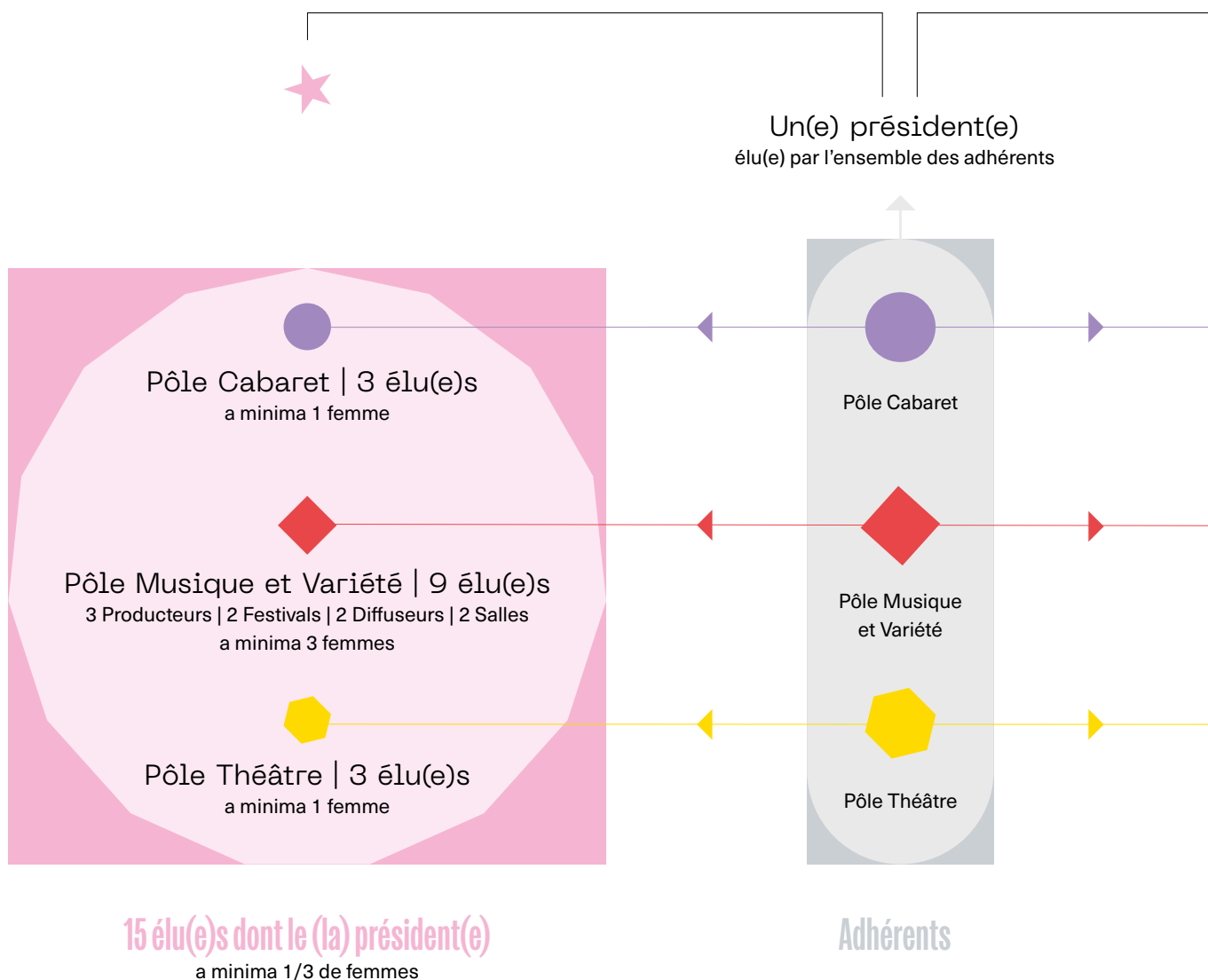
Les instances

Le Bureau

Le Bureau décide des orientations stratégiques du syndicat.

Il est composé de 15 membres élus, dont le ou la présidente, et a minima 1/3 de femmes. Le ou la présidente est élu(e) par l'ensemble des adhérents d'Ekhoscènes. Les 14 autres membres sont élus par les adhérents de leur pôle et désignent un vice-président ou une vice-présidente en leur sein.

Il se réunit au minimum une fois par mois.



d'Ekhoscènes

Le Conseil professionnel

Le Conseil professionnel a une mission d'expertise sectorielle et professionnelle. À ce titre, il peut :

› examiner toute question intéressant l'évolution du secteur et des métiers composant le syndicat sur mandat confié par le Bureau ;

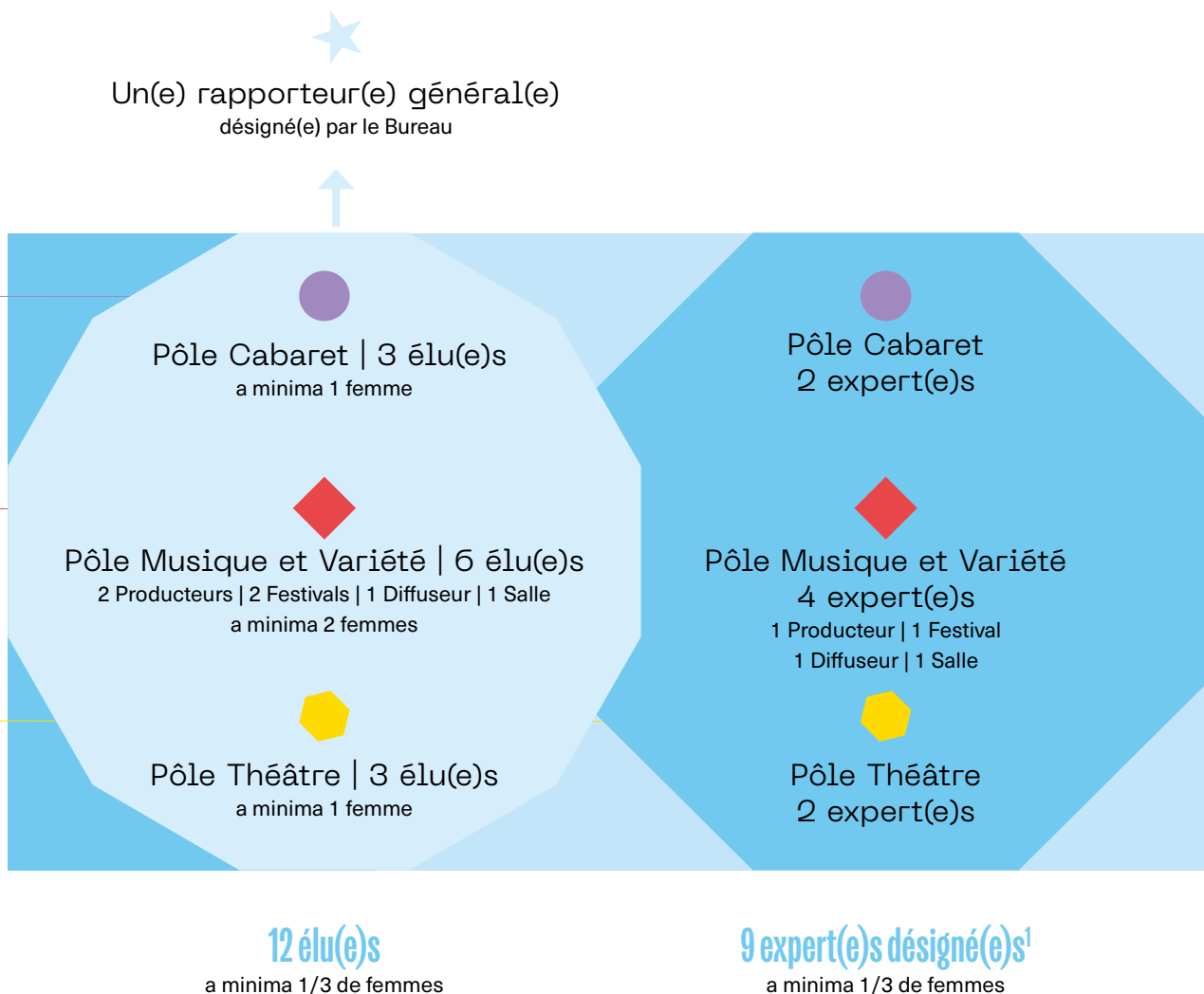
› organiser des groupes de travail sur des sujets secteurs, pôles et/ou métier ;

› sur proposition de la majorité de ses membres, formuler toutes recommandations ou propositions au Bureau.

Le Conseil professionnel se réunit en format plénier au minimum une fois par trimestre.

Il est composé de 12 membres élus par pôle et de 8 membres experts désignés sur propositions des membres élus du Conseil et après validation du Bureau, comptant chacun a minima 1/3 de femmes.

Le Bureau désigne chaque année un ou une rapporteur(e) général(e) parmi les membres élus de ce dernier.



1 — Sur proposition des membres élus du CP et après validation du Bureau.

Les élus d'Ekhoscènes

Élections du 30/09/2024



Le président d'Ekhoscènes

Olivier Darbois
Corida

Les élus du Bureau

Pôle Théâtre



Vice-présidente :
Caroline Verdu
La Pépinière théâtre



Camille Torre
ACMÉ



Laurent Bentata
Stage Entertainment France
Théâtre Mogador

Pôle Cabaret



Vice-président :
Philippe Lhomme
Crazy Horse



Isabelle Lichtfouse
La Belle Entrée



Jean-Victor Clérico
Le Moulin Rouge

Pôle Musique et Variété



Vice-président
et trésorier
Aurélien Binder
FIMALAC Entertainment



France Allègre
La Cigale



Olivier Cauchon
Diogène Productions



Christophe Davy
Radical Production



Sophie Hazebrucq
Ruq Spectacles



Julien Lavergne
AZ PROD



Marie Sabot
We Love Green



Pierre-Alexandre Vertadier
Décibels Productions

Les élus du Conseil professionnel

Pôle Théâtre



Thibaud Houdinière
Théâtre Actuel
La Bruyère
Atelier Théâtre
Actuel



Morgan Spillemaecker
Théâtre
de la Renaissance,
Splendid St Martin
et Comédie de Paris



Salomé Lelouch
Théâtre Lepic
Matrioshka
Productions

Pôle Cabaret



Patrice Chevalier
Grand Cabaret
Hauts-de-France



Emmanuelle Thénot
Cabaret
Extravagance



Frédéric Grateau
Cabaret Élegance

Pôle Musique et Variété



Rapporteur général :
Laurent de Cerner
Paris la Défense
Arena



Virginie Dubois
Universal Music
France Events
(UMFE)



Fanny Jourdan
Tcholélé Productions



Marie Rigaud
Le Printemps
de Pérouges



Jean-Paul Roland
Les Eurockéennes
de Belfort



Charlotte Guiot
Arachnée Concerts

Les experts désignés

Pôle Théâtre



Clément Pouillot
Théâtre 100 noms



Emmanuelle Tachaires
Théâtre Michel et
Théâtre St-Georges

Pôle Cabaret



Pascal Papazian
Cabaret l'Artishow



Alexandre Duvollet
Cabaret l'Ange Bleu

Pôle Musique et Variété



Pierre-Pascal Houdebine
Furax



Lily Fisher
Zénith de Paris



Haude Hellio
Morgane



Mohamed Bahnas
Hellfest Productions



Matthieu Ducos
Rock en Seine

Les mandats d'Ekhoscènes

Ekhoscènes siège au sein d'une trentaine d'instances à travers des mandats exercés par les membres de l'équipe permanente ou par ses adhérents.

Panorama

Nos fédérations

- › FESAC
- › Medef
- › Pearle*

Nos mandats au CNPS et au HCE

Nos mandats filière

- › CNM
- › ASTP
- › ARVIVA
- › TPLM
- › AGI-SON
- › Les Victoires de la Musique

Nos mandats sociaux

Convention collective du spectacle vivant privé

- › CPPNI
- › FCAP-SVP

Institutions sociales professionnelles

- › Audiens
- › Afdas
- › Thalie santé
- › Caisse des congés spectacles
- › CPNEF-SV

Nos mandats régionaux

- › Observatoire du dialogue social
- › COREPS
- › CREFOP

Nos autres mandats

- › France compétences
- › COCT
- › Sous-commissions « de l'emploi, de l'orientation et de la formation professionnelle » et « à l'intéressement et à la participation » du ministère du Travail
- › Commission professionnelle consultative « Arts, spectacles et médias » du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
- › CNESERAC
- › EMIC
- › Les Formations d'Issoudun

Nos fédérations

FESAC

Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma

La Fesac (Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma) a été fondée en 1998 pour traiter les dossiers sociaux communs à l'ensemble de ces secteurs, principalement ceux relatifs aux salariés intermittents du spectacle. Elle est la seule organisation professionnelle d'employeurs représentative au niveau national et multiprofessionnel dans le secteur du spectacle vivant et enregistré. À ce titre, la Fédération est régulièrement consultée au plus haut niveau de l'État, notamment dans le cadre des réformes engagées par le gouvernement (assurance chômage, formation professionnelle, apprentissage, retraites, etc.).

Certains mandats d'Ekhoscènes lui ont été attribués par la Fesac. Ils sont indiqués dans la suite de cette présentation par une pastille rose ●.

Bureau

— **Malika Séguineau**

Ekhoscènes

Trésorière

— **Isabelle Gentilhomme**

Ekhoscènes

Invitée en tant que présidente du collège employeurs de l'Afdas

Conseil d'administration

— **Malika Séguineau**
et **Isabelle Gentilhomme**

Ekhoscènes



MEDEF

Mouvement des Entreprises de France

Le Medef est la première organisation patronale et réunit plus de 200 000 entreprises adhérentes, petites, moyennes et grandes, représentant l'intégralité des secteurs de l'économie française, implantées sur l'ensemble du territoire national, métropolitain et ultra-marin et rayonnant à l'international. Ekhoscènes siège au sein des instances thématiques qui structurent les travaux du Medef.

Comité Culture

Olivier Darbois

Corida

Président

Malika Séguineau

Ekhoscènes

Commission Dynamique du marché du travail et de l'emploi

— **Malika Séguineau**

Ekhoscènes

— **Pauline Auberger**

Ekhoscènes

— **Nancy Marquet**

Ekhoscènes

Commission Réforme de la protection sociale (Groupe de travail Santé au travail et conditions de travail)

— **Pauline Auberger**

Ekhoscènes

— **Nancy Marquet**

Ekhoscènes

Commission Fiscalité (Groupe de travail facturation électronique)

— **Pauline Auberger**

Ekhoscènes

— **Nancy Marquet**

Ekhoscènes



Commission économie, compétitivité et finance

— **Malika Séguineau**

Ekhoscènes

— **Anne-Gaëlle Geffroy**

Ekhoscènes

Commission Transition écologique et économique

— **Hermine Pélissier du Rausas**

Ekhoscènes

Commission Énergie

— **Hermine Pélissier du Rausas**

Ekhoscènes

Commission Entreprises dans la société et inclusion

— **Hermine Pélissier du Rausas**

Ekhoscènes

PEARLE*

Live Performance Europe

Créée en 1991, Pearle* Live Performance Europe est la fédération européenne des arts de la musique et du live. Pearle* représente, à travers ses membres, plus de 10 000 festivals, producteurs, théâtres, orchestres, compagnies de danse et ballets, et autres organisations professionnelles représentatives des arts en Europe.

Bureau

— **Malika Séguineau**

Ekhoscènes

Suppléante pour la France



CNPS et HCE

CNPS

Conseil national des professions
du spectacle

Le Conseil national des professions du spectacle (CNPS) est un lieu important d'information et d'échanges sur les questions concernant les professions du spectacle vivant et enregistré. Présidé par le ministre chargé de la Culture, le CNPS est la seule instance qui peut être consultée par le Gouvernement sur l'ensemble du champ du spectacle vivant et enregistré. Il se réunit en Bureau, en deux sous-commissions, la commission emploi et la commission nationale de la sécurité dans le spectacle vivant et enregistré, et en séance plénière en présidence du ministre de la Culture.

Bureau

— **Malika Séguineau**
Ekhoscènes

Sous-commission d'observation de l'emploi

— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes
— **Nancy Marquenet**
Ekhoscènes

Sous-commission formation professionnelle

— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes

Groupe de travail relatif à la transition écologique

— **Hermine Pélissier du Rausas**
Ekhoscènes

HCE

Haut Conseil à l'Égalité entre
les femmes et les hommes

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, créé en 2013, a pour mission d'assurer la concertation avec la société civile et d'animer le débat public sur les grandes orientations de la politique des droits des femmes et de l'égalité. Contribuant à l'évaluation des politiques publiques qui concernent l'égalité entre les femmes et les hommes, il peut notamment être saisi par le Premier ministre de toute question sur le sujet.

Le HCE est composé de personnalités nommées par arrêté par le Premier ministre, pour un mandat de deux ans. Malika Séguineau a été désignée comme Titulaire au sein de ce conseil pour la FESAC.

Haut Conseil

— **Malika Séguineau**
Ekhoscènes

Nos mandats

CNM

Centre national
de la musique

Le Centre national de la musique (CNM) est un établissement public à caractère industriel et commercial (Epic) créé en 2020 et placé sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication. Maison commune de la musique, le CNM recherche, par « un processus permanent de concertation avec l'ensemble du secteur » selon les termes de la loi du 30 octobre 2019, les équilibres nécessaires à un développement harmonieux des différentes composantes de la filière, dans un cadre en constante évolution et de plus en plus mondialisé. Il garantit la diversité, le renouvellement et la liberté de la création musicale. Ses dispositifs d'aides financières et non financières ont pour objectif de soutenir les auteurs, compositeurs, artistes et les professionnels qui les accompagnent pour leur permettre d'aller à la rencontre de tous les publics, en France et à l'international.

Conseil d'administration

— **Malika Séguineau**
Ekhoscènes

Conseil professionnel

— **Christophe Davy**
Radical Production
— **Aurélien Binder**
Fimalac Entertainment
— **Haude Hellio**
Morgane Groupe
— **Charlotte Guiot**
Arachnée Concerts
— **Olivier Villalon**
Moulin Rouge

 Centre national
de la musique

filière

Commission création, production, diffusion

Section 1

— **Thierry Langlois**

Uni-T

Titulaire

— **Charlotte Guiot**

Arachnée Concerts

Titulaire

— **Gildas Dexheimer**

Sanguine, P BOX

Suppléant

— **Marie Rigaud**

Le Printemps de Pérouges

Titulaire

— **Émilie Yakich**

Les Francofolies

Suppléante

— **Fanny Jourdan**

Tcholélé Productions

Suppléante

— **Noémie Benizri**

Raoule Production

Titulaire

— **Rodolphe Gaumin**

Cabaret L'Insolite

Suppléant

Section 2

— **Charlotte Gluzman**

Sources Productions

Titulaire

— **Christel Martinet**

Corida

Suppléante

— **Christophe Bosq**

3C

Titulaire

— **Joran Le Corre**

Wart

Suppléant

— **René Gentil**

Radical Production

Titulaire

— **Ioanna Giourgas**

Pleyel Gestion

Suppléante

Commission festivals

— **Gérard Pont**

Les Francofolies

Titulaire

— **Armel Campagna**

Live Nation France Festivals

Suppléant

— **Jean-Paul Roland**

Les Eurockéennes de Belfort

Titulaire

— **Marie Rigaud**

Le Printemps de Pérouges

Suppléante

— **Sophie Levy-Valensi**

Bleu Citron Productions

Suppléante

— **Cyril Bashief**

Öctopus

Suppléant

— **Marion Gabbai**

Vedettes

Titulaire

— **Corinne Serres**

Mad Minute Music

Suppléante

— **Eddy Pierres**

Wart

Titulaire

— **Deborah Hazotte**

Aktiv

Suppléante

— **Fanny Jourdan**

Tcholélé Productions

Suppléante

Commission développement, aménagement et équipement des salles

— **Lily Fisher**

Zénith de Paris

Titulaire

— **Sylvie Chauchoy**

Zénith de Strasbourg

Suppléante

— **Cristelle Gioanni**

Le Trianon, L'Élysée Montmartre

Titulaire

— **Frédéric Jérôme**

Le Casino de Paris, Suppléant

— **Marc Daniel**

Play Two

Titulaire

— **Fabienne Roux**

Far Prod

Titulaire

— **Catherine Fahri**

New Morning

Titulaire

— **Estelle Bremaud**

Universal Music France Events

Suppléante

— **Franck Clerico**

Caesar Palace

Titulaire

— **Emmanuelle Thenot**

Cabaret Extravagance

Suppléante

Commission diffusion des lieux

— **Stéphane Portet**

Sunset and Sunside

Titulaire

— **Catherine Fahri**

New Morning

Suppléant

— **Xavier Decleire**

La Maroquinerie

Titulaire

— **Cyrille Bonin**

Le Transbordeur

Suppléant

— **Yann Dernaucourt**

Structure Spectacles

Titulaire

— **Corinne Serres**

Mad Minute Music

Suppléante

— **Marie Favre**

Öctopus

Suppléante

— **Emmanuelle Thenot**

Cabaret Extravagance

Titulaire

— **Isabelle Lichtfouse**

Cabaret La Belle Entrée

Suppléante

Nos mandats filière

Commissions développement à l'international

Jazz

— **Sébastien Vidal**
Le Duc des Lombards
Titulaire

— **Thibaud Rolland**
Nancy Jazz Pulsations
Suppléant

— **Reno Di Matteo**
Anteprima
Titulaire

— **Étienne Ziller**
Astérios Spectacles
Suppléant

— **Pascal Pilorget**
Giantsteps
Titulaire

— **Amélie Salembier**
Molpe Production
Titulaire

Musiques actuelles

— **Mélodie Blanchard**
Caramba Culture Live
Titulaire

— **Julie Fighiera**
Astérios Spectacles
Suppléante

— **Matthias Leullier**
Live Nation
Titulaire

— **Thomas Sabot**
Uni-T
Suppléant

— **Anne-Sophie Gadrey**
AGDL Productions
Titulaire

— **Clotaire Buche**
Junzi Arts
Suppléant

Musiques classiques et contemporaines

— **Jeanne Coussy**
Céleste Productions
Titulaire

Commission soutien aux entreprises

— **Pierre-Pascal Houdebine**
Furax
Titulaire

— **Olivier Cauchon**
Diogène
Suppléant

— **Julien Lavergne**
AZ Prod
Titulaire

— **Sophie Hazebroucq**
Ruq Spectacles
Suppléante

— **Élodie Erard**
Les Nuits de Fourvière
Titulaire

Commission égalité entre les femmes et les hommes

— **Sandrine Marrel**
Caramba Culture Live
Titulaire

— **Olivier Cauchon**
Diogène
Suppléant

— **Sylvie Liogier**
Zénith de Saint-Étienne
Titulaire

— **Éric Debegue**
Cristal Production
Suppléant

— **Patrick Chung To**
Live Nation
Suppléant

— **Manoah Michelot**
L'Étoile Bleue
Titulaire

Commission innovation

— **Damien Chamard-Boudet**
Live Nation
Titulaire

— **Thomas Held**
Fimalac Entertainment
Suppléant

— **Alexandre Jaillon**
WLA Events
Titulaire

— **Agathe Olivier**
Universal Music France Events
Suppléante

Commission structuration et développement professionnel

— **Alexandra Grosseiller**
Live Nation
Titulaire

— **Jean-Luc Rousselet**
Dessous de Scène
Suppléant

— **Florent Decroix**
AGDL Productions
Titulaire

— **Karine Vincent**
Corida
Suppléante

— **Cyrille Bonin**
Le Transbordeur
Titulaire

— **Fabienne Roux**
Far Prod
Suppléante

Commission plan lieux

— **Sébastien Vidal**
Le Duc des Lombards
Titulaire

— **Thomas Held**
Fimalac Entertainment
Suppléant

— **Charlotte Guiot**
Arachnée Concerts
Titulaire

— **Julien Lavergne**
AZ Prod
Suppléant

— **Haude Hellio**
Morgane Groupe
Titulaire

— **Matthieu Ducos**

Rock en Seine

Suppléant

— **Lily Fisher**

Zénith de Paris

Titulaire

— **Marc Daniel**

Play Two

Titulaire

— **Patrice Chevalier**

Le Grand Cabaret

Titulaire

Comités en régions

Bretagne

En cours de renouvellement

Centre – Val de Loire

En cours de renouvellement

Normandie

— **Maxime Lecuyer**

213 Productions

Suppléant

Occitanie

— **Jimmy Kinast**

3C

Paca

En cours de renouvellement

Auvergne-Rhône-Alpes

— **Anthony Chambon**

Opus Live

Hauts-de-France

En cours de renouvellement

Bourgogne-Franche-Comté

En cours de renouvellement

La Réunion

— **Mouna Haguma**

Sakifo Production

ASTP

Association pour le soutien
du théâtre privé

Depuis 1964, l'Association pour le Soutien du Théâtre privé (ASTP) promeut et encourage le théâtre privé, dans le respect de ses valeurs fondatrices : l'autonomie de gestion et la prise de risques permanente, la liberté de programmation des théâtres dans le respect de leur diversité et l'exercice d'une véritable solidarité. Promouvoir ces valeurs, et maintenir cette exception de théâtres pleinement impliqués dans la production suppose que l'on s'en donne les moyens ; telle est la mission dévolue à l'ASTP, véritable outil de régulation économique du théâtre privé et garant de sa longévité.

— **David Roussel**

Théâtres des Béliers parisiens

et Avignon / Sudden

Président

Conseil d'administration

— **Caroline Verdu**

Théâtre La Pépinière

— **Morgan Spillemaecker**

Théâtres Renaissance,

Splendid Saint-Martin

et Comédie de Paris

Conseil professionnel

Membres titulaires :

— **Caroline Verdu**

Théâtre La Pépinière

— **Sébastien Azzopardi**

Théâtres du Palais Royal,

Michel et Saint-Georges

— **Thibaud Houdinière**

Théâtres Actuel Paris et Avignon- ATA

— **Clément Pouillot**

Théâtre 100 Noms

Membres suppléants :

— **Camille Torre**

ACME

— **Maria Pipaud**

Théâtres Edouard VII, Fontaine,

Nouveautés et PLO

— **Thierry Patru**

Théâtre de Jeanne

— **Bénédicte Dubois**

Théâtre Ranelagh

Comité de gestion de l'aide à l'exploitation en lieu fixe

— **Stéphane Engelberg**

Théâtres Montparnasse

et Petit Montparnasse

— **Sophie Vonlanthen**

Manufacture des Abbesses

— **Frédéric Thibaud**

Théâtre Béliers Parisiens

Comité de gestion de l'aide à l'exploitation en tournée

— **Thibaud Houdinière**

Atelier Théâtre Actuel

— **Boris Soulage**

Prométhée Prod

ARVIVA

ARVIVA - Arts Vivants, Arts Durables est une association créée en juin 2020 par des professionnels du spectacle vivant pour la transition écologique du secteur, le changement des pratiques et la transformation des modèles. ARVIVA a pour objectifs de concevoir et de proposer des outils et normes partagées, de permettre l'émergence de positions collectives, et de contribuer à la définition d'une stratégie nationale.

Conseil d'administration

— **Hermine Pélissier du Rausas**

Ekhoscènes

ARVIVA
—ARTS VIVANTS —ARTS DURABLES

Nos mandats filière

TPLM

Tous Pour La Musique

Tous Pour La Musique est une association qui fédère les professions de la musique : auteurs, compositeurs, artistes interprètes et musiciens, éditeurs, producteurs, managers, entrepreneurs de spectacles et diffuseurs, afin de promouvoir la création musicale en France dans toute sa diversité, en particulier les nouveaux talents.

Ses actions :

- › mettre la musique en valeur ;
- › informer sur la diversité des métiers qui composent la filière et favoriser la compréhension de ses mécanismes complexes ;
- › expliquer la propriété intellectuelle : le droit d'auteur ;
- › promouvoir les nouveaux services musicaux qui respectent la chaîne des ayants droit.

Conseil d'administration et Bureau

— **Malika Séguineau**

Ekhoscènes

Vice-présidente

AGI-SON

L'association AGI-SON œuvre depuis vingt ans pour une gestion sonore conciliant préservation de la santé auditive, respect de l'environnement et des conditions de la pratique musicale.

Conseil d'administration

— **Alexandre Jaillon**

et **Marie Sabot**

We Love Green

Trésoriers

— **Pauline Auberger**

Ekhoscènes

Suppléante

Comité scientifique

Lily Fisher

Zénith de Paris



Victoires de la Musique

Les Victoires de la musique sont une cérémonie de remise de prix qui se tient annuellement en France depuis 1985 et au cours de laquelle sont décernés des trophées nommés « Victoires » à des artistes du monde de la musique produits dans le monde francophone lors de l'année écoulée.

Conseil d'administration

— **Clotaire Buche**

Junzi arts

— **Samuel Capus**

Bleu Citron Productions

— **Alice Boinet**

Association Wild rose,

Festival Art Rock



Nos mandats

Convention collective du spectacle vivant privé

CPPNI

Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation

La CPPNI est une instance au sein de laquelle siègent les organisations patronales et les organisations syndicales représentatives de la branche professionnelle du spectacle vivant privé. Elle est principalement le lieu où les partenaires sociaux négocient des accords de branche et des dispositions de la convention collective. Elle est également amenée à rendre des avis concernant l'interprétation des dispositions conventionnelles.

CPPNI plénière et réunion du collège employeurs

— **Isabelle Gentilhomme**

Pauline Auberger, Nancy Marquenot et Guillaume Collet

Ekhoscènes

FCAP - SV

Fonds Commun d'Aide au Paritarisme du Spectacle Vivant Privé

Bureau

— **Isabelle Gentilhomme**

Ekhoscènes

Vice-Présidente

Comité de gestion

— **Isabelle Gentilhomme**

Ekhoscènes

Assemblée générale

— **Isabelle Gentilhomme**

Ekhoscènes

Vice-Présidente

sociaux

Institutions sociales professionnelles

AUDIENS

Acteur de l'économie sociale et solidaire, Audiens est le groupe de protection sociale des secteurs de la culture, de la communication et des médias. Il accompagne au quotidien les employeurs, les créateurs d'entreprise, les salariés permanents et intermittents, les journalistes, les pigistes, les retraités et leur famille.

Sommitale

— **Bertrand Thamin**
Théâtres Montparnasse et Petit Montparnasse
Président du collège employeurs

Conseil d'administration
Audiens Santé Prévoyance
— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes

Commission financière
Audiens Santé Prévoyance
— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes

Commission sociale
Audiens Prévoyance Santé
— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes

Comité d'audit
— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes

Commission paritaire professionnelle du spectacle vivant
— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes
— **Patrice Chevalier**
Le Grand Cabaret

 **Audiens**

Conseil d'administration et Comité paritaire professionnel Alliance Professionnelle Retraite Agirc-Arrco

— **Bertrand Thamin**
Théâtres Montparnasse et Petit Montparnasse

Conseil d'administration
Association de Moyens d'Audiens
— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes

Comité paritaire de suivi accord interbranche prévoyance
— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes
Titulaire
— **Pauline Auberger**
Ekhoscènes
Suppléante

Afdas

Opérateur de compétences

L'Afdas est l'opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement. Il est l'organisme gestionnaire du fonds de formation des artistes-auteurs.

Ses six missions principales sont les suivantes :

- › accompagner le développement de l'alternance ;
- › accompagner les entreprises dans le développement de la formation et particulièrement les TPE-PME ;
- › accompagner les branches professionnelles dans le développement de certifications et l'observation de l'emploi ;
- › accompagner les mutations économiques ;
- › développer l'accès à la formation pour les publics spécifiques (du spectacle, artistes-auteurs) ;
- › informer les entreprises sur les enjeux liés à l'environnement et au développement durable et les accompagner dans l'analyse et la définition des besoins en com

pétences pour leurs projets d'adaptation à la transition écologique.

Conseil d'administration
— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes
Présidente du collège employeurs

Bureau du conseil d'administration
— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes
Présidente du collège employeurs

Commission paritaire de gestion des contributions conventionnelles du spectacle vivant
— **Isabelle Gentilhomme et Guillaume Collet**
Ekhoscènes
Titulaires
— **Nancy Marquet et Pauline Auberger**
Ekhoscènes
Suppléantes

Pôle paritaire des salariés intermittents du spectacle
— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes
Titulaire
— **Pauline Auberger**
Ekhoscènes
Suppléante

afDas
DEMAIN BERA FORMATION

Nos mandats filière

THALIE SANTÉ ●

Thalie Santé est un service inter-entreprises de santé au travail dont l'activité est régie par le Code du travail. L'équipe pluridisciplinaire de Thalie Santé conseille et accompagne les employeurs dans la mise en œuvre de la prévention des risques professionnels et assure le suivi de la santé au travail de leurs salariés.

Au-delà de la visite d'information et de prévention périodique (anciennement visite médicale), Thalie Santé développe des actions :

- › de prévention en milieu du travail ;
- › d'information et de sensibilisation des employeurs et des salariés aux risques professionnels.

Il développe également une compétence professionnelle nationale pour les salariés intermittents du spectacle : un accord national interbranches, signé le 29 juin 2009 par les partenaires sociaux du spectacle, mandate Thalie Santé pour le suivi de la santé au travail des salariés intermittents du spectacle sur le territoire national.

Conseil d'administration

— **Isabelle Gentilhomme**

Ekhoscènes

Suppléante d'Aurélie Foucher

PROFEDIM

Conseil de gestion des Intermittents

— **Pauline Auberger**

Ekhoscènes

— **Isabelle Gentilhomme**

Ekhoscènes

Commission de contrôle

— **Pauline Auberger**

Ekhoscènes



LES CONGÉS SPECTACLES ●

La Caisse des congés spectacles assure le service du congé payé aux artistes et techniciens qui n'ont pas été occupés de manière continue chez un même employeur au cours des douze mois précédant la demande de congé.

Conseil d'administration

— **Isabelle Gentilhomme**

Ekhoscènes

Commission paritaire

— **Isabelle Gentilhomme**

Ekhoscènes

Membres de droit à l'Assemblée générale des Congés Spectacles

— **Ekhoscènes**

CPNEF SV

Commission paritaire nationale emploi-formation du spectacle vivant

La CPNEF-SV agit en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle dans le spectacle vivant. Institution sociale autonome, elle regroupe l'ensemble des organisations patronales et syndicales du secteur. La CPNEF-SV pilote l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications en partenariat avec l'Afdas.

Bureau

— **Nancy Marquet**

Ekhoscènes

Titulaire

— **Isabelle Gentilhomme**

Ekhoscènes

Suppléante

Assemblée générale

— **Nancy Marquet**

et Isabelle Gentilhomme

Ekhoscènes

Nos mandats régionaux

Observatoire du dialogue social ●

Les ordonnances « Macron » ont créé un nouvel observatoire dans chaque département pour favoriser et encourager le développement du dialogue social et de la négociation collective au sein des entreprises de moins de 50 salariés. L'observatoire a pour objectif spécifique d'inciter et d'accompagner les TPE-PME en matière de dialogue social et de négociation collective. Il a pour missions de dresser un bilan annuel de la négociation au plan départemental, de traiter des difficultés dans le cadre de négociations et peut apporter une expertise juridique en droit social. C'est une instance qui « observe » et peut faire remonter ses constats et propositions au niveau national.

**Alpes-Maritimes,
Bouches-du-Rhône et Var**
— **Matthieu Irles**
Mad In Event

Nord, Oise et Somme
— **Patrice Chevalier**
Le Grand Cabaret


MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
*Liberté
Égalité
Fraternité*

COREPS

Comité régional des professions
du spectacle

Le COREPS est l'instance de dialogue social régionale du secteur du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel. Il a pour objet d'instaurer un lien permanent de dialogue social, de consultation, de concertation, de réflexion et de proposition pour l'État, les collectivités territoriales, les partenaires sociaux et les organismes sociaux et professionnels. S'inscrivant dans une complémentarité avec les autres espaces de dialogue social, qu'ils soient sectoriels ou inter-professionnels, le COREPS constitue le pendant régional du CNPS.

COREPS Occitanie

— **Sophie Levy Valensi**
*Bleu Citron, Association
Les Curiosités*
Titulaire

COREPS Provence-Alpes-Côte D'Azur

— **Manoah Michelot**
Cabaret L'Étoile Bleue
Titulaire

COREPS Pays de la Loire

— **Nicolas Nantillet**
O Spectacles
Titulaire
— **Jérôme Nicolet**
Le Mur du Songe
Suppléant
— **Clément Pouillot**
Théâtre Sans Nom

COREPS Grand Est

— **Sylvie Chauchoy**
Zénith de Strasbourg
Titulaire
— **Frédéric Saint-Dizier**
Les Productions Label LN
Suppléant

COREPS Auvergne-Rhône-Alpes

— **Cyrille Bonin**
Le Transbordeur
Titulaire

COREPS Centre-Val de Loire

— **Julien Lavergne**
AZ Prod
Titulaire
— **Haude Hellio**
Morgane Groupe
Suppléante

COREPS Bretagne

— **Yves Barré**
Le Liberté
Titulaire

COREPS Bourgogne-Franche-Comté

— **Jean-Paul Roland**
Les Eurockéennes de Belfort
Titulaire
— **Karine Ripert**
Zénith de Dijon
Suppléante

COREPS Nouvelle-Aquitaine

— **Haude Hellio**
Francofolies de La Rochelle
Titulaire

COREPS Île-de-France

— **Pierre-Pascal Houdebine**
Furax
Titulaire
— **Mathieu Petit**
Little Bros. Productions
Suppléante

COREPS La Réunion

— **Jérôme Galabert**
Sakifo Production
Titulaire
— **Mouna Haguma**
Sakifo Production
Suppléante

COREPS Hauts-de-France

— **Maxime Demouveaux**
Tu m'étonnes Productions
Titulaire

Nos autres mandats

CREFOP ●

Centre régional de l'emploi,
de la formation et de l'orientation
Professionnelle

Le CREFOP, créé en 2014, réunit l'État, représenté par le Préfet de région, les recteurs, le DIRECCTE, le DRJSCS (directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale), le DRAAF (directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt), le DREAL (directeur régional Environnement Aménagement Logement), le président du Conseil régional et six conseillers régionaux, les partenaires sociaux représentatifs au niveau national et interprofessionnel ou multiprofessionnel ou intéressés, ainsi que les chambres consulaires et les principaux opérateurs de l'emploi et de la formation.

Le CREFOP est une instance de concertation, de suivi, de coordination, et d'évaluation des politiques de l'emploi de la formation professionnelle initiale et continue et de l'orientation tout au long de la vie.

Région Auvergne-Rhône-Alpes

— **Sylvie Liogier**

*Zen Gestion,
Zénith de Saint-Étienne*
Titulaire

Département de La Réunion

— **Mouna Haguma**

Sakifo Production
Titulaire

— **Émilie Dijoux**

Sakifo Production
Suppléante

France Compétences ●

Assemblée générale
— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes
Titulaire



COCT ●

Conseil d'orientation
des conditions de travail

Créé en 2008 en remplacement du Conseil supérieur de prévention des risques professionnels, le Conseil d'orientation des conditions de travail (COCT) est une instance d'orientation des politiques publiques, non seulement en matière de prévention des risques professionnels, mais plus largement au service d'une réelle promotion de la santé au travail.

Commission spécialisée n°2 du COCT
« Prévention des risques physiques,
chimiques et biologiques pour la
santé au travail »

— **Nancy Marqueten**
Ekhoscènes

Commission spécialisée n°4 du COCT
« Pathologies professionnelles »

— **Pascal Papazian**
Artishow Cabaret



Ministère du travail ●

**Sous-commission de l'emploi,
de l'orientation et de la formation
professionnelles**

— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes
Suppléante d'Astrid Reymond

**Sous-commission à l'intéressement
et à la participation**

— **Pauline Auberger**
Ekhoscènes
Suppléante d'Astrid Reymond



Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ●

**Commission professionnelle
consultative « arts, spectacles
et médias »**

— **Isabelle Gentilhomme**
Ekhoscènes
Titulaire



CNESERAC ●

Conseil national de l'enseignement
supérieur et de la recherche artistiques
et culturels

Instance consultative créée par la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) du 7 juillet 2016, ce conseil est notamment consulté sur les orientations générales de la politique du ministère de la Culture en matière d'enseignement supérieur et de recherche dans les domaines de la création artistique, de l'architecture et du patrimoine. Il donne également son avis sur les projets de

textes législatifs ou réglementaires relatifs à l'enseignement supérieur et à la recherche qui lui sont soumis, ainsi que sur le rapport annuel présentant l'état de l'enseignement supérieur et de la recherche Culture. Il peut faire des propositions au ministre sur toute question relative à son domaine de compétence et sera consulté sur l'accreditation des écoles de la création artistique (arts plastiques, spectacle vivant, cinéma et audiovisuel).

— **Isabelle Gentilhomme**

Ekhoscènes

Titulaire

— **Malika Séguineau**

Ekhoscènes

Suppléante

EMIC

Ecole de management des industries créatives

L'EMIC a été créée dans le but de former des professionnels opérationnels dès leur sortie de l'école. Leur approche combine une pédagogie basée sur la pratique et l'action, sur le développement personnel de l'étudiant avec un accès direct aux entreprises et professionnels des secteurs, pour une employabilité renforcée.

Conseil stratégique
et de perfectionnement

— **Malika Séguineau**

Ekhoscènes



LFI

Les Formations d'Issoudun

Les Formations d'Issoudun constituent un maillon essentiel vers la professionnalisation des acteurs et actrices de la filière musicale depuis 1989. Véritable pionnier en France, Les Formations d'Issoudun fédèrent une communauté unique de plus de 1 400 anciens stagiaires et 70 intervenants professionnels au sein d'un réseau de 1 200 entreprises partenaires.

L'établissement a quatre missions principales : former les talents de demain pour favoriser les évolutions des pratiques ; certifier les compétences des professionnels de la filière ; insérer de nouvelles forces vives en contribuant aux recrutements des entreprises et à la création de nouvelles structures ; accompagner les organisations (institutions, universités et grandes écoles, réseaux et fédérations, structures d'appui et d'accompagnement) désireuses de développer les compétences dans l'industrie musicale.

Conseil d'administration

— **Julien Lavergne**

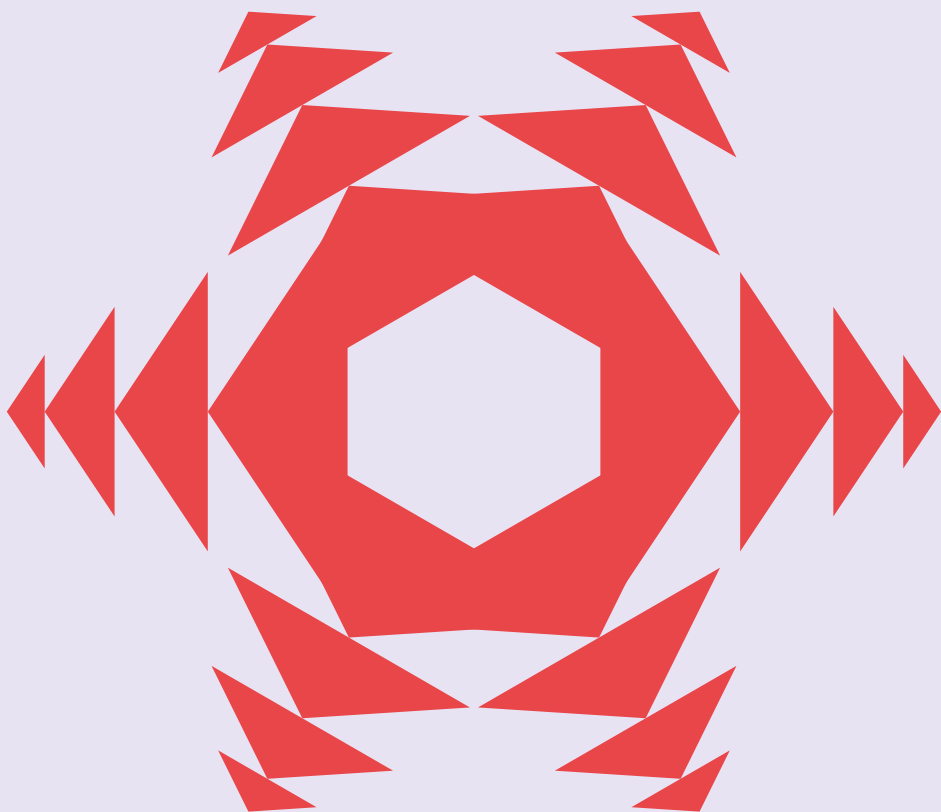
AZ Prod

Les délégués d'Ekhoscènes en région

Les délégués en région ont deux missions principales de coordination et de transmission d'informations :

— en interne vis-à-vis des adhérents implantés dans leurs régions, en étant un contact privilégié favorisant les échanges avec le syndicat ;

— en externe, vis-à-vis des pouvoirs publics (des élus de la région, des collectivités territoriales, des instances déconcentrées de l'État...), en remontant les informations locales au syndicat et en promouvant la visibilité du syndicat en région.



Auvergne-Rhône-Alpes

— **Cyrille Bonin**

SAS Transmission - Le Transbordeur

Pôle Musique et Variété

— **Charlotte Guiot**

Arachnée Concerts

Pôle Musique et Variété

— **Sylvie Liogier**

Zen Gestion - Le Zénith de St-Étienne

Pôle Musique et Variété

— **Frédéric Grateau**

SAS Production Paris Spectacle

Pôle Cabaret

Bourgogne-Franche-Comté

— **Hamid Asseila**

NG Productions

Pôle Musique et Variété

— **Karine Ripert**

Zénith de Dijon

Pôle Musique et Variété

— **Jean-Paul Roland**

Territoires de Musiques -

Les Eurockéennes de Belfort

Pôle Musique et Variété

— **Julie Soulard**

La Ruche Gourmande

Pôle Cabaret

Bretagne

— **Yves Barré**

Citédia - Le Liberté

Pôle Musique et Variété

— **Olivier Cauchon**

Diogène

Pôle Musique et Variété

— **Eddy Pierres**

Wart

Pôle Musique et Variété

— **Mickael Coelo**

SAS Norton's - Cabaret Moustache

Pôle Cabaret

Centre-Val de Loire

— **Julien Lavergne**

AZ Prod

Pôle Musique et Variété

— **Rodolphe Gaumin**

RW&CO - Cabaret L'Insolite

Pôle Cabaret

Grand-Est

— **Claude-Jean Antoine**

Nancy Jazz Pulsations

Pôle Musique et Variété

— **Sylvie Chauchoy**

Zénith de Strasbourg

Pôle Musique et Variété

— **Frédéric Saint-Dizier**

Les Productions Label LN

Pôle Musique et Variété

— **Pierre Meyer**

Royal Palace

Pôle Cabaret

Hauts-de-France

— **Armel Campagna**

Live Nation France Festivals

Pôle Musique et Variété

— **Florent Decroix**

AGDL Productions

Pôle Musique et Variété

— **Maxime Demouveau**

Tu m'étonnes productions

Pôle Musique et Variété

— **Patrice Chevalier**

SARL Côté Avenue - Grand Cabaret

Pôle Cabaret

Normandie

— **Mathieu Barbey**

SNC Docks Café

(Carré des Docks - Le Havre)

Pôle Musique et Variété

— **Paul Langeois**

Myster Black Productions -

Festival Beauregard

Pôle Musique et Variété

Nouvelle Aquitaine

— **Christophe Bosq**

3C

Pôle Musique et Variété

— **Haude Hellio**

Francofolies

Pôle Musique et Variété

— **David Moison**

Arkéa Arena

Pôle Musique et Variété

— **Samuel Vincent**

SAS Belle Factory

Pôle Musique et Variété

— **Alexandre Duvollet**

SARL Le Girondin

Cabaret l'Ange Bleu

Pôle Cabaret

Occitanie

— **Gaëtan Brochard**

Zénith de Toulouse Métropole

Pôle Musique et Variété

— **Sophie Levy Valensi**

Bleu Citron Productions

Pôle Musique et Variété

— **Stéphane Fauré**

Le Robinson

Pôle Cabaret

Outre-mer

— **Jérôme Galabert**

et Mouna Haguma

Sakifo

Pôle Musique et Variété

Provence-Alpes-Côte d'Azur

— **Sébastien Costamagna**

Le Mas Production

Le Mas des Escaravatières

Pôle Musique et Variété

— **Rabah Houia**

Sud Concerts

Pôle Musique et Variété

— **Olivier Ledot**

Delta Festival

Pôle Musique et Variété

— **Gil Marsalla**

Directo Productions

Pôle Musique et Variété

— **Thibaud Houdinière**

Référent Avignon

Atelier Théâtre Actuel

Pôle Théâtre

— **Manoah Michelot**

L'Étoile Bleue

Pôle Cabaret

Pays de la Loire

— **Mohamed Bahnas**

Hellfest Productions

Pôle Musique et Variété

— **Nicolas Nantillet**

O Spectacles

Pôle Musique et Variété

— **Jérôme Nicolet**

Le Mur du Songe

Pôle Musique et Variété

— **Clément Pouillot**

Théâtre des 100 noms

Pôle Théâtre

— **Isabelle Lichtfouse**

Cabaret La Belle Entrée

Pôle Cabaret



L'équipe permanente d'EkhoScènes

— **Malika Séguineau**

Directrice générale

— **Isabelle Gentilhomme**

Secrétaire générale

— **Amélie Lonjaret**

Attachée de direction

— **Pauline Auberger**

*Directrice du pôle
des affaires juridiques*

— **Guillaume Collet**

Responsable des affaires juridiques

— **Nancy Marquet**

*Responsable des affaires
juridiques*

— **Anne-Gaëlle Geffroy**

*Directrice du pôle des études
et des affaires économiques*

— **Lenel Nivose**

*Chargé des études et des affaires
économiques*

— **Hermine Pélissier du Rausas**

*Directrice du pôle transition
écologique et RSE*

— **Leïla Kédemos**

*Chargée de transition écologique
et RSE*

Christelle Rouveau

*Directrice du pôle
administratif et financier*

— **Hatice Besken**

*Assistante du pôle
administratif et financier*

— **Inès Sibai**

Comptable

— **Ana Martinez**

*Directrice du pôle communication
et des relations institutionnelles*

— **Thelma Blumberg**

Chargée de communication

Annexes

→ Les Ekhos scénarios prospectifs

Scénario 1

Cultures liquides

“All the world’s a stage”

Ringardisé dans les années 2020 par l'émergence de l'IA ou par l'échec des grands projets de Meta, le Métavers n'a pas dit son dernier mot. S'il ne s'est pas réalisé dans sa définition technique - comme un monde miroir numérique - il s'est bien imposé dans sa définition sociologique : nos existences en ligne sont devenues au moins aussi importantes que nos vies physiques. De manière plus générale, le monde de flux, de mobilités permanentes, d'instabilité et de vitesse - un monde liquide pour reprendre le terme de Zygmunt Bauman - est plus que jamais d'actualité.

Pour le spectacle vivant, les conséquences sont majeures : alors que tous les espaces et tous les gestes sont prolongés, multipliés et remixés en ligne, la scène est partout, tout le temps. Dans le même temps, la scène véritable - celle qui sépare ce qui peut-être montré du reste - est dévitalisée au profit d'une mosaïque de contenus, d'instantanés, d'extraits. L'intime et l'artistique se mêlent dans un paysage complexe, où chacun est tour à tour créateur et influenceur, spectateur et consommateur. Pous-sée à son paroxysme, la tendance à l'hyperpersonnalisation permise par le numérique se traduit dans un paysage si éclectique que l'on parle d'un monde “post-genre”, où les frontières entre catégories et disciplines artistiques sont faites pour être franchies. Pour certains, la multiplication des identités créatives et l'éclatement des catégories est salutaire. Pour d'autres - plus conservateurs - il s'agit d'une dilution de l'histoire de l'art dans un relativisme généralisé.

Projection 2052 : MentalCore

Le culte de la vitesse, la saturation des images ou l'automatisation généralisée de notre accès à la culture a un prix cognitif. En 2052, la santé mentale est considérée comme la première urgence sanitaire au niveau global et ne cesse de se dégrader. Le constat est valable pour les professionnels du spectacle vivant comme pour les publics... C'est dans ce contexte qu'émerge le MentalCore, un style musical pensé pour favoriser le bien-être mental de ceux qui l'écoutent, mais également de ceux qui le produisent. D'un côté, les progrès des neurosciences permettent de composer des morceaux particulièrement bénéfiques aux auditeurs. De l'autre, les conditions de production et de diffusion sont pensées pour favoriser la santé mentale des artistes et des équipes, dans une logique de soin mutuel.

Les signaux 2025 : Santé mentale en berne.

La “responsabilisation à outrance, revers d'une médaille tout à fait séduisante faisant la promotion d'un individu autonome, tend à déconsidérer l'impact sur la santé mentale et physique de celles et ceux qui la portent”, explique un article récent du CNMlab, dédié aux conséquences psychosociales du do it yourself. Un sujet préoccupant lorsque l'on sait que 80% des personnes travaillant dans l'industrie musicale souffriraient d'un mal-être...

La fin de l'artiste ?

Dans ce contexte, la définition même de l'artiste est bouleversée. La combinaison d'une hyper-accélération des temporalités et d'un conditionnement algorithmique du succès rend obsolète l'idée de carrière individuelle. Le pillage généralisé des nouvelles créations par les intelligences artificielles décourage les jeunes créatifs à se lancer sur le chemin laborieux de la maîtrise d'un art. Les collectifs, capables d'agréger des compétences créatives, technologiques et entrepreneuriales tout en supportant mieux l'incertitude, sont la nouvelle norme. Ils résultent d'un lent mouvement d'autonomisation des artistes, entamé dans les années 2020. D'abord chaotique et mené sur le mode du DIY, souvent au mépris des réglementations et des codes du métier, il s'est peu à peu professionnalisé sous la forme de petits groupes soudés par une identité créative, véritables boutiques culturelles intégrant l'ensemble des métiers du spectacle vivant. Surnommés “les bandes”, en référence à la fois au band anglo-saxon et au caractère légèrement subversif du terme, ces collectifs constituent une nouvelle typologie d'acteurs dans le paysage culturel.

Les signaux 2025 : Quand Spotify sert la soupe.

On parle parfois de “spotifycore” pour décrire cette musique conçue pour plaire à l'algorithme : chill, mid-tempo et mélancolique. Cette muzakification entraîne une surproduction de morceaux sans aspérités et s'inscrit dans le phénomène de dépolitisation de la musique (Source).

Chaos sur les chaînes de valeur

Pour les producteurs et les lieux de spectacle, cette recomposition du paysage culturel donne lieu à des postures variées. Certains entrent dans la course du “présent permanent” et jouent la carte de l’hybridité. Production de contenu, studio, curation, hospitalité, ils adoptent le nouveau modèle de “la bande” pour répondre à un besoin vital d’agilité. D’autres profitent d’un paysage culturel devenu illisible pour se positionner en tiers de confiance : les lieux ou festivals les plus robustes sont non seulement des espaces dédiés au spectacle, mais également des certifications, capables de garantir un minimum de qualité dans le foisonnement hétérogène des productions. Enfin, certains parient sur les niches, seule manière de garantir une forme de continuité autour de publics fidèles et relativement rétifs au mouvement perpétuel qui caractérise l’époque. Dans ce paysage dispersé, ce sont les structures de taille moyenne qui tirent leur épingle du jeu : capables de monter en puissance le temps d’un événement en s’appuyant sur une main d’œuvre freelance, elles peuvent également “contracter” leurs effectifs en période de crise, dans une logique de startupisation qui touche tout le secteur.

Projection 2052 : la Nouvelle Exception Culturelle

Alors que les frontières des formes classiques du spectacle vivant s’estompent, et que la composante numérique prend une place toujours croissante dans la création, l’Etat remet en cause les mécanismes qui soutiennent l’exception culturelle française. Les financements sont réorientés sous la tutelle du ministère de l’Economie vers le développement de technologies immersives ou dans la créativité assistée par IA, dans l’espoir de positionner la France en leader sur ces nouveaux marchés. Pour les structures traditionnelles, c’est un coup dur qui entraîne une forte précarisation. Dans le même temps, la figure du Tech Artist s’impose au sein des collectifs et redéfinit les hiérarchies créatives.

Scénario 2

Scènes Conscientes

Culture d'urgence

En 2052, les urgences climatiques et sociales ont radicalement redessiné les priorités des populations comme des gouvernements. L'enchaînement des catastrophes climatiques, les grandes migrations environnementales et géopolitiques ainsi que la raréfaction des ressources ont imposé des modes de vie plus sobres. La faible part des financements publics allouée à la culture est fléchée en fonction de la capacité des acteurs culturels à réduire leur empreinte ou à favoriser le lien social, la création en elle-même est reléguée au second plan, et sert de prétexte aux efforts environnementaux. Le traitement des sujets sociaux ou écologiques est encouragé financièrement, dans ce que certains décrivent comme une forme "d'autoritarisme vert".

La réduction des échanges et des mobilités ainsi que la limitation contrainte des consommations ont entraîné une reconfiguration économique majeure. La fin du capitalisme le plus prédateur s'est réalisée dans la douleur autour d'un affaissement général du niveau de vie, en particulier dans les sociétés occidentales. En 2052, nous vivons dans un monde qui entre à peine en convalescence et tente de faire la part belle au cosmocalisme. L'échelle locale et l'ancrage territorial structurent la vie quotidienne alors que la globalisation informationnelle et technologique permet d'accéder aux savoirs. La réalisation de cet idéal permet une articulation heureuse entre les échelles, sans repli identitaire ni écrasement mondialisé.

Les signaux 2025 : Sounds Right, quand la nature reprend ses droits.

Le projet Sounds Right a pour ambition de faire de la nature une artiste à part entière, capable de récupérer des royalties dès qu'un sample de bruit naturel est utilisé dans un morceau. Le projet devrait permettre de récolter 40M\$ en quatre ans pour financer des projets de conservation (Source).

La responsabilité territoriale du spectacle vivant

Dans ce contexte, le milieu culturel joue un rôle à la fois pédagogique et fédérateur. Artistes, salles de spectacles ou festivals pensent désormais leur action en l'articulant systématiquement à la vie des territoires. La fonction historique du spectacle vivant comme espace d'expérimentation et d'influence est plus que jamais d'actualité : c'est ici que s'inventent les nouvelles formes de sociabilités et que se jouent les débats politiques, dans un monde en quête de réinvention.

Dans les faits, cette dimension expérimentale se traduit par une forte hybridation des fonctions alors que le modèle du "tiers-lieu" connaît un regain d'intérêt. De la ferme urbaine au coworking, en passant par la restauration, les services publics de proximité ou l'accueil de population défavorisées : le théâtre, le cabaret ou la salle de concert et le festival dans leur forme la plus "pure" n'existent plus. Une partie de la population fustige cette dilution de la création dans le sociétal, parfois considérée comme une menace pour la liberté d'expression.

Si elle a toujours joué un rôle important dans l'accès au spectacle, la mobilité est devenue une variable incontournable, tant pour les publics que pour les professionnels. Contraints légalement de limiter leurs déplacements, les premiers subissent également un contexte énergétique qui a fait du transport longue distance un produit de luxe. On privilégie désormais les mobilités douces, et le spectacle vivant se vit avant tout en proximité. Du côté des artistes, les tournées internationales sont rares et le train est privilégié. On favorise également les résidences longues, qui permettent d'entretenir le lien avec les publics tout en limitant les déplacements. Enfin, l'itinérance retrouve ses lettres de noblesse alors que les compagnies réinventent des formats "vieux comme le cirque".

Projection 2052 : les Tournées immobiles

La culture open-source s'est largement développée, et une base de données de la quasi-totalité des productions musicales, de théâtre ou de cabaret a vu le jour à l'échelle globale. Intitulée OpenShow, elle permet à n'importe quelle troupe, groupe de musique ou artiste de solliciter l'autorisation d'une re-création locale. La plateforme permet également aux créateurs de mettre en place des protocoles de création, afin de garantir le respect du travail initial. D'abord pensé pour pallier les contraintes de mobilité, et favoriser la circulation des spectacles sans la circulation des artistes, l'outil se révèle rapidement comme un extraordinaire moteur de la circulation des œuvres. Il impose une culture du remix ainsi qu'une vision plus ouverte du spectacle à l'échelle mondiale.

Réseaux et mutualisations

L'économie circulaire s'est imposée dans tous les secteurs de l'économie, et le spectacle vivant ne fait pas exception. Les matériaux intelligents, la végétalisation, l'utilisation des énergies renouvelables, l'éco-conception des décors ou le minimalisme des mises en scènes sont désormais la norme. À cela, s'ajoute une culture de la mutualisation des infrastructures et des ressources, permise par le développement de réseaux d'acteurs sur l'ensemble du territoire national. Ces derniers permettent également d'organiser un calendrier de programmation plus rationnel, pensé pour homogénéiser l'offre dans le temps.

Contraint par une réglementation environnementale stricte, par un accès aux ressources limité et par une réduction importante de la capacité de mouvement des publics, le monde du spectacle vivant n'est plus en mesure de produire de très grands spectacles. Dans ce contexte, l'économie du secteur s'est contractée malgré une offre riche et diversifiée. Les emplois stables sont rares et on s'en remet bien souvent aux services de la "passion", du travail amateur, ou du bénévolat.

Projection 2052 : Le monde est une scène

Alors que le spectacle vivant s'inscrit dans des logiques d'hybridation de plus en plus fortes avec les autres acteurs du territoire, les frontières de la scène éclatent. La nature, mais aussi la ville et ses infrastructures deviennent le lieu d'une programmation plus régulière. Les grands opérateurs, comme la SNCF, s'associent aux acteurs du live pour proposer des événements, certains deviennent officiellement diffuseurs. Du côté de la nature, c'est avec les parcs nationaux, les acteurs du tourisme rural ou les collectivités touristiques que le spectacle vivant s'associe désormais. Depuis quelques années, les grandes productions en extérieur connaissent un succès majeur, en échos aux aspirations des publics de retrouver un contact avec la nature.

Les signaux 2025 : L'augure lab Scénogrrrrraphie.

L'Augures Lab Scénogrrrrraphie est un réseau professionnel de scénographes dont l'ambition est de développer l'éco-conception. Une écothèque permet d'accéder aux principales ressources (Source).

Scénario 3

Hypermanences

Tradition et marginalisation

Alors que le monde se débat dans les contradictions écologiques, les crises géopolitiques secouent la planète à répétition et les intelligences artificielles questionnent la place et les aspirations de l'humanité. Dans ce contexte de crises, le spectacle vivant s'impose comme un îlot inébranlable de permanence. On utilise bien sûr un peu d'intelligence artificielle pour faciliter les tâches administratives. On met en place des générateurs à hydrogène pour limiter l'impact des salles et des scènes. On tire parti des scénographies les plus immersives lorsqu'elles arrivent à maturité. Mais on ne touche pas aux fondamentaux : skene, proskénion, orchestra, theatrum...

Ce conservatisme formel du spectacle vivant se traduit dans deux mouvements. Espaces refuges, la salle, la scène ou le festival permettent plus que jamais d'échapper aux vicissitudes d'un monde qui change à une vitesse effrénée. Hermétiques à l'extérieur, elles deviennent des espaces totems et font écho une nouvelle fois à Zygmunt Bauman, qui expliquait "qu'en ces temps de modernité fluide, nous aspirons désespérément à l'amitié profonde et à la camaraderie. Car plus rien n'est certain". Dans le même temps, on observe un monde du spectacle vivant qui peine à renouveler son offre et à rencontrer de nouveaux publics. La séparation entre "ceux qui y vont" et les autres est plus forte que jamais pour un secteur qui a tendance à se marginaliser.

Les gardiens du temple

Les promesses de l'intelligence artificielle et des technologies immersives se sont révélées creuses. Au contraire, dans un monde de plus en plus digitalisé, la dimension "vivante" prime plus que jamais. Alors que l'automatisation généralisée touche désormais autant les professions intellectuelles que les métiers manuels, les arts du spectacle se sont transformés en conservatoires des compétences, des gestes et des savoir-faire. Les financements publics sont pensés dans ce sens, et permettent de faire vivre ce que l'on appelle désormais "l'école du spectacle vivant". Insertion, formation, reconversion : il est commun de passer par un théâtre, un cabaret, un festival ou une salle de concert pour monter en compétence.

Les chaînes de valeur traditionnelles sont défendues farouchement. Les modèles d'intelligences artificielles sont régulièrement attaqués en justice pour des questions de droits de propriété intellectuelle. Les conflits entre acteurs du spectacle vivant et plateformes sont monnaie courante alors que l'on tente d'éviter les phénomènes de désintermédiation devant les tribunaux. Si elle permet de défendre les artistes à l'échelle nationale, cette posture défensive tend à favoriser une forme de conservatisme : ce n'est plus en France que s'inventent les nouveaux formats et les modèles iconoclastes. Le spectacle vivant est plus que jamais la chasse gardée d'une petite bourgeoisie culturelle, qui a entériné sa rupture avec les classes populaires.

Les signaux 2025 : "L'art d'accéder à l'emploi".

Initiative de France Travail, l'art d'accéder à l'emploi développe des collaborations avec les lieux culturels afin de remobiliser les demandeurs les plus fragiles. 54% ont retrouvé du travail dans les 6 mois (Source).

Une archipélisation des acteurs

La séparation des disciplines et des pratiques est restée de mise pour des acteurs qui jouent souvent la carte de la spécialisation. Les pratiques de mutualisation et les coopérations peinent à s'installer, ce qui se traduit par la mort des acteurs les plus fragiles. De manière générale, le spectacle vivant a réduit son empreinte territoriale : on produit moins de spectacles, on compte moins de lieux, de festivals et de professionnels. Ceux qui restent affichent une certaine solidité économique et défendent farouchement leur indépendance, ce qui tend à limiter les logiques d'hybridation avec les autres acteurs des territoires. D'un point de vue écologique, cette concentration a permis de réduire l'empreinte du secteur en valeur absolue, mais les pratiques vertueuses de mise en commun, de sobriété ou d'écoconception peinent encore à s'imposer.

Dans ce contexte isolationniste, la dimension identitaire des lieux et des événements est de plus en plus marquée. On distingue clairement les salles et les événements progressistes des acteurs les plus conservateurs. Les communautarismes fleurissent alors que le dialogue semble rompu : les festivals de niches constituent la nouvelle norme. La montée des mouvements réactionnaires a par ailleurs donné lieu à l'émergence de toute une nouvelle catégorie d'acteurs, qui utilisent le spectacle vivant comme un levier de soft power et de révisionnisme historique.

Les signaux 2025 : JOMO, le luxe de l'échappatoire.

À l'heure de l'hyper sollicitation, la Joy of missing out apparaît comme une forme d'utopie. Pour les créateurs, tenter d'échapper à l'économie de l'attention revêt une nouvelle forme de radicalité (Source).

Projection 2052 : guerres festivalières

Dans un contexte de "guerre culturelle" exacerbée, l'année 2052 marque la culmination des conflits politiques entre festivals. À coups d'actions en justice, de sabotages sur le terrain et de campagnes médiatiques, progressistes et conservateurs mettent en scène leurs oppositions sur le terrain de la programmation culturelle. D'un côté, on fustige l'influence "néo-woke" dans les campagnes françaises. De l'autre, on dénonce les dangers d'un fascisme "pop et décomplexé". Se rendre en festival est devenu un geste politique, avec tous les risques associés.

Scénario 4

Le temps des Géants

Le spectacle vivant, remède aux solitudes numériques.

Décrite comme un “mal du siècle” par l'économiste Daniel Cohen, la solitude numérique a gagné du terrain. L'idée d'une “Zhai youth”, qui désigne en Chine une génération “à domicile”, a fait du chemin et caractérise désormais le mode de vie dominant à l'échelle globale. Le foyer, lieu de travail et de loisir, a gagné en intensité d'usage. La vie sociale s'organise autour de ce dernier alors que le succès de la fameuse “ville du quart d'heure” ne s'est pas démenti. Le reste des interactions passe par la médiation des écrans et autres interfaces neuronales, qui font d'homo domicilus une créature augmentée. L'intensité des sexualités, de la consommation d'alcool ou des moments passés à l'extérieur a continué à décliner au profit des activités numériques.

En réaction, le spectacle vivant est devenu une forme d'idéal : dans un monde où tout est accessible d'un clic, il est un des derniers bastions de l'expérience collective véritable et “en vrai”. Le public est désormais en quête de grandes-messes, et de formats d'exception. Cette aspiration a encouragé la tendance au gigantisme. Un nombre réduit d'acteurs puissants est capable de produire des spectacles de très grande ampleur, que le public s'arrache. À l'autre bout du spectre, les petits formats locaux résistent, souvent sur des modèles associatifs, voire amateurs, avec des ambitions économiques de survie. Entre deux mondes, les jauges moyennes ont presque disparu.

Projection 2052 : La Superleague règne sur les méga-shows.

Créée par un consortium d'acteurs à l'initiative de Spotify, Accor, Emirates et Universal, la Superleague s'est donnée comme vocation de gérer la carrière d'un petit nombre d'humoristes et de chanteurs triés sur le volet. À l'image des artistes Disney ou des grosses machines de la K-Pop, la Superleague conçoit les artistes comme de purs produits de consommation, des marques formatées à l'extrême. La nouvelle organisation va encore plus loin en proposant un véritable packaging d'offres, qui dépassent largement le cadre du spectacle en combinant moyens de transport, hospitalité, shopping, etc... Le fonctionnement en “league” permet en outre de cibler la plupart des sensibilités, dans un système propriétaire fermé et autosuffisant.

Les signaux 2025 : Taylor Swift motive la construction de stades géants en Asie du Sud-Est.

Phénomène global, le Eras Tour de Taylor Swift a des conséquences inattendues. Singapour a dépensé 18M\$ pour être la seule ville de la région à accueillir la star, pour un retour sur investissement estimé à 370M\$. Un succès qui pousse les villes concurrentes à s'équiper. Hong Kong, Taipei, Manille ou Macau ont toutes annoncé des projets de stades “concert proof” (Source).

Du gigantisme à l'industrialisation

Avec l'inflation de la taille des spectacles et l'injonction à une surenchère sensationnaliste, vient un phénomène d'industrialisation. Les contraintes techniques et réglementaires posées par la multiplication des “grosses machines” ont eu raison des logiques artisanales.

Cette rationalisation extrême du secteur entraîne un certain nombre de conséquences. La première concerne les métiers. De plus en plus spécialisés, ils ne permettent plus d'entretenir une forme de polyvalence qui a longtemps caractérisé le milieu du spectacle, et limitent les opportunités de progression en proposant des voies plus tracées. La dimension passion des métiers est également mise à mal, en particulier chez les “petites mains”, qui pâtissent des logiques d'automatisation, de standardisation ou de la généralisation des intelligences artificielles pour traiter les tâches répétitives.

Le gigantisme exacerbe également les ambiguïtés écologiques du spectacle vivant. D'un côté, l'ambition des scénographies et la globalisation des tournées entraîne une augmentation radicale de l'empreinte de chaque événement. La question des mobilités est particulièrement prégnante alors que le “live tourisme” a fait du spectacle vivant un moteur des déplacements internationaux. À l'inverse, les logiques de standardisation ont permis d'optimiser le cycle de vie des spectacles qui mettent la recyclabilité au cœur de leurs pratiques, contraints à la fois par une réglementation

plus stricte et une opinion publique sensibilisée. L'utilisation des technologies vertes, le suivi de plus en plus "data driven" des consommations ou la réduction du nombre de petits spectacles ont permis de limiter substantiellement l'impact du secteur.

Les logiques industrielles se traduisent enfin par une forme de prudence créative de la part des producteurs comme des artistes. On veille à respecter les convenances algorithmiques afin de faciliter l'intégration aux playlists, on utilise les IA génératives pour sélectionner des sujets consensuels ou réécrire les textes. Le nostalgisme règne en maître dans un secteur averse au risque, qui ne cesse de recycler ses vieilles gloires.

Projection 2052 :

Supra-Stades

Alors que le gigantisme est de mise, les stades sont de plus en plus sollicités par le monde du spectacle. S'ils permettent d'accueillir un public nombreux, ils restent trop rigides pour répondre aux évolutions des exigences du public. C'est dans ce contexte que se développent les Supra-Stades. Éphémères, ils évitent la construction de nouveaux "éléphants blancs", coûteux et rarement utiles. Mobiles, ils permettent d'investir des espaces uniques : au cœur des plus belles villes du monde, dans des écrins de nature sublime, ou simplement à proximité immédiate des infrastructures de transport. Ces infrastructures temporaires sont également pensées pour être des performances à part entière : leur montage donne lieu à des spectacles de drones, ils intègrent des écrans géants qui servent de signal dans l'environnement urbain...

Les signaux 2025 :

The Sphere, ou l'architecture comme divertissement.

La nouvelle salle de spectacle de Las Vegas n'est pas passée inaperçue. Et pour cause : The Sphere propose un incontournable bâtiment-écran au cœur de la ville dont chaque nouvel habillage est massivement partagé en ligne. Entre gadget technologique et nouveau paradigme urbain, l'édifice repousse les frontières de l'urbanisme (Source).

Vers une ségrégation sociale ?

La combinaison d'une offre culturelle pensée pour être facilement consommable et d'une forte appétence pour le spectacle vivant crée une véritable compétition pour l'accès aux billets, que l'augmentation de l'offre ne suffit pas à résoudre. Les grands concerts et festivals ou le dernier humoriste à la mode sont devenus des produits de luxe, et la capacité à accéder aux expériences physiques est devenu un marqueur social fort.

Pour les personnes moins aisées, le spectacle vivant peut dès lors se vivre de deux manières. La première consiste à bénéficier de tout l'attrail numérique mis en place par les plus grands acteurs pour vivre les grands événements de l'intérieur. En VR à la place des musiciens, dans des lives communautaires diffusés en streaming sur les plateformes, et jusque dans des expériences personnalisées générées automatiquement, des millions de personnes bénéficient d'écosystèmes numériques de plus en plus convaincants.

L'autre voie est plus radicale, et s'incarne dans l'émergence d'une contre-culture bien vivante. Face à l'aseptisation et à la frilosité créative ambiante, ce monde underground survit sans véritable modèle économique, mais génère un foisonnement d'idées, d'œuvres et de formats, souvent avalés à retardement par les plus grands acteurs, qui utilisent cette scène comme un laboratoire de R&D.

Les signaux 2025 :

Verified Fan, les tickets au mérite ?

Pour tenter de bloquer les bots et les revendeurs, Ticketmaster a mis en place en 2017 le programme de vérification d'identité Verified Fan. Aujourd'hui certains utilisateurs souhaitent aller plus loin et plaident pour un système "au mérite", avec historique d'achat ou preuves d'achat de merchandising... (Source)

Crédits

Interviews

Bona fidé

Textes

Ekhoscènes et Bona fidé

Photos

- › Portraits des adhérents
Philippe Lévy
- › Photo d'Arnaud Meersseman
Pierre Daschier
- › Photo de Maud Boisson
Kapture
- › Photo d'Asfar Shamsi
Coraline Benetticarre
- › Photo du concert Synergies Live !,
de Malika Séguineau (éditorial)
et de Dorothée Oury
Jean-Adrien Morandean
- › Photos événements
Thelma Blumberg

Direction artistique et réalisation

Xavier Perrillat

xavier-perrillat.com

